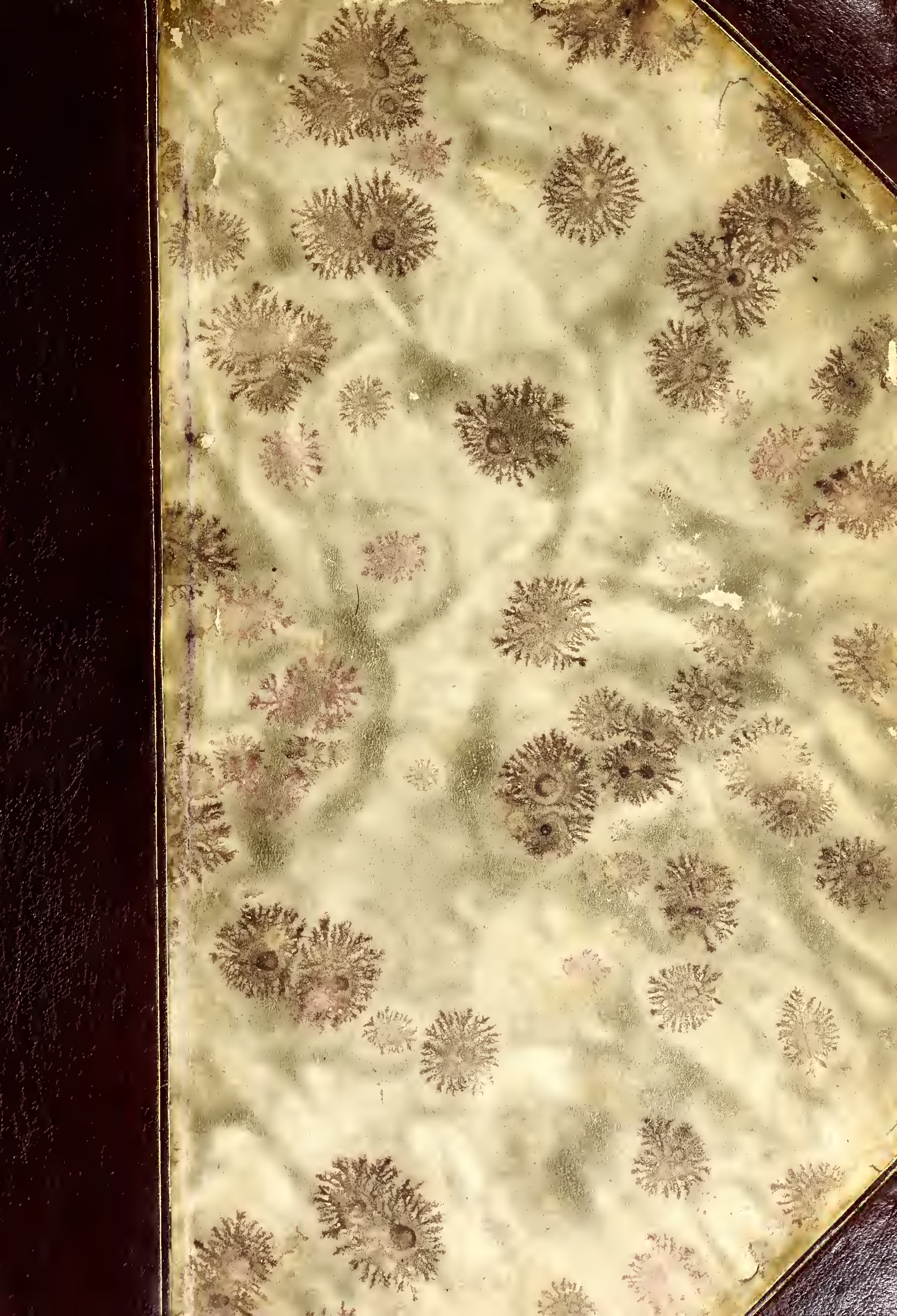
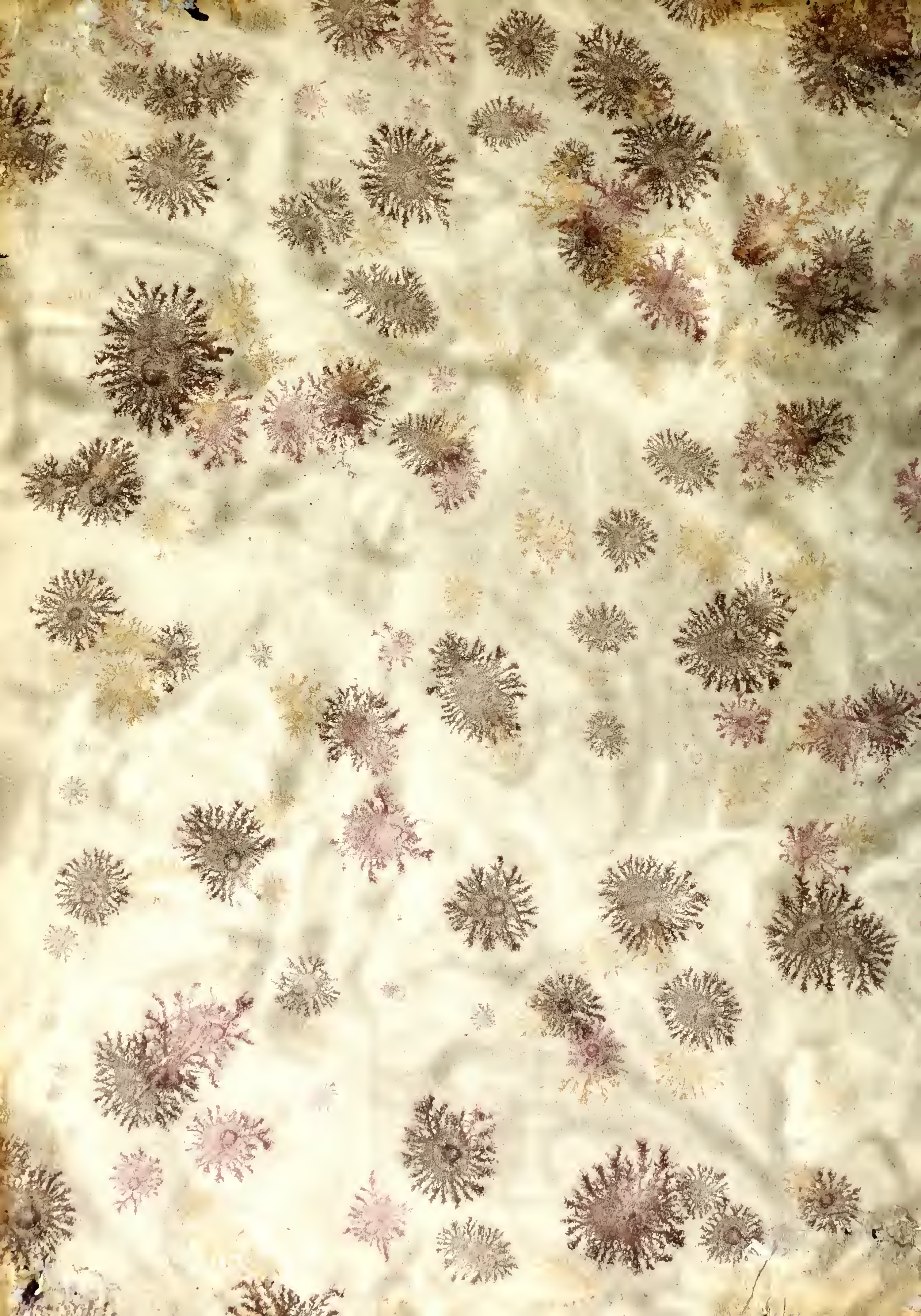
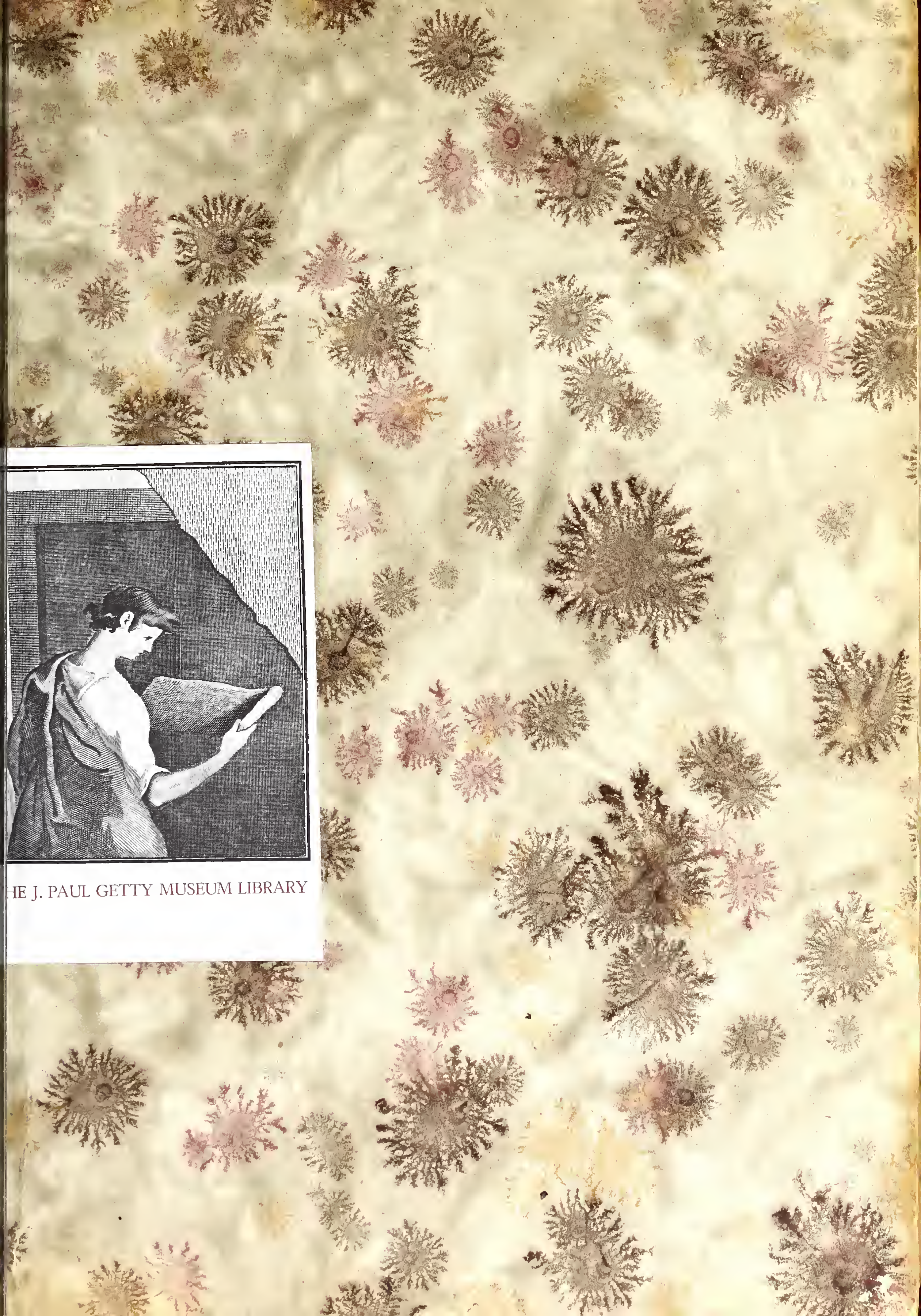






HE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

GASTON SCHÉFER

CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL

MOREAU LE JEUNE

1741-1814



PARIS

GOUPIL & Cie

ÉDITEURS-IMPRIMEURS

MANZI, JOYANT & Cie, ÉDITEURS-IMPRIMEURS, SUCCESSEURS

15, RUE DE LA VILLE-L'ÉVÊQUE

1915

IL A ÉTÉ TIRÉ

DE

CE LIVRE

MOREAU LE JEUNE

DEUX CENTS EXEMPLAIRES

Sur papier de Hollande à la forme des Manufactures Van Gelder Zonen

numérotés à la presse

DE I A 200

EXEMPLAIRE N° 083



JEAN-MICHEL MOREAU LE JEUNE

Peinture de François Gounod

(Appartient à Madame G. de Saint-Maurice)

GASTON SCHÉFER

CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL

MOREAU LE JEUNE

1741-1814



PARIS

GOUPIL & CIE

ÉDITEURS-IMPRIMEURS

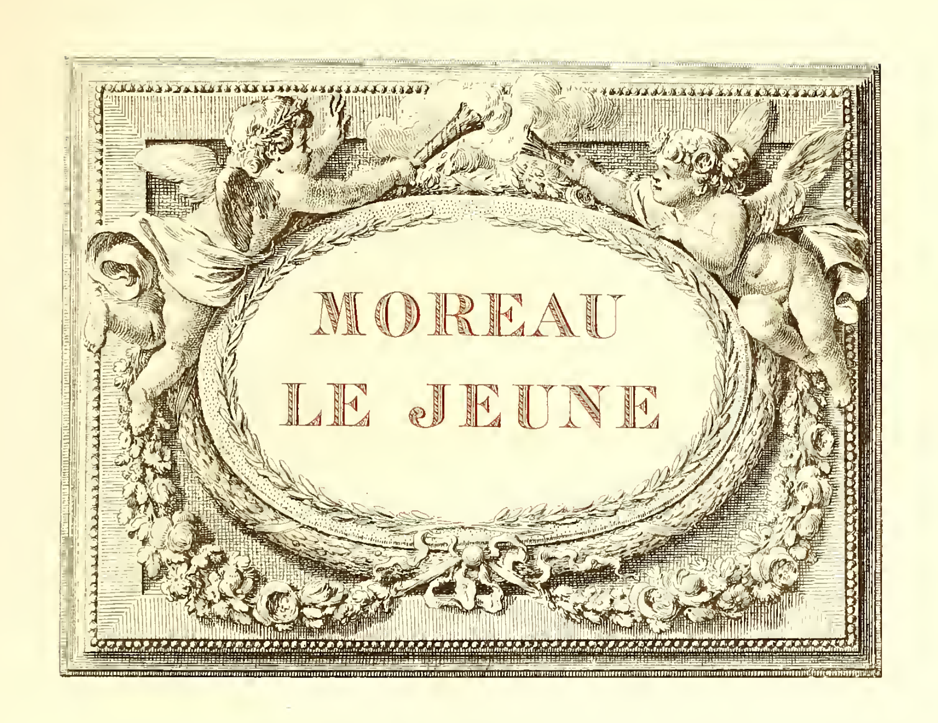
MANZI, JOYANT & Cie, ÉDITEURS-IMPRIMEURS, SUCCESSEURS

24, BOULEVARD DES CAPUCINES. — 15, RUE DE LA VILLE-L'ÉVÊQUE

1915



BILLET D'INVITATION



I

Jean-Michel Moreau le Jeune. — Sa naissance. — Voyage en Russie. — L'atelier de Le Bas. — Joseph Vernet. — Les ports de mer; les groupes; les foules. — Mariage de Moreau le Jeune. — Les titres ornés. — Greuze. — « Le Coucher de la Mariée ».

C'était un homme de haute taille, large d'épaules, avec de grosses mains, l'air peuple. Son visage, tel qu'il l'a dessiné lui-même et tel que le montre son portrait par François Gounod, était massif, avec les mâchoires carrées. Il avait la physionomie bourrue. Sans instruction première, presque sans éducation,

dur à lui-même et aux autres, rude en affaires, violent dans ses réclamations, il présentait toute l'apparence d'un rustre et d'un brutal. Voilà pour l'extérieur.

A l'intérieur, pétillait l'esprit le plus fin, le plus distingué. Le goût le plus exquis dans ses compositions, la délicatesse la plus aristocratique dans les dessins de sa jeunesse et de sa maturité, toutes les grâces, tous les charmes, faisaient de lui un artiste d'essence rare, même en un temps où l'élégance et la mesure étaient des qualités trop répandues pour être des privilèges.

Il était né, le 26 mars 1741, rue de Buci, à deux pas de la rue de Seine où, quarante ans plus tôt, était venu au monde le fils d'un menuisier du Roi, J.-B.-Siméon Chardin. Ce quartier du faubourg Saint-Germain, près de la Foire, à l'ombre de Saint-Sulpice, était un quartier d'élection pour les artistes. Plusieurs y naquirent, beaucoup y demeurèrent ; Parrocel habitait rue Saint-Benoît ; Slodtz, rue des Cannettes ; Daullé, rue Gît-le-Cœur ; Chardin et Joseph Vernet, rue Princesse. Et quand on a connu ces rues sans lumière, sans air, sans horizon, on a peine à s'expliquer comment tant de chefs-d'œuvre de clarté sont sortis de ces ateliers obscurs.

Moreau le Jeune était fils de perruquier, comme J.-Ph. Le Bas, lequel, loin de s'en cacher, en tirait quelque vanité. Gabriel Moreau, le père, eut deux autres fils, dont l'un, François-Didier, fut ingénieur, et l'autre, Louis-Gabriel, devint un peintre de grand

FÊTE DONNÉE A LOUVECIENNES LE 27 DÉCEMBRE 1771

Aquarelle

(*Musée du Louvre*)



talent, l'un des premiers paysagistes qui s'avisèrent de célébrer les environs de la grand'ville. Ses Vues de Meudon et de Saint-Cloud semblent annoncer déjà le paysage du XIXe siècle. Elles sont romantiques par l'absence ou l'insignifiance des personnages destinés à les animer. Elles se suffisent à elles-mêmes et n'offrent que le charme de la nature nue : elles sont modernes.

Les contemporains sont toujours sévères aux indépendants qui rompent avec les traditions. Aussi L.-G. Moreau ne fut-il pas de l'Académie royale, qui le repoussa deux fois. L'Académie de Saint-Luc, académie des ouvriers d'art, fut la seule compagnie qui daigna admettre cet artiste sincère dont les tableaux méritent, aujourd'hui, les honneurs de ce Louvre où les œuvres emphatiques des maîtres qui l'écartèrent, sont reléguées dans les greniers.

Gabriel Moreau, le père, mérite d'être jugé avec faveur, si on le juge par ses fils. Il ne pratiqua pas toute sa vie son métier de perruquier. On le trouve, en 1765, au moment du mariage de Moreau le Jeune, possesseur d'une manufacture de faïence. Il céda, sans doute, comme le père du poète Desforges, à l'engouement universel du temps pour la faïence ou la porcelaine, mode qui fit surgir, dans Paris et aux environs, tant d'établissements de ce genre. Ces entreprises, presque toutes, furent éphémères. Elles ne purent se soutenir, faute de ressources, mais, avant de disparaître, elles laissèrent comme témoins de leur activité des merveilles de grâce et de goût.

Moreau le Jeune, pas plus que Chardin, ne fit ses humanités ; mais on ne sait si, comme Chardin, il en eut l'amer regret. Sa voeation, étrangement préeoce, lui mit le crayon à la main dès sa première enfance. Il avouait lui-même ne pas se souvenir d'une époque de sa vie où il ne dessinât pas. Et puis, le souci du pain quotidien à gagner, l'empêcha de faire la moindre étude. On connaît l'orthographe des artistes, mais eelle de Moreau est des plus primitives qui soient, singulière à une époque où des graveurs comme Cochin, Lépicié, se piquaient non seulement d'orthographe mais de littérature.

Le premier atelier où il entra fut celui de Louis-Joseph Le Lorrain, élève de Dumont le Romain, à la fois peintre et graveur de second plan, mais bon professeur. Moreau voulait être peintre : malheureusement, il n'est resté aucun témoignage authentique de ses essais. Ils furent eependant eneourageants, puisque Le Lorrain, nommé, en 1758, professeur à l'Académie des Beaux-Arts de Saint-Pétersbourg, sur la recommandation de Nicolas Pineau, l'emmena avee lui eomme adjoint. Il avait dix-sept ans. Mais Le Lorrain mourut l'année suivante et Moreau dut refaire seul, en 1760, presque sans ressourees, le long et difficile retour de Pétersbourg à Paris, rapportant quelques dessins et un beau portrait à la sanguine de l'Impératrice Élisabeth.

L'histoire du voyage de Moreau à Saint-Pétersbourg relève de l'histoire de l'Art français.

MADAME GABRIEL MOREAU, MÈRE DE MOREAU LE JEUNE

Terre cuite

(Appartient à Madame G. de Saint-Maurice)



Nicolas Pineau, à la fois architecte, sculpteur, ornemaniste, avait été remarqué par François Lefort, le conseiller intime de Pierre Le Grand, au moment du voyage du Czar en France. Il fut invité, avec l'architecte Alexandre Le Blond, à venir à Pétersbourg où d'importants travaux l'attendaient. Nicolas Pineau resta dix ans en Russie, où son talent lui valut une grande notoriété ; à son retour, on le surnomma, parmi les artistes, Pineau le Russe, pour le distinguer de son fils Dominique Pineau. Or, Dominique Pineau avait pour confrère à l'académie de Saint-Luc, et pour ami, Le Lorrain, le maître de Jean-Michel Moreau.

Ainsi, se trouvèrent commencées, des relations amicales qui unirent, peu à peu, les Moreau aux Pineau, relations qui devinrent des liens de famille, quelques années après, par le mariage de Jean-Michel Moreau avec Françoise-Nicole Pineau, la fille de Dominique.

Revenu à la maison paternelle, il voulut reprendre ses études de peintre ; mais l'apprentissage de cet art est long et coûteux, et il faut vivre. Il abandonna la peinture et, probablement, sans regret, puisque, quelques années plus tard, quand son talent de graveur et de dessinateur lui eut donné l'aisance et la sécurité, on ne voit pas qu'il ait jamais repris ses pinceaux.

La nécessité décida de sa voie et décida avec raison. Il passa donc dans l'atelier de J.-Ph. Le Bas.

Ce graveur jouissait alors d'une réputation uni-

verselle. Son œuvre est considérable, dans tous les genres; mais le meilleur en était, pour lui et ses contemporains, la suite des Fêtes flamandes et des Intérieurs de Téniers. Il les reproduisit avec une persévérance inlassable. Cette passion pour les petits maîtres hollandais, nous étonne aujourd'hui. Au XVIIIe siècle, elle était générale. Les scènes de tabagie de Téniers ou de Van Ostade, les chasses de Wouwermans, les paysages de Berghem, formaient, avec les maîtres bolonais, le fonds de toutes les galeries importantes. Les maîtres français qui sont, pour nous, la gloire de cette époque, depuis Watteau jusqu'à Fragonard, y occupaient une place secondaire. Quelques-uns même, comme Lépicié le fils, non seulement n'y figuraient pas, mais avaient à subir, avec le dédain des amateurs, le mépris puéril des critiques patentés, tels que Diderot.

L'atelier de Le Bas était une étrange chose. Le maître avait beaucoup d'élèves, attirés non seulement par la valeur réelle de son enseignement, mais par sa bonté, et ces élèves s'appelaient Eisen, Aliamet, Ficquet, Chenu; puis Moreau, Née, Helman, etc. Le Bas et sa femme dirigeaient ce groupe turbulent, comme une famille. Lui, d'une intarissable bonne humeur, mais vif et parfois emporté: elle, femme de tête, mais d'une tête près du bonnet. De là des querelles que les élèves s'employaient à apaiser; car, au fond, ces deux violences n'étaient que des bontés exaspérées.

EXEMPLE D'HUMANITÉ DONNÉ PAR MADAME LA DAUPHINE

LE 16 OCTOBRE 1773



On travaillait avec énergie, dans cette maison ; mais on s'y reposait par des parties de campagne aux environs de Paris, des cavalcades ou des soirées dansantes. Un croquis de Le Bas nous a conservé la physionomie de ces petites fêtes.

Au fond de l'atelier, une estrade est dressée, où quelques musiciens ont pris place. A droite, au premier plan, le groupe des élèves, J. Bacheley, en pantoufles, Chenu, etc. Au fond, Manon Manchelard, la vieille servante qui regarde de loin ce spectacle. Enfin, au milieu de la composition, Le Bas dansant, ayant pour vis-à-vis Mademoiselle Le Bas, sa fille.

Quelle fille ? puisqu'il n'avait pas d'enfant de son mariage. Mademoiselle Le Bas était bien sa fille, mais d'un ménage à côté, que Madame Le Bas ignorait. On juge des tempêtes après cette révélation. Mais Le Bas était si bon, sa femme si charitable, que la jeune fille et son frère vinrent prendre place dans la maison, comme s'ils y avaient droit. Que ne pouvait-on attendre d'un homme qui considérait ses élèves comme des neveux et ne les aidait pas seulement de ses conseils, mais encore de ses écus, et d'une femme qui, à l'occasion, se constituait leur garde-malade ?

Moreau entra dans cet atelier. Mais il ne paraît pas que son caractère renfermé ait sympathisé avec celui du maître. Peut-être lui garda-t-il rancune de ses plaisanteries, car, après la mort de Le Bas, dans la liquidation des entreprises qu'ils avaient com-

mencées ensemble, il se montra homme d'affaires retors plus qu'élève reconnaissant.

Quoi qu'il en soit, Le Bas reconnut vite son talent et l'employa sans tarder. Il avait commencé, dès 1760, en collaboration avec Cochin, la publication des gravures des *Ports de mer* de Joseph Vernet. En 1762, il confia à Moreau l'eau-forte de ces estampes. C'était l'année du retour de Vernet à Paris et de son installation aux Galeries du Louvre où M. de Marigny venait de lui accorder un logement. A cette occasion, se noua entre le jeune graveur et le peintre renommé, une amitié qui, vingt-cinq ans plus tard, conclut au mariage de leurs enfants.

Les *Ports de mer* de Vernet étaient considérés, au XVIII[e] siècle, comme une des plus belles manifestations de la peinture de paysage, en France. On conçoit l'admiration dont ces œuvres étaient entourées : c'était la première fois que le paysage authentique, réel, était représenté avec cet éclat et cette fidélité.

Vernet avait déjà donné le *Ponte Rotto* et le *Pont Saint-Ange,* qui devançaient Corot de près d'un siècle, mais c'étaient des pages intimes dont le charme ne pouvait toucher le cœur que des vrais artistes. Les *Ports de mer*, au contraire, se présentaient comme une entreprise nationale. Vernet en avait reçu la commande de M. de Marigny et, jusqu'à son retour définitif à Paris, il ne cessa de voyager pour remplir ses engagements. Mais les

NICOLAS PINEAU

Pastel

(Appartient à M. Horace Delaroche-Vernet)



vues de Toulon, Marseille, Antibes, Bordeaux, etc., exactes et sèches, qui suffisaient aux conditions administratives, ne satisfaisaient ni son âme d'artiste ni la règle traditionnelle du paysage français.

Les peintres du XIXe siècle, disons-le encore, ont dépeuplé les paysages. L'homme est absent, ou à peu près, des innombrables aspects de la nature qu'ils ont décrits. Il semble que toutes les créatures, hommes ou animaux, aient fui devant eux et fait le désert sous leurs yeux. Dans cette conception nouvelle du paysage, l'arbre, la plante, la prairie, l'étang et le ciel qui les éclaire, forment des décors où le spectateur doit mettre ses souvenirs, ses sentiments ou ses émotions.

La tradition classique, au contraire, fait de l'homme, toujours et partout, le maître. Les choses n'ont de valeur que par sa présence. La nature, réduite à elle-même, ne dit rien, ne sent rien. *Le Siège de la Rochelle* de Callot, les *Maisons royales* de Silvestre, sont peuplés de personnages qui font un tableau vivant, de paysages qui, sans eux, relèveraient de la topographie ou de l'architecture. Joseph Vernet suivit la tradition, mais il le fit avec un talent tel, que l'accessoire devint le principal, et que les figures dominèrent le paysage réduit au rôle de décor de fond.

Assurément, la vue du Port de Marseille, ou de Bordeaux, avec ses lointaines perspectives baignées dans le soleil, est pleine de tranquillité et de magnificence, mais l'œil n'est plus arrêté, aujourd'hui, que par

ces groupes charmants qui animent le premier plan.

Il ne faut pas les prendre pour des personnages indifférents, silhouettes de hasard placées là par la fantaisie du peintre. Dans la *Vue de Marseille*, c'est toute la famille de Vernet, c'est le peintre lui-même : ces figurines de tant de grâce et de bonhomie ont un nom : elles ont posé devant l'artiste là où elles sont. Dans la *Vue de Bordeaux*, on peut reconnaître des amis de Vernet qui se promènent dans les parterres du château Trompette. Devant l'horizon de la rade de Toulon, se déroule une scène délicieuse de la vie provinciale. Voici l'arrivée au château d'une cavalcade d'amis qui viennent y déjeuner. Ce tableau, pris sur le vif, a une intimité, un naturel pleins d'imprévu. Le châtelain et sa femme vont au-devant des arrivants, les cavaliers mettent pied à terre, les jeunes femmes descendent d'âne ; la table est déjà dressée sous la treille et l'on apporte les seaux à rafraîchir. Pas un détail qui ne soit vrai et spirituel, et qui ne nous révèle la cordialité souriante de l'hospitalité au XVIIIe siècle.

Et nous ne sommes pas les premiers à être séduits. Les contemporains de Vernet l'ont été avant nous. Dès l'apparition de ces tableaux, tout le monde admira ces scènes si expressives dont l'intérêt dépassait celui du sujet même. Le Bas ou Cochin ne s'y trompèrent pas et demandèrent à Moreau de graver à part, ces petits sujets qui formaient autant de compositions achevées.

ŒUVRES DE MOLIÈRE. — MOLIÈRE

Peint par P. Mignard. Gravé par L.-J. Cathelin


MOLIERE

Les groupes du *Port de Marseille* et de *Bordeaux* furent publiés sous le titre de *Promenade du soir, l'Agréable Société, l'Officier en promenade du Midi*. Cette série, malheureusement, ne fut pas continuée.

Mais ces petites œuvres allaient exercer sur le talent de Moreau la plus profonde influence. Joseph Vernet avait trouvé, sans y prendre garde peut-être, une forme nouvelle de composition : le principal au second plan, l'accessoire au premier. C'était le renversement de toutes les lois reconnues de la composition classique.

Moreau adopta cette forme, et tous ses grands dessins, comme ses grandes planches, sont exécutés d'après ce parti pris. Dans la *Vue de la Plaine des Sablons* ou *Revue des Gardes françaises et des Gardes suisses,* que voit-on ? A gauche, au second plan, le roi Louis XV, à cheval, le livret à la main, figurine sacrifiée, à peine remarquable au milieu de ses officiers. Tout le centre de la composition est occupé par les masses profondes de l'infanterie qui défile, et dont les premiers rangs, seuls, sont distincts. C'est le sujet du dessin ; mais l'intérêt n'est pas là. Il est dans l'épisode de la vie parisienne qui se déroule au premier plan et dont le mouvement et le pittoresque arrêtent toute l'attention.

Alors comme aujourd'hui, une Revue est un spectacle auquel les Parisiens ne sauraient manquer. Les gens de qualité et les petites gens sont

accourus dans la plaine des Sablons, à Neuilly, les uns dans leur carrosse à quatre chevaux, les autres à pied et traînant leurs enfants par la main.

Les carrosses entourent le terrain de manœuvre et chevaux et timons s'enchevêtrent non sans fracas, avec l'accompagnement des aménités ordinaires.

Mais ce n'est pas tout. La fantaisie de l'artiste soulève un coup de vent précurseur de l'orage ; les flots de poussière enveloppent les groupes, les robes se gonflent, les jupes s'appliquent sur les jambes, les capuchons, les « thérèses » se rabattent sur les figures, les chapeaux des hommes courent sur le sol, les jeunes femmes hissées sur les voitures demandent à descendre... Enfin tout le piquant de l'observation la plus exacte et la plus spirituelle. Et ce premier plan est devenu tout le tableau.

Les éditeurs de Moreau le Jeune l'avaient déjà remarqué, puisqu'ils avaient détaché cette petite scène de l'ensemble et en avaient fait leur prospectus.

Dans le *Sacre de Louis XVI*, même procédé. Nous sommes dans la basilique de Reims, qui s'ouvre devant nous dans toute sa longueur, depuis le maître-autel jusqu'au portail. Le roi Louis XVI prête serment. C'est la cérémonie fondamentale de la Royauté, une des plus augustes, celle du serment royal. Où donc trouver le Roi, dans le dessin de Moreau le Jeune ? Au centre, il est vrai, mais au second plan, dans ce petit personnage assis, à demi caché par les

ŒUVRES DE MOLIÈRE. — L'ÉTOURDI



prélats qui l'entourent et lui présentent la formule du serment. Il devrait être le point où convergent tous les regards et il semble relégué au milieu d'une foule où l'on a peine à le distinguer. Le fond du tableau, cette suite de tribunes étagées entre les ogives austères, est le pendant de ces fonds de Vernet où l'on voit les villes dans leur exacte reproduction, dans le compte minutieux de leurs édifices et de leurs maisons, arrière-plans traités avec une conscience et un souci d'architecture incomparables.

A Reims, dans la basilique du moyen âge, même intérêt dans la perspective de ces tribunes entrecoupées de colonnes peintes, comme dans un décor d'opéra. Toute la Cour s'y est entassée, c'est-à-dire les dames, puisque la nef est remplie seulement de ceux qui ont qualité pour y figurer. Rien n'est plus charmant que cette foule de jeunes femmes en grand habit de Cour, que l'on devine étincelantes d'or et de parures ; rien n'est moins austère, ni moins recueilli que leurs attitudes de causerie mondaine dans une salle de théâtre.

Mais le groupe dont l'importance artistique domine la composition par sa place, sa grandeur et sa valeur de ton, c'est encore, comme chez Vernet, ce groupe de grands seigneurs qui occupe tout le premier plan, à droite. Ils se tiennent là, les uns assis, les jambes croisées, sur les banquettes fleurdelisées, les autres debout, s'entretenant entre eux,

comme étrangers à la cérémonie solennelle dont ils sont les témoins officiels. L'un ouvre sa tabatière et s'apprête à y plonger deux doigts ; un autre se détourne comme pour chercher dans l'église une figure de connaissance. Ils parlent, ils rient, ils échangent leurs réflexions ou ils se lèvent, pour se délasser d'être restés longtemps assis. Aucune gravité dans l'attitude de ces dignitaires qu'on aimerait à croire pénétrés de l'importance de cette cérémonie. Mais l'ironie du XVIII[e] siècle a passé par là. Les philosophes, les parlementaires ont soumis à l'examen de la raison, non seulement les cérémonies royales des temps anciens, cérémonies symboliques d'une Foi, mais encore la royauté en elle-même, et rien n'a survécu chez eux, après cet examen, qu'un enthousiasme passager pour la jeunesse et l'humanité d'un souverain de vingt et un ans.

Nous retrouverons ces mêmes procédés de composition et ces mêmes préoccupations dans les planches destinées à perpétuer la mémoire des fêtes données au Roi et à la Reine par la Ville de Paris, en 1782, à l'occasion de la naissance du Dauphin, celui qui mourut en juin 1789, au seuil de la Révolution.

Notons, en passant, la date de ces fêtes : le 21 janvier 1782. Il est difficile de ne pas penser au 21 janvier 1793 et d'éviter les terribles contrastes des coïncidences involontaires de l'Histoire. Moreau le Jeune fut le témoin des fêtes et aussi de l'échafaud.

ŒUVRES DE MOLIÈRE. — LE DÉPIT AMOUREUX



Dans le *Festin royal*, même formule, encore plus accentuée. Au milieu d'une salle immense, de la plus noble architecture, une table se dresse, éblouissante de lumières, de linge, d'argenterie. Trois temples à colonnades y sont posés, formant le surtout, environnés de ce que la richesse et l'élégance de cette époque ont su inventer d'exquis raffinement, et l'on songe, devant ce dessin, à la féerie que dut être cette réalité.

Enfin, les convives, dames de la plus haute qualité, étincelantes de bijoux et d'étoffes précieuses, sont posées autour de cette table comme des fleurs autour d'une corbeille.

Et les héros de la fête ? Ils ne sont, en cette occasion, rien moins que Louis XVI et Marie-Antoinette. Il faut hésiter pourtant, avant de les trouver. Les voilà, au premier plan, assis au haut bout de la table, mais ils tournent le dos au spectateur, ou à peu près. La Reine, assise, se retourne, pour qu'on la remarque, derrière une dame en grand panier, qui occupe le premier plan. Le Roi, entouré d'officiers municipaux, ne montre que son profil, derrière le dossier de son fauteuil. On dirait que la composition n'est pas faite pour eux, mais pour la perspective de cette longue salle et de ce festin somptueux, et, surtout, pour cette foule de personnages, seigneurs et valets qui entourent cette table et qui la servent.

Tout est à regarder de près parmi ces figurines

et, comme toujours, les plus intéressantes sont les moins solennelles.

C'est le sort des choses familières d'être toujours actuelles. Avec le temps, disparaît l'originalité ou l'éclat des cérémonies de circonstance. Rien n'est plus froid que les décors d'une fête terminée, à moins que l'habileté des architectures ou des agencements y ait une telle part, qu'on doive les considérer comme de pures œuvres d'art, ce qui leur ôte toute valeur documentaire.

Leur seul intérêt permanent, même après des siècles, est dans l'observation humaine qu'ils renferment et qui n'est pas la plus aristocratique, mais la plus populaire, la plus humble, celle-là même que Moreau le Jeune a rendue excellemment. Il n'a pas seulement dessiné, dans ce genre, d'étonnantes silhouettes, de l'exécution la plus fine, il en a composé de délicieux petits tableaux de mœurs parisiennes. On retrouve, dans ces groupes populaires, si pleins de vie et de gaieté, la pénétration patiente et gouailleuse de l'enfant de la rue de Buci. A ce point que, dans *l'Illumination du parc de Versailles*, on ne voit plus qu'un peuple grouillant de spectateurs, les uns debout, les autres dansant autour des feux ou traînés en brouettes, et, tout au travers, les Gardes du corps contenant la foule, les ouvriers portant leurs échelles et allumant les lampions, enfin, tout l'envers du décor.

L'Arrivée de la Reine à l'Hôtel de Ville fait

ŒUVRES DE MOLIÈRE. — LES PRÉCIEUSES RIDICULES



encore mieux comprendre tout ce que Moreau le Jeune a apporté de vérité et de nouveauté dans l'expression des foules.

La Marche du Roy sur le Pont-Neuf, dessinée plus d'un siècle auparavant par Van der Meulen, est de même ordonnance. Louis XIV, dans son carrosse, entouré de ses Gardes du corps, de ses pages, et des Suisses, passe sur le Pont-Neuf au milieu d'une haie de peuple. Il y a là un essai de tableau de la vie populaire : des gamins qui se battent, des pâtissiers avec leur éventaire, des bourgeois qui causent. Mais il y manque ce que l'ironie de Moreau a ajouté, dans sa composition, de vérité et de vie.

Il n'atteignit pas du premier coup cette intensité d'expression. Il avait commencé par les groupes pour arriver aux foules. Vernet lui avait montré quel parti on pouvait tirer de ce nouveau sujet, et, avec toute la différence de la portée d'esprit et du talent, il était arrivé à la merveille dans ce genre : *La Fête donnée à Louveciennes le 27 décembre 1771.*

Cette Fête n'est mentionnée par aucun des nouvellistes ou chroniqueurs du temps, si empressés pourtant à noter les moindres incidents de Cour. On ne peut néanmoins douter de sa réalité. Moreau le Jeune avait été présenté, l'année précédente, par Cochin et agréé comme dessinateur des Menus-Plaisirs. Il était devenu, par là, le dessinateur officiel de toutes les cérémonies de la Cour et le

tableau d'une fête supposée où se seraient trouvés le Roi et sa maîtresse en titre, eût été une offense dont le châtiment ne se serait pas fait attendre.

Le dessin de Moreau fut exécuté, probablement, sur la demande de Madame Du Barry, puisqu'elle le conserva chez elle, où il fut découvert, dans la perquisition qui suivit son arrestation, en 1793.

Le souper se fit dans la salle à manger du nouveau pavillon que l'architecte Le Doulx venait de construire. Le décor était merveilleux. Au-dessous d'un plafond à caissons, des tribunes remplies de dames qui assistent, d'en haut, à cette parodie du Grand Couvert; en bas, des statues de marbre de Pajou et de Lecomte; des torchères et des lustres de Gouthière; partout, ce que le luxe et le goût le plus délicat, ont de plus somptueux.

Le Roi et Madame Du Barry sont assis l'un à côté de l'autre, au milieu de la table, en pleine clarté, mais, au second plan. Entre eux et le spectateur, s'interposent d'autres personnages. Le premier plan est occupé, exclusivement, par ceux qui servent et non par ceux qui soupent. Louis XV et la comtesse, bien que placés dans une éblouissante lumière, ne sont plus que des figurines à peine reconnaissables. La note même de Moreau, au bas de son dessin, est nécessaire pour qu'on le situe et qu'on donne des noms aux convives.

Ce souper est bien le souper de la Cour, non pas l'orgie grossière, telle que se le figurait l'ima-

ŒUVRES DE MOLIÈRE. — SGANARELLE
OU LE COCU IMAGINAIRE



gination populaire, mais celui que nous décrit si exactement, le duc de Croÿ dans ses Mémoires, le festin compassé, asservi à l'étiquette, en un mot, froid et ennuyeux.

C'est donc la foule qui, là encore, occupe la première place, les Gardes suisses avec leur habit rouge et l'épée au côté, les valets qui servent, les intendants qui dirigent, tout ce qui est titulaire d'une charge dans la maison du Roi ou de la maîtresse.

A dire vrai, c'était toujours la tradition de l'art français, mais là où les peintres et les graveurs du XVII[e] siècle n'avaient mis que des personnages sans relation avec le sujet, le XVIII[e] siècle avec Vernet et Moreau mettait l'intérêt et la vie.

* * *

Revenons à Moreau le Jeune quand il sortit de l'atelier Le Bas, ou plutôt, au moment où il voulut se suffire à lui-même, car, en réalité, les relations ne furent jamais rompues entre son maître et lui. Après son mariage, il viendra s'installer rue de la Harpe, en face de Le Bas et deviendra son associé dans la plupart de ses entreprises de gravure.

Ses commencements furent difficiles. Il acceptait, à bas prix, ces ouvrages de labeur qui donnent à peine le pain quotidien. Il grava pour le comte de Caylus, pour l'*Encyclopédie,* pour tout le monde,

histoire commune à la plupart des artistes. Combien, et des meilleurs, bénéficiaires aujourd'hui de toutes les renommées et de tous les honneurs, ont commencé modestement par le prospectus anonyme, par la caricature, par la vignette de journal ou l'illustration du livre à bon marché !

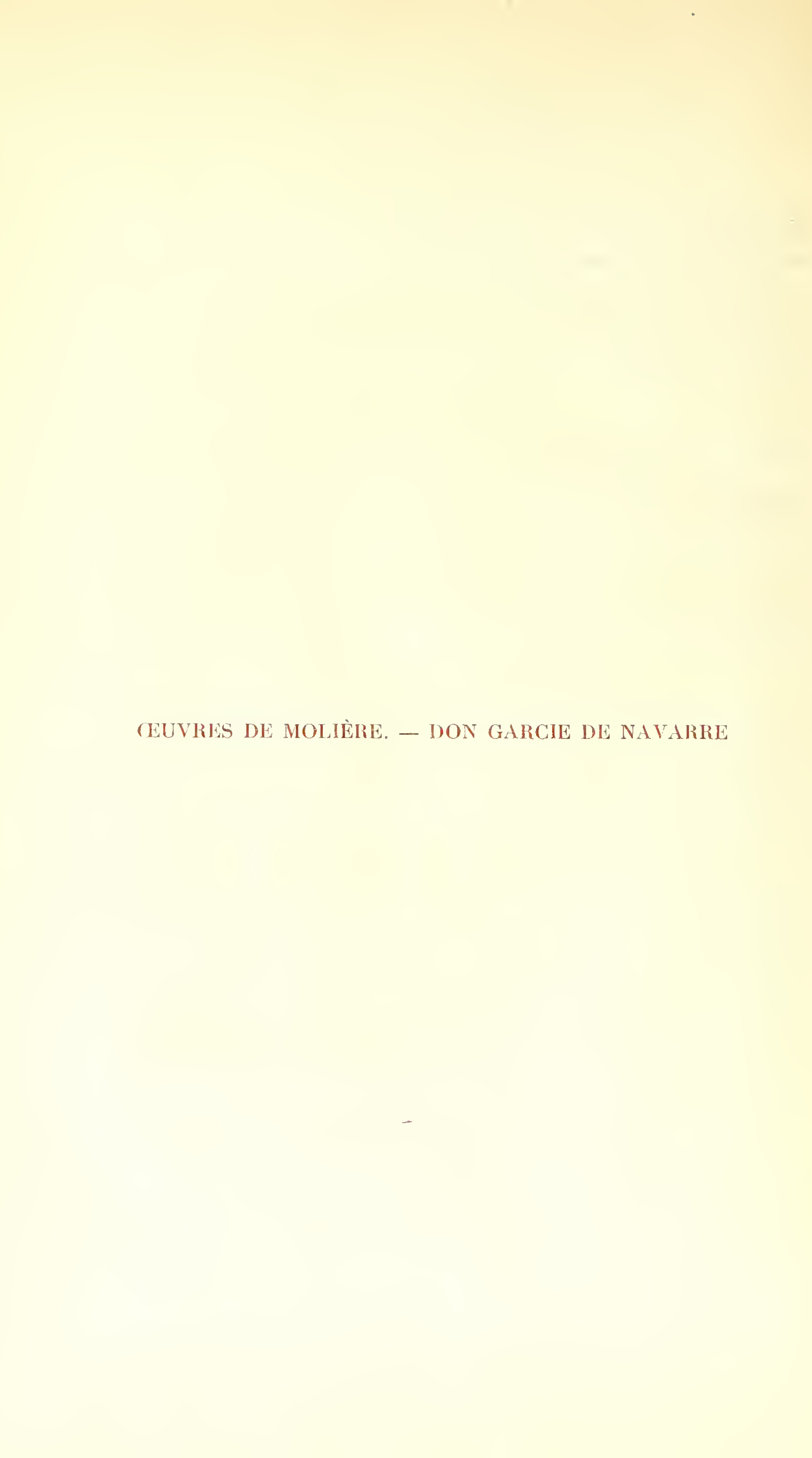
Mais si, à notre époque, les débuts sont lents et restent souvent obscurs jusqu'à être méconnus, au XVIII[e] siècle, le talent ne tardait longtemps ni à se faire connaître, ni à être protégé.

Le mariage de Moreau le Jeune fut la première récompense de sa valeur d'artiste, et son premier pas vers la fortune.

En 1765, il épousait, à vingt-quatre ans, Françoise-Nicole Pineau, âgée d'environ vingt-cinq ans, fille de Dominique Pineau, le sculpteur et de Jeanne Marie Prault, fille du libraire.

Les relations d'ancienne amitié qui unissaient les Pineau à Dumont l'architecte et à Moreau, avaient préparé ce mariage. L'événement était heureux pour notre dessinateur qui entrait ainsi dans un groupe d'artistes considérés, bien en cour, recherchés par les amateurs, employés par les Contrôleurs des Bâtiments du Roi. Moreau en même temps s'alliait à l'une des plus grandes familles de libraires du siècle, les Prault.

Pierre Prault, libraire-imprimeur des Fermes du Roi, était un homme considérable dans sa corporation. En 1765, au moment du mariage de Moreau,



ŒUVRES DE MOLIÈRE. — DON GARCIE DE NAVARRE



il avait quatre-vingt-deux ans ; son grand âge l'empêcha sans doute de signer l'acte de mariage de sa petite-fille, puisqu'il n'y figure pas. Trois de ses fils, Laurent-François, Pierre-Henry et Laurent, tous libraires à Paris, continuaient les traditions d'art et de goût qui l'avaient rendu célèbre. Il achevait sa vie en jouissant de sa fortune, au milieu de ses collections d'objets d'art, digne représentant de ces grands libraires d'autrefois, qui savaient parfois engloutir leur argent dans ces admirables éditions qui sont la gloire de nos Bibliothèques.

On voit, par les dates, que Prault ne tarda pas à employer Moreau. Ce fut d'abord à des ouvrages de pure ornementation, des titres d'éditions italiennes de l'Arioste, du Tasse, de Guarini (1767).

Ces titres ornés étaient d'ordre architectural, de ce style qu'on est convenu d'appeler Louis XVI et qui fleurit dans les dernières années de Louis XV ; médaillons, guirlandes, consoles.

Ils étaient, à cette époque, non pas une nouveauté complète, mais rappelaient une mode tombée en désuétude depuis le commencement du XVIIe siècle. Léonard Gautier avait continué cette tradition de la Renaissance, jusque sous Louis XIII. C'était, alors, le style des dernières années du XVIe siècle, portiques, frontons, pilastres, peuplés de ces figures allégoriques dont les artistes flamands, les Galle, les Sadeler, ont orné tant de livres imprimés à Anvers.

Mais, sous Louis XIV, le titre orné est remplacé par le frontispice qui est lui-même une allégorie. La figure humaine y prend la place de l'ornement. Ce sont les dieux et les déesses, surtout Minerve, qui descendent sur la terre pour célébrer la gloire du Roi et ses conquêtes, les triomphes de la Religion, les Beaux-Arts et les Sciences vainqueurs du temps, pages signées parfois de noms illustres mais banales et médiocres dans leur plate emphase. C'est encore et partout l'École de Bologne qui triomphe chez les libraires, comme elle triomphe à Versailles.

Enfin, avec Louis XV, on revient au titre orné d'autrefois, mais à la mode architecturale du temps, avec rinceaux et pilastres, tels que dans la *Secchia rapita* et le *Vocabulario portatile,* modèles dûs à l'invention d'un dessinateur incomparable dans ce genre, J.-C. Choffard.

En même temps qu'il travaillait pour Prault, Moreau le Jeune s'essayait à la gravure de composition, par deux planches d'après Greuze, *la Bonne Éducation* et *la Paix du ménage*. Il n'en fit que l'eau-forte : elles furent terminées par Ingouf. La tentative ne parut pas heureuse. La fadeur sentimentale du sujet, la mollesse du dessin qui se dissimule mal sous les hardes flottantes qui couvrent les héros de cette anecdote, tout était contraire au tempérament de Moreau, fait de fermeté et de précision. Il ne renonça cependant pas à interpréter les compo-

ŒUVRES DE MOLIÈRE. — L'ÉCOLE DES MARIS



ŒUVRES DE MOLIÈRE. — LES FACHEUX



sitions de Greuze, puisque, dix ans plus tard, il fit la gravure de *la Philosophe endormie,* c'est-à-dire Madame Greuze, la plus étrange des philosophes.

Mais Greuze était alors un maître universellement admiré. Ses tableaux littéraires, ses sujets à émotion froide, où se rencontre tout, excepté de la bonne peinture, soulevaient l'enthousiasme. A ce point que, lorsque *la Malédiction paternelle* parut, en 1777, le *Journal de Paris* annonça en ces termes le succès de l'œuvre et le dessin de Moreau : « *La Malédiction paternelle* est regardée par un grand nombre de connaisseurs comme le chef-d'œuvre de ce savant artiste. On sait qu'il a fait longtemps la matière de la conversation générale. L'enthousiasme était tel que, dans une société de personnes de distinction, pour diminuer les regrets de ceux qui n'avaient pas pu le voir et leur donner une idée de la composition de ce tableau, un artiste célèbre eut la complaisance d'en faire sur-le-champ le dessin. » L'artiste célèbre était Moreau le Jeune.

Même triomphe, l'année suivante, pour *le Fils puni.* Et les deux estampes parurent avec ce titre, rare dans l'histoire de la gravure : « Tableau de Greuze gravé de mémoire. »

Mais ces ouvrages ne sont que des accidents dans la vie artistique de Moreau le Jeune. En cela, comme en toutes choses, il suivait la mode, il participait aux engouements du jour. En réalité, Greuze ne fut jamais son homme.

Son véritable début, la révélation de ses qualités personnelles se manifeste dans la gravure de deux gouaches pleines d'esprit, *le Coucher de la Mariée,* et *le Modèle honnête* de Baudouin. *Le Modèle honnête,* exposé au Salon de 1769, fut terminé par Simonet. C'est un de ces sujets équivoques tels que les aimait Baudouin, sujets à prétentions vertueuses, à visées morales, comme l'étaient toutes les gaillardises de cette époque. Mais elle ne rentre pas, comme *le Coucher de la Mariée*, dans les scènes que Moreau le Jeune eût aimé à traiter. Aussi l'exécution n'a-t-elle pas l'étonnante virtuosité de son pendant ; c'est l'œuvre d'un bon praticien.

Le Coucher de la Mariée, au contraire, bien que Baudouin en soit l'auteur, aurait pu être signé de Moreau, au moins en partie. On retrouve là, avec plus de somptuosité, plus de richesse dans l'ornement, les belles architectures du *Monument du Costume.* Les étoffes sont plus abondantes, mieux chiffonnées, les tentures d'une étoffe plus riche, plus lourde que dans les chambres un peu nues des *Précautions,* mais la Mariée, sa mère, ses caméristes ont quelque chose des croquis de femmes dont Moreau a couvert ses calepins.

Baudouin, d'ailleurs, avec Cochin, a contribué à la création du type féminin de Moreau. *La Toilette* aurait pu, sans grand effort, être dessinée par lui, tant on retrouve, dans cette charmante estampe, sa finesse et sa netteté. En art, comme ailleurs, on

ŒUVRES DE J.-J. ROUSSEAU. — LA NOUVELLE HÉLOÏSE

FLEURON DE TITRE

est toujours le fils de quelqu'un ; aussi peut-on surprendre, dans ces premières planches, le secret de la formation de ce type de jeune femme qu'il adoptera pour l'illustration de *J.-J. Rousseau* aussi bien que pour le *Monument du Costume*.

En attendant cette heure, qui se fera encore attendre quelques années, il travaillait pour les libraires ou, pour mieux dire, pour Prault. Cet éditeur, qui devait mourir en 1769, finissait sa longue carrière par la publication d'un des plus beaux livres illustrés du siècle : *Les Métamorphoses d'Ovide,* traduction de l'abbé Banier.



LE PRÉSIDENT HÉNAULT. — NOUVEL ABRÉGÉ CHRONOLOGIQUE



II

Les Métamorphoses d'Ovide. — Le Théatre de Molière. — Les Chansons de J.-B. La Borde. — Les A-propos de Société de Laujon.

Les Métamorphoses d'Ovide offraient un thème unique aux artistes d'une époque où la mythologie inspirait tous les beaux-arts. On la trouvait sur les plafonds et les lambris des palais, comme dans les Folies des financiers. Elle triomphait aussi dans la Littérature, la Poésie, le Théâtre, partout où l'on avait besoin d'esprit, de grâce et de lumière.

Pour que l'édition nouvelle d'Ovide fût parfaite de tout point, on prit la plus célèbre traduction qui existât alors, celle de l'abbé Banier, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Cette traduction avait eu un grand retentissement, à son apparition, non pas tant pour elle-même, que pour les commentaires dont elle était entourée. L'abbé Banier, hésitant devant l'énigme indéchiffrable des mythes antiques, avait tenté de leur donner une explication conforme au rationalisme qui pénétrait, alors, l'érudition comme la philosophie. Il faisait de l'histoire des Dieux, les simples aventures de médiocres humains haussés jusqu'à la divinité par l'imagination populaire. Quant aux Métamorphoses, elles n'étaient plus, pour lui, que les « jeux d'esprit » des poètes.

La science de l'abbé Banier était réelle et sa conception de la mythologie séduisit tous ceux qui n'avaient qu'une connaissance toute mondaine de l'antiquité. Aussi fit-elle fortune. Elle suffisait aux esprits qui croient que la raison suffit à tout.

Aujourd'hui, cette question ne nous paraît pas aussi élémentaire.

Nous savons que les mythes aimables dont s'amusaient les Salons du XVIIIe siècle, au lieu de dater de la civilisation gréco-romaine, se reculent dans le temps, jusqu'à des profondeurs immenses. Ils symbolisent des phénomènes terrestres ou humains dont la grandeur formidable se perd dans un lointain que

ŒUVRES DE MOLIÈRE. — L'ÉCOLE DES FEMMES



ŒUVRES DE MOLIÈRE. — LA CRITIQUE DE L'ÉCOLE DES FEMMES



l'on ne soupçonnait pas alors. Et une mythologie illustrée, de nos jours, devrait être faite des types primitifs de l'humanité.

Heureusement pour l'art, le XVIIIe siècle s'en tint aux élégants poèmes d'Ovide. Rien de laid, était sa devise, et il fut servi à souhait.

Les Métamorphoses d'Ovide gravées sur les dessins des meilleurs peintres français par les soins de Le Mire et Basan, graveurs. Tel fut le titre de ces quatre volumes dont la publication dura quatre ans, de 1767 à 1771. Ils étaient dédiés au duc de Chartres, — le futur Philippe-Égalité, — arrière-petit-fils de ce Régent, dont les auteurs, dans leur dédicace, rappelaient, en termes voilés, les gravures pour *Daphnis et Chloé.*

« Les peintres » auxquels ils avaient confié le dessin des vignettes, étaient Boucher, Eisen, Monnet, Gravelot, etc., enfin Moreau le Jeune, qui fournit vingt-quatre dessins gravés par Le Mire, Baquoy, Simonet, Basan, etc...

Moreau figurait donc, dès cette époque, parmi l'élite de ces artistes français dont la valeur, après toutes les révolutions du goût, a persisté au point de devenir immuable. Et ses vingt-quatre vignettes sont parmi les meilleures de la série, avec celles de Gravelot et de Monnet. Eisen y figure aussi, mais avec une insuffisance de dessin qui fait croire que le grand et maigre élève de Le Bas, avait plus de goût pour les cavalcades du dimanche que pour les académies de

l'atelier. Il passait, déjà, pour un paresseux bien doué, pour un de ces bohèmes au travail facile et négligé, comme il en existe tant encore dans le monde des illustrateurs. Il a justifié sa réputation. Quelle différence entre lui et son camarade Moreau, le laborieux obstiné, perpétuellement appliqué à la perfection de son dessin, tendu vers cette ambition de faire tenir de grandes compositions dans le cadre étroit d'une vignette !

Quant à Boucher, il n'intervient, dans les *Métamorphoses,* que par des groupes de Nymphes et d'Amours, qu'il avait répétés partout et à profusion, images sans rapport direct avec les Fables qu'elles devaient commenter. On dirait de ces études d'atelier que tout artiste en renom abandonne au libraire, pour ajouter à un livre le prestige d'un nom glorieux.

Mais, malgré les disparates, inévitables entre dessinateurs de tempéraments divers, *les Métamorphoses* gardent une unité d'inspiration qui en fait un type du livre illustré sous Louis XV. Et cette unité n'est pas due à la volonté impérieuse du directeur de la publication, mais aux principes universellement admis, qui avaient dirigé l'éducation de ces artistes, les avaient enveloppés d'une atmosphère d'idées identiques et les avaient conduits vers le même but : toutes conditions nécessaires à la formation d'un style.

Celui qu'on est convenu d'appeler « style Louis XV » a passé par de singulières vicissitudes. Chez les contemporains même, il rencontra des con-

ŒUVRES DE MOLIÈRE. — L'IMPROMPTU DE VERSAILLES



tempteurs. On l'appelait alors, avec dédain, « style moderne », et sa préciosité faisait présager à quelques-uns, la décadence irrémédiable de l'Art. Aujourd'hui, bien des exagérations qui étonnaient ou blessaient le goût de nos pères, nous sont devenues imperceptibles. Le temps, qui nivelle les détails pour ne respecter que les grandes lignes, n'a plus laissé que le fond durable de ce style qui nous apparaît homogène, depuis son commencement jusqu'à sa fin.

Il a subi une réaction violente, poussée jusqu'à la plus complète disgrâce. On sait en quel dédain il a été tenu par l'École de David et les romantiques. Il a failli périr pour avoir été suspect de convention et d'illogisme.

Il a survécu cependant; la revanche est venue et, aujourd'hui, il est remis en son plan, à côté des plus belles formes de l'art français.

Ce retour de faveur a ses raisons authentiques, puisqu'il est bien entendu que le goût des amateurs ne suffit pas pour consacrer la valeur d'une époque. Ces raisons, il les porte en lui-même : elles se résument en deux mots : la science et la conscience des artistes qui l'ont créé.

Ne parlons pas de l'architecture qui implique, depuis l'antiquité, des lois inéluctables. Les ouvrages d'un Gabriel, d'un Lassurance, d'un Blondel, témoignent pour eux. Mais, dans la peinture, les œuvres d'un Chardin, d'un Boucher, les portraits d'un Perronneau ou d'un Duplessis, sont le dernier terme

d'une science profonde du dessin et des valeurs.

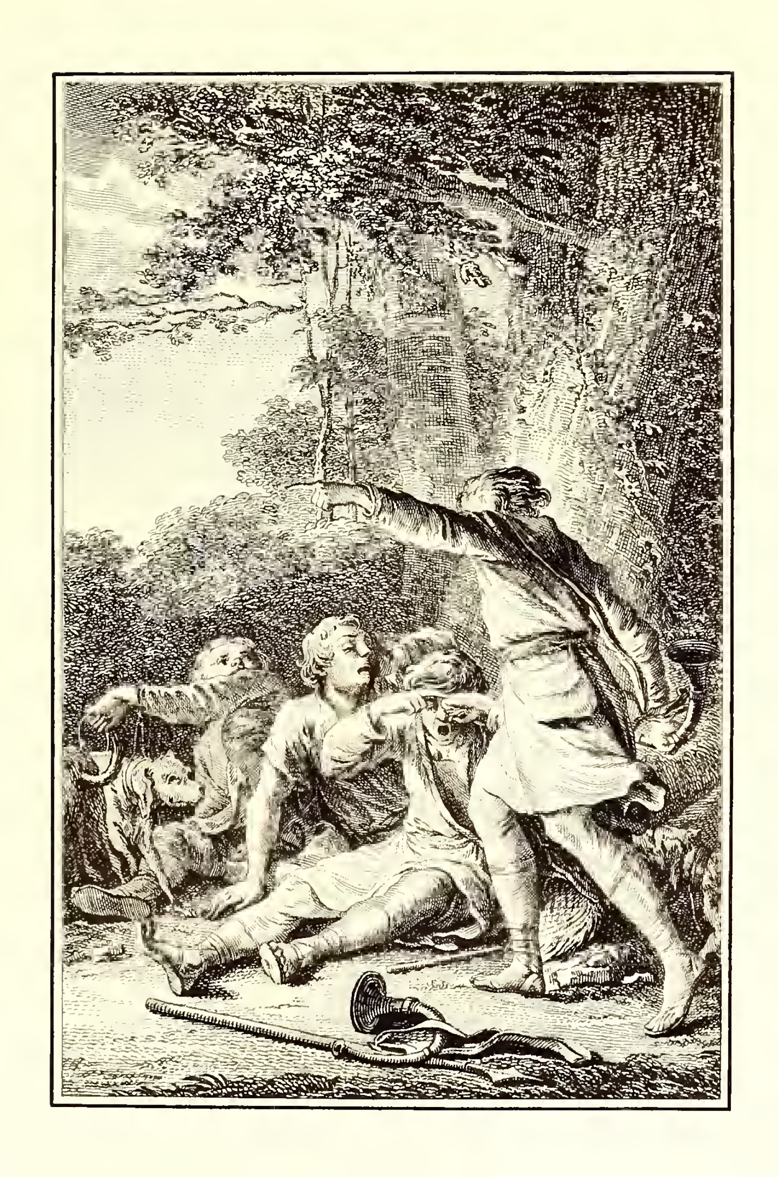
On disait de Largillière qu'il était un des plus grands techniciens de la couleur. Le mot pourrait s'étendre à tous les artistes qui l'ont suivi. Le XVIII[e] a été le siècle des techniciens.

Il n'est pas jusqu'à l'art ornemental dont les fantaisies, qui semblent nées d'un caprice nonchalant, ne soient, en réalité, établies sur les principes les plus positifs. Il est facile de retrouver la règle et le compas dans ces courbes imprévues, ces rinceaux, ces coquilles, ces guirlandes, jusque dans ces attributs si pondérés dans leur liberté.

Tout, dans l'art de ce temps, était fondé sur la science et la raison. Les vignettes de Moreau le Jeune, comme celles de ses rivaux, ont cette raison et cette probité. Leur composition, dans la suite des *Métamorphoses*, a été étudiée par lui avec un soin qui l'égale à celles de Boucher. A côté de ce maître, il tient sa place. Quant au dessin, c'est celui d'un artiste qui, dès l'enfance, a vécu le crayon à la main, qui, partout et toujours, en dehors des heures d'atelier, a noté les formes, les gestes, et surpris l'expression caractéristique de tout ce qui a passé devant ses yeux.

Un art fait de ces éléments peut ne pas atteindre aux plus hautes conceptions de l'esprit humain ; il peut ne pas satisfaire ceux qui cherchent l'âme des choses ; mais il a, comme l'art grec du III[e] siècle, auquel il ressemble par l'esprit et la gaieté, tout ce qu'il faut pour durer : l'imagination et la science.

ŒUVRES DE MOLIÈRE. — PROLOGUE DE LA PRINCESSE D'ÉLIDE



Aux *Métamorphoses* succède, en 1773, *le Théâtre de Molière avec les Remarques de Bret.*

Molière, il faut l'avouer, ne fut pas, malgré le respect dont sa mémoire était toujours entourée, l'auteur favori du XVIIIe siècle. Il lui manquait, à lui comme à Corneille, ce raffinement subtil dans la pensée et ce style atténué qui plaisaient tant aux contemporains de Marivaux et de Voltaire. Ils étaient de trop haute taille. On sait le discrédit où était tombé le Théâtre de Corneille et quelles étranges critiques Voltaire se permit impunément dans l'édition qu'il fit de ses œuvres.

Racine seul, parmi les grands auteurs de Louis XIV, plaisait aux femmes par ses tragédies de l'amour et l'opinion des femmes ne souffrait pas alors de contradicteurs.

Molière était donc toujours admiré, mais peu pratiqué ; au point que Beaumarchais put lui emprunter des scènes, sans susciter les protestations de la critique. On le lisait peu ; il y avait près de quarante ans qu'il n'avait été fait une belle édition de son Théâtre. La dernière avait paru en 1734, avec les figures de Boucher, qui, depuis lors, perpétuellement copiées et réduites, avaient servi à orner toutes les éditions de moindre format, publiées en France et à l'étranger.

Le *Molière* de Moreau le Jeune faisait donc figure de nouveauté. Ses trente-trois vignettes furent gravées par Simonet, De Launay, Née, Duclos, Helman, etc.,

c'est-à-dire par les artistes les plus adroits. Cependant, aucune de leurs planches ne peut donner, à qui ne les a pas vus, l'idée des dessins originaux. Toute l'habileté de la pointe, toute la maîtrise du métier, ne sauraient rendre l'extraordinaire transparence de ces lavis. Une lumière légère et diffuse éclaire ces appartements, depuis les corniches jusqu'au sol ; elle pénètre dans les pièces voisines par les portes entr'ouvertes ; on la suit partout ; elle donne l'espace, la profondeur, la réalité à des scènes qui en deviennent grandes dans leur exiguïté. Et tout cela, exécuté avec les moyens les plus simples, avec un peu de bistre, qui suffit à exprimer toute la gamme des valeurs.

Remarquons d'abord les fonds d'architecture de cette décoration théâtrale. Moreau les a traités avec le même soin que les personnages et il en sera de même dans tout son œuvre. Ne lui en faisons pas un mérite particulier. Pour tous les artistes de ce temps, aussi bien les peintres que les dessinateurs, l'étude de l'architecture était une partie de l'éducation première. On estimait que, pour être complet dans un art, on devait les connaître tous. On n'avait pas encore l'idée de ces praticiens qui vont d'atelier en atelier, établissant la perspective des compositions décoratives ou des tableaux d'histoire des peintres en vogue.

Moreau le Jeune dessinait lui-même les portiques, les colonnades, les lambris sculptés, les trumeaux avec une telle fidélité, qu'ils pourraient être cons-

ŒUVRES DE MOLIÈRE. — LA PRINCESSE D'ÉLIDE



truits sur ses modèles. Les salles du *Festin royal* et de la *Fête de Louveciennes*, sont des chefs-d'œuvre de précision architecturale en même temps que de couleur : la vérité du cadre fait la vérité des personnages. Nous voilà loin des idées modernes qui estiment contraire à l'art, l'exactitude des architectures dans une composition et déclarent puéril, le rendu exact des terrains.

Pour les costumes de son *Molière*, Moreau suivit l'exemple de Boucher. Il ne se mit pas en peine de reconstitution historique et n'alla pas fouiller dans les magasins de la Comédie-Française, pour y retrouver les accessoires et les habits du temps. Il fit une seule exception, pour un meuble unique, la relique vénérable de la maison de Molière : le fauteuil du *Malade imaginaire* où s'était assis, quelques heures avant d'expirer, l'un des plus grands maîtres du Théâtre.

Cette exception faite, tout va pour lui comme s'il s'agissait de ses contemporains. Il habille les personnages de Molière à la mode de 1770. Et cela n'est pas choquant. De Louis XIV à Louis XV, les différences dans le costume n'étaient pas de celles qui déterminent une époque ou une civilisation. C'était encore, pour les contemporains de Moreau, l'habit, la veste, la culotte, l'épée et la perruque. La mode leur avait enlevé beaucoup de la gravité du grand siècle, mais ces changements étaient superficiels. Il n'y avait pas entre l'esprit et les mœurs de la France

de Louis XIV et celle de Louis XV, l'abîme qui sépare la France d'aujourd'hui de la France de l'ancien Régime.

Et même, au lieu de faire un reproche à Moreau de ses anachronismes, peut-être faudrait-il l'en féliciter : ils nous donnent sur l'aspect de l'ancien Paris et sur la décoration et le mobilier des appartements, les plus utiles indications.

Le Paris d'autrefois disparaît de jour en jour; une ville moderne se substitue à la ville du XVIIIe siècle comme celle-ci avait remplacé le Paris de la Renaissance. Aussi, tout ce qui rappelle la cité de jadis devient-il de plus en plus précieux. Les vignettes de *l'Étourdi*, de *l'École des maris*, et de *l'École des femmes*, du *Mariage forcé*, des *Fourberies de Scapin*, nous offrent l'aspect des rues et des places du vieux Paris, avec leurs grands hôtels et cet air de calme que l'on retrouve encore dans quelques villes de province. Et, en fait, le Paris d'autrefois, malgré la grandeur et la beauté des monuments, n'avait pas cette immensité monstrueuse de la capitale moderne. Il était seulement la plus grande et la plus belle des villes de province. Quelle raison de ne pas croire à la sincérité du dessinateur, parisien casanier s'il en fut, puisque partout où l'on peut le contrôler, on le trouve exact? Dans la vignette des *Fâcheux* par exemple, dont l'action se passe à Versailles, ne reproduit-il pas fidèlement la vue du Parc avec la Fontaine de la Pyramide?

Les renseignements sont plus intéressants encore

ŒUVRES DE MOLIÈRE. — LE MARIAGE FORCÉ



pour la décoration des appartements. On y retrouve les tentures à grandes raies dans *les Précieuses ridicules ;* les meubles familiers, les larges commodes ventrues dans *le Bourgeois Gentilhomme;* les bibliothèques monumentales dans *les Femmes savantes;* les cages à perroquet, d'où parfois l'oiseau s'évade, et, surtout, ce meuble, inutile aujourd'hui, mais qui faisait le confort des grands logis d'autrefois, qui créait une petite pièce dans la grande, y permettait la tiédeur auprès de la cheminée, l'intimité des conversations, l'abri contre les importuns, le paravent. On le retrouve dans la plupart des vignettes de Moreau le Jeune, sans qu'il joue un rôle dans la scène théâtrale. L'artiste l'a mis partout parce qu'il était partout.

Jusqu'à présent, nous n'avons pas trouvé de réminiscences dans l'œuvre de Moreau. Nous allons en constater une première, très nette, dans son *Molière :* celle du *Sicilien ou l'Amour peintre.* Là, Moreau s'est souvenu directement du Peintre dans *le Modèle honnête* de Beaudoin, qu'il avait gravé quelques années auparavant. Même composition générale et surtout même attitude de l'artiste, vu de dos, renversé sur son fauteuil, montrant à plein sa palette chargée de couleurs, figure qui est son propre portrait, au témoignage de Madame Carle Vernet, sa fille. Les emprunts de ce genre sont à noter, car ils sont rares chez Moreau. En feuilletant les deux mille pièces de son Œuvre, quand on croit revoir une composition, un personnage, un décor, c'est chez lui-même qu'il faut les cher-

cher. Il ne copie pas ; il se répète. Permis à lui d'avoir subi les influences de ses prédécesseurs, Vernet, Boucher, Beaudoin. C'est en cela qu'il reste puissamment attaché à la tradition française et qu'il bénéficie, sans effort, du talent et de l'expérience de ses maîtres.

Les *Chansons* de La Borde ne nous donneront pas de ces réminiscences : nous y trouverons, au contraire, la première idée de compositions qu'il développera dans la suite, avec des variantes.

En 1773, parut le premier des quatre volumes des *Chansons* de La Borde, sous ce titre : *Choix de chansons mises en musique par M. de La Borde, premier valet de chambre ordinaire du Roi, Gouverneur du Louvre. Ornées d'estampes par J.-M. Moreau. Dédiées à Madame la Dauphine Marie-Antoinette.*

Jean-Benjamin de La Borde était à la fois financier, littérateur et musicien. Il avait publié, en 1764, une comédie en deux actes mêlés d'ariettes, *le Dormeur éveillé.* Puis il donna *le Choix de chansons* de 1773, et, enfin, en 1784, un *Recueil de quelques petits vers dédiés à Adélaïde par le plus heureux des époux.* En même temps, et au milieu de toutes ses entreprises financières, il engageait et soutenait de son immense crédit, des publications illustrées telles que les *Tableaux de la Suisse,* et surtout la *Description générale et particulière de la France*, où se place la gravure d'un des plus beaux dessins de Moreau, la *Revue de la Plaine des Sablons.*

Nous n'avons pas à apprécier sa valeur comme

ŒUVRES DE MOLIÈRE. — LE FESTIN DE PIERRE





financier. Il était aventureux ; il compromit souvent sa fortune dans des affaires hasardeuses d'où le sauva la protection royale. Il faillit être ruiné plusieurs fois, jusqu'au jour où la Révolution le ruina définitivement et lui fit subir le sort qu'elle réservait aux Fermiers généraux.

Moreau le Jeune devait se charger, seul, de l'illustration des quatre volumes du *Choix de Chansons ;* mais survint, entre La Borde et lui, une querelle qui gâta l'affaire. L'artiste se retira après la publication du premier volume et la suite fut confiée aux médiocres graveurs, Le Bouteux, Le Barbier, Saint-Quentin.

Nous ne connaissons pas les causes de cette brouille : la question d'argent y fut probablement étrangère. Si l'un était rigoureux sur ses droits, l'autre était prodigue. Il a suffi, peut-être, entre l'artiste fier et ombrageux et le financier plein d'importance, de quelques-uns de ces mots malheureux qui ne se pardonnent pas.

Quoi qu'il en soit, les vignettes des chansons sont de sa meilleure veine et méritent quelques remarques. *La Dormeuse* peut passer pour la première idée des *Délices de la Maternité* dans le « Monument du Costume ». C'est le même parc où, sur le même banc de bois, au pied d'une statue de l'Amour, est étendue, ici, une jeune femme que vient surprendre son amant, là, une jeune mère entourée de son mari et de ses enfants. *La Toilette* évoque le souvenir de celle de Beaudoin. Quant à *l'Amant guéri*, assis sur le quai d'un port et

regardant la mer, on pense, malgré soi, à ces figures dont Joseph Vernet a peuplé ses Vues du Levant ou ses Vues de Naples.

Dans *les Jardins de Marly*, près de la rangée des pavillons royaux, dans cette foule de promeneurs sous les grands arbres, avec cet horizon lointain de collines baignées par la Seine, on retrouve les paysages de son frère Louis-Gabriel Moreau.

Mais dans *l'Ingénue* et *la Fille mal gardée*, tout est nouveau, exquis de grâce et de poésie. Ce sont deux chefs-d'œuvre.

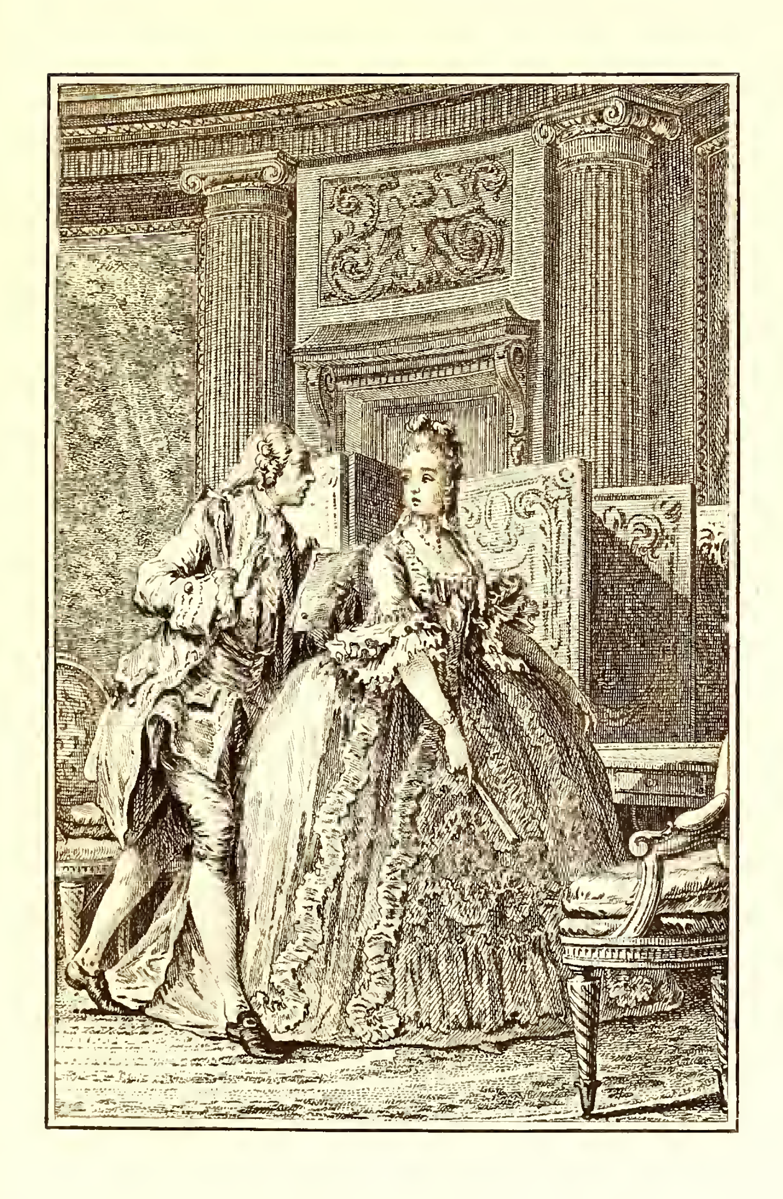
Les vignettes de *la Fête de Gonesse* et de *la Fête du Seigneur* forment un des sujets favoris des petits maîtres de la fin du XVIIIe siècle. La fête de village était un spectacle séduisant pour cette société qui, croyant se rajeunir en regardant la nature et la simplicité champêtre, reposait ses yeux du décor factice des salons par un décor de village. Après Moreau le Jeune, c'est Fragonard, Debucourt, Taunay et les autres, qui répètent ce sujet poétique où, dans un parc seigneurial, sous les grands marronniers du *Mariage de Figaro*, se pressent des montreurs de marionnettes, des vendeurs de pantins, des enfants marchands de fleurs, paysans d'opéra-comique, au milieu desquels passent le Seigneur et la Châtelaine, parés et bienveillants.

Les anecdotes de la bienfaisance inspirent, d'ailleurs, heureusement Moreau le Jeune. *L'Exemple d'humanité de Madame la Dauphine* est une de ses

ŒUVRES DE MOLIÈRE. — L'AMOUR MÉDECIN



ŒUVRES DE MOLIÈRE. — LE MISANTHROPE



plus délicieuses compositions, aussi charmante que l'épisode est touchant. La Dauphine, Marie-Antoinette, suivait en calèche la chasse du Roi. Le cerf, poursuivi, rencontre un vigneron qu'il frappe et que l'on croit mort. La femme du pauvre homme travaillait non loin de là : on comprend son désespoir. Mais le vigneron en réchappera, vient-on dire à la Dauphine, et Marie-Antoinette, suivie de ses dames et de ses gens, court essuyer les larmes de la triste créature entre les mains de qui chacun laisse sa bourse. Et cela fait songer aux contes de jadis, où le Roi et la Reine arrivent toujours, à point nommé, pour secourir les malheureux.

Moreau lui-même, reprendra encore ces sujets dans un autre recueil de chansons : *Les A-propos de Société* et *les A-propos de la folie* de Pierre Laujon.

Les Chansons de La Borde et celles de Laujon vont de pair. Le vers y est aussi terne que l'image est brillante, comme si, déjà, il fallait que la littérature fût médiocre pour inspirer convenablement le dessinateur.

Cependant, les vers de Laujon valent mieux que ceux de La Borde. Ils sont, après tout, d'un professionnel de la chanson et de la comédie, d'un successeur de Gentil-Bernard, qui devint, sous le premier Empire, membre de l'Académie française.

La vie de ce chansonnier est plus pittoresque que ses vers. Elle fut un de ces romans, très communs autrefois, qui nous paraissent invraisemblables comme des contes d'enfants. Au temps où il y avait

des originaux, l'existence d'un Laujon ne surprenait personne. On ne trouvait pas extraordinaire l'existence de ce poète qui, né sous Louis XV et mort sous Napoléon I[er], avait traversé tant d'événements tragiques, la chanson aux lèvres. Ses débuts dans la poésie légère et dans le théâtre badin, avaient été heureux. Encouragé par ces premiers succès, il avait persévéré dans ce genre qu'aimaient nos pères et que nous ne connaissons plus. *Les Sylvie, les Zéphyre* s'empressèrent d'éclore sous sa plume. Le bruit de ces succès arriva jusqu'à Madame de Pompadour qui le désigna pour un des auteurs des spectacles des Petits Appartements. Puis, il passa au service du prince de Condé, qui le chargea d'enchanter les hôtes de Chantilly; enfin il écrivit, lui aussi, un Chérubin avant Beaumarchais : *l'Amoureux de quinze ans.*

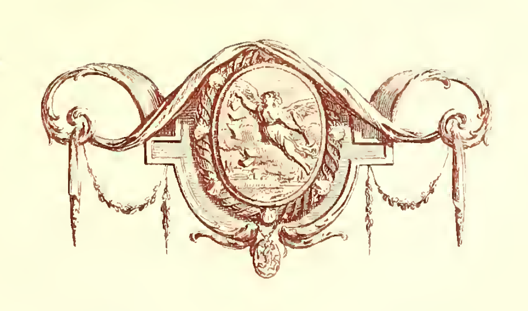
Ainsi s'écoula cette vie de songe, au milieu des refrains et des fêtes. La Révolution en fut le réveil. Laujon perdit tout ce qu'il possédait. Il ne garda que sa bonne humeur, son aménité souriante et la plus invincible des timidités. Il arriva ainsi au premier Empire, témoin dépaysé d'une civilisation disparue. L'Académie française, en l'accueillant, lui donna une dernière joie et il mourut heureux de voir auprès de lui, prêts à lui succéder, Désaugiers et Béranger.

Les A-propos de Société, parus en 1776, peuvent compter, comme les Chansons de La Borde, parmi les plus délicates trouvailles de Moreau le Jeune. Rien de plus heureux que *la Fête champêtre, la Diseuse de*

LE PRÉSIDENT HÉNAULT. — NOUVEL ABRÉGÉ CHRONOLOGIQUE

bonne aventure, le May. C'est, d'ailleurs, la meilleure époque de l'artiste, celle du *Rousseau* et du *Monument du costume,* après laquelle l'admiration dont il se prendra pour Voltaire et l'Histoire de France fera dévier, dans le sérieux, un talent né pour la fantaisie spirituelle.

La seule gravité que Moreau le Jeune savait exprimer, était celle de l'amour, des affections tendres et mesurées, des émotions de la famille. Et c'est J.-J. Rousseau qui allait lui fournir, en abondance, les sujets rêvés pour de pareils tableaux. Aussi en fit-il un de ses chefs-d'œuvre.



ŒUVRES DE J.-J. ROUSSEAU. — ÉMILE

FLEURON DE TITRE



III

J.-J. Rousseau. — Les Suites d'Estampes (Monument du Costume). — Les Portraits. — Figures de l'Histoire de France.

La Collection complète des œuvres de J.-J. Rousseau, en douze volumes, commença à paraître en 1774. Les libraires qui publiaient cette édition, lancèrent un prospectus pompeux qui affirmait la supériorité de leur entreprise sur celle de Genève, laquelle promettait des figures de Cochin. « Nos estampes, disaient-ils, sont d'après les dessins de Moreau le Jeune qui, par un talent bien rare, réunit à la composition la plus riche et la plus sage, la correction, la noblesse, la finesse et la vérité de l'expression dans toutes les parties de la figure.

« Nos autres vignettes sont dessinées et gravées par M. Choffard dont le génie, en ce genre, ne peut être peint que par le Dieu du Goût. Nos estampes sont gravées par MM. Martini, Duclos, Duflos et Simonet, dont les talents méritent certainement de grands éloges ; par le précieux M. Le Mire, dont le burin semble conduit par la main des Grâces ;

« Par MM. Delaunay, dont l'aîné a été reçu de l'Académie royale, sur des chefs-d'œuvre dans tous les genres de gravure et dont le frère annonce le même mérite ;

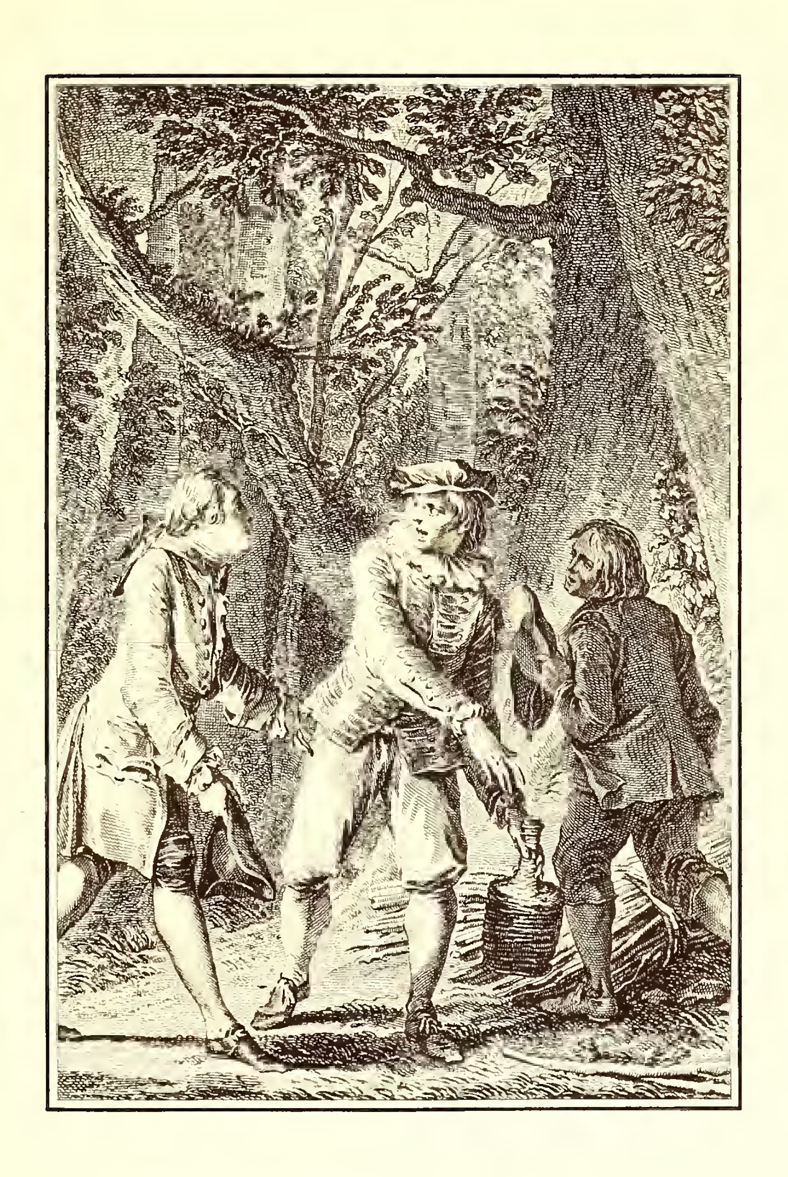
« Et enfin, par M. de Saint-Aubin qui s'associe à la gloire des grands hommes, en nous en conservant l'âme et les traits avec la plus grande fidélité. »

L'édition commençait par *la Nouvelle Héloïse* ou plutôt, en lui donnant son véritable titre : *Julie ou la nouvelle Héloïse. Lettres de deux Amans, habitans d'une petite ville au pied des Alpes.*

Le frontispice de Moreau le Jeune était une allégorie assez inattendue. Un jeune Héros se jette dans les bras d'une divinité qui est la Raison, pendant que Minerve écarte de sa lance, les Amours qui tentent de le retenir. Et la légende dit : « On se sauve de l'Amour dans les bras de la Raison. »

C'était la conclusion de Rousseau sur son propre ouvrage, conclusion conforme aux idées d'une époque qui tolérait la peinture la plus osée de l'Amour, en justifiait les « Égarements », mais n'en reconnaissait pas les droits.

ŒUVRES DE MOLIÈRE. — LE MÉDECIN MALGRÉ LUI



ŒUVRES DE MOLIÈRE. — MÉLICERTE



Aujourd'hui, c'est avoir une intelligence bien arriérée que de parler de morale dans l'histoire d'une passion. C'est une affectation, une de ces hypocrisies qui sont un hommage à la vertu. Car enfin, si la passion a des droits imprescriptibles et si le but unique de la vie doit être de la satisfaire, les préoccupations du devoir et de l'expiation ne sont plus que des expressions littéraires. Mais, pour Rousseau, comme pour ses contemporains, il n'en allait pas ainsi. L'amour, il est vrai, était souvent la grande affaire de la vie; il exigeait des sacrifices et des héroïsmes qui nous semblent hors de vraisemblance; il descendait aussi, parfois, à des compromis ou des capitulations que nous n'accepterions pas. Mais, au-dessus de tout, planait la loi morale des expiations, universellement admise comme une vérité fondamentale et à laquelle aucun écrivain n'eût osé se dérober. Dans tous les romans, depuis la *Vie de Marianne* jusqu'aux *Liaisons dangereuses,* la morale finit toujours par avoir son mot, et le dernier.

Nous avons peine à accepter cette idée, parce que le XVIII[e] siècle est resté, dans notre imagination, le siècle de l'amour. En réalité, l'amour y a tenu la place que les femmes y tenaient elles-mêmes, c'est-à-dire la meilleure. Cependant son triomphe fut éphémère. La Raison et même la chimère de la Raison, ont fini par avoir le dessus et réduit l'amour soit au rôle de fantaisie passagère des sens, soit au rôle inférieur de passion sacrifiée à de plus grands devoirs.

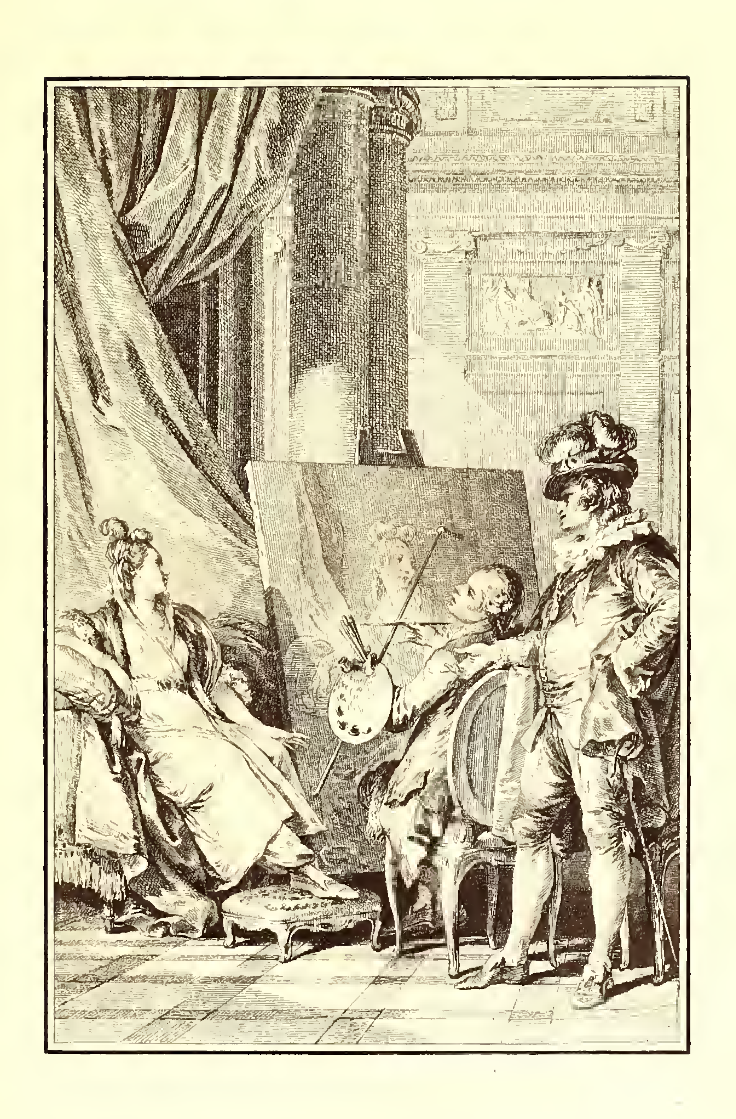
Il y eut beaucoup de Chevalier de Boufflers, profondément épris d'une Madame de Sabran et la quittant pour aller conquérir un peu de gloire dans un gouvernement lointain. La société avait ses vices, mais aussi quelques qualités supérieures qui sauvaient tout. Tel est le sens du frontispice de Moreau le Jeune, qui tient bien moins sa signification des réflexions de l'auteur que de la philosophie de son temps.

Le Baiser est une des plus heureuses compositions de l'ouvrage. Tout y est grâce et chasteté. Julie se jette dans les bras de Saint-Preux avec l'étourderie d'une jeune fille qui ne sait pas qu'elle aime ; elle se croit garantie parce qu'elle a un témoin, sa cousine. Le premier des deux baisers, celui-là tout fraternel, a été pour la cousine, ce qui encourage Julie à recevoir l'autre, et c'est là qu'est le danger. Rousseau s'est montré, en cela, plus expert en amour qu'il ne veut le paraître, puisqu'il signale la toute-puissance de l'exemple dans l'œuvre de séduction.

Cependant, comme rien ne saurait demeurer éternellement secret, et que les amants révèlent leur amour par leur attention à le cacher, la « petite ville au pied des Alpes » ne tarde pas à deviner la vérité et le père de Julie à l'apprendre.

De là, une altercation violente entre le père et la fille; un soufflet est lancé par le vieillard emporté, à la plus timide des enfants. Moreau le Jeune a repré-

ŒUVRES DE MOLIÈRE. — LE SICILIEN OU L'AMOUR PEINTRE



senté cette scène, mais elle n'est pas de ses meilleures. Il ne se sent pas à l'aise dans la violence qui va jusqu'au coup. Et puis, comme la plupart des peintres de ce temps, il ne sait pas exprimer la vieillesse.

Assurément, dans les tableaux de sainteté de cette époque, on rencontre de majestueux vieillards, mais ce sont toujours les types consacrés des personnages bibliques ou des Pères de l'Église, inventés par la Renaissance italienne et perpétués jusque sous Louis XV.

Mais le Vieillard, dans l'art français du XVIII[e] siècle, est un personnage de scènes villageoises. Et Greuze est un des rares artistes qui se soient plu à le peindre, le visage rasé, la chevelure tombant sur les épaules, en longues boucles. On le retrouve, toujours le même, dans *l'Aveugle*, *la Malédiction paternelle*, ou *le Fils puni*. Partout ailleurs qu'au village, il semble ne pas exister, ou, si on le montre, c'est mendiant ou malade, accablé de toutes les misères physiques et morales, comme dans *la Vieillesse* de Jeaurat, avec cette légende : « Vieux, on le méprise, on l'évite. » A peine figure-t-il, de loin en loin, dans les épisodes de la vie bourgeoise, dans ces scènes de famille où l'on célèbre la fête des grands-parents.

La vérité est que le XVIII[e] siècle veut ignorer la vieillesse. Il se sent et veut rester jeune. Et, quand l'âge vient, la poudre et le rouge lui donnent une apparence de fraîcheur que les conventions mon-

daines acceptent pour vraie. Le rouge, chez les femmes, est en usage dès l'adolescence; quant aux cheveux blancs, ils ne signifient plus rien, puisque toutes les têtes sont poudrées.

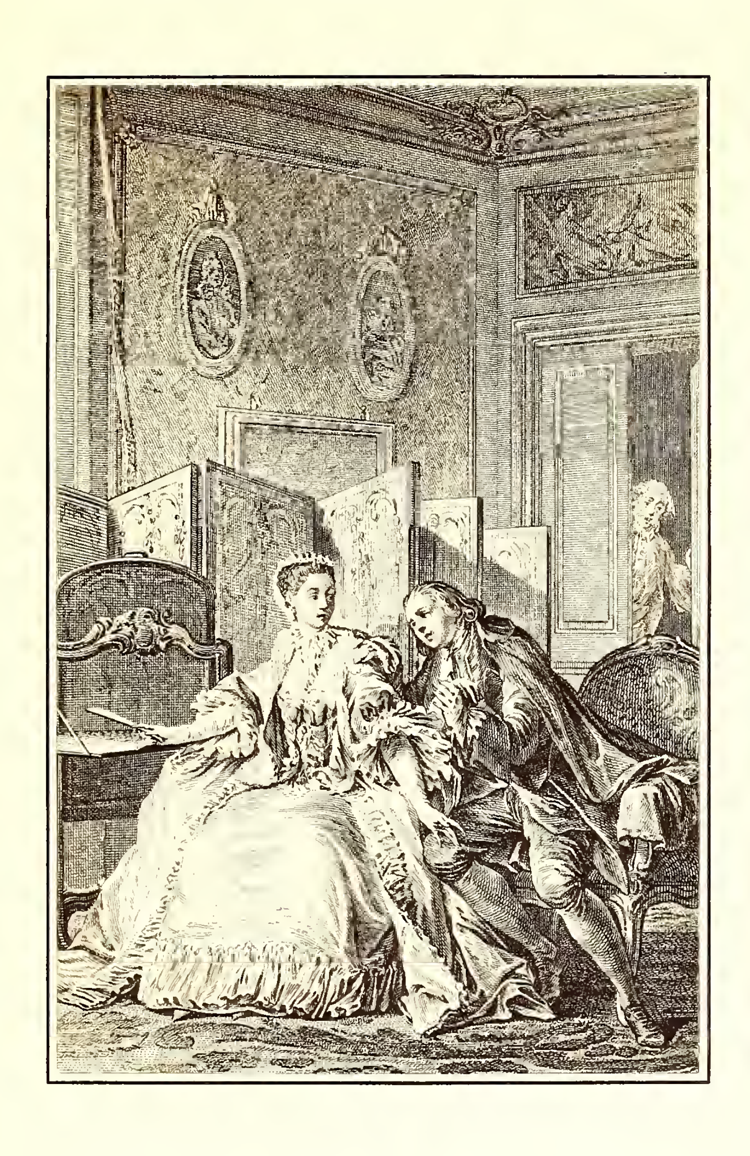
Les infirmités, on les cache, on les dompte à force d'énergie. Les valétudinaires, chez le duc de Choiseul, à Chanteloup, se font porter à la chasse. Jusqu'à l'heure suprême, hommes et femmes se parent et l'on meurt octogénaire et jeune.

En même temps, par une contradiction singulière, ce siècle qui repousse la vieillesse avec tant de vigueur, la fait commencer plus tôt. On met hors de cause les hommes et, surtout, les femmes, à un âge que nous appelons celui de l'épanouissement. La tradition du XVII[e] siècle est restée vivace. A quarante ans, on est, comme Arnolphe, un barbon. Les femmes de trente ans sont des Arsinoé que leurs amants abandonnent et qui ne comptent plus que pour mémoire.

Le père de Julie, dans *le Soufflet*, est bien un de ces vieillards factices qu'imposait l'esprit du temps. On lui sent les gestes raides et gauches, violents et maladroits. Mais il garde encore les apparences d'une certaine verdeur. Ni son costume ni sa coiffure ne sont de son âge, qui se trahit seulement par la visible impuissance de sa colère.

Il est vrai de dire que le talent de Moreau répugne aux scènes brutales. Elles sont rares dans la partie moderne de son œuvre : on ne les rencontre

ŒUVRES DE MOLIÈRE. — LE TARTUFFE



que, plus tard, dans la partie historique, c'est-à-dire conventionnelle, de ses illustrations.

Mais il retrouve tous ses moyens quand la violence est contenue; nous n'en voulons pour preuve que *la Provocation* et *la Querelle*. Les adversaires, dans ces deux compositions, ne vont pas jusqu'aux voies de fait. On s'insulte, le bras tendu, on porte la main à la garde de l'épée et cela suffit amplement pour faire voir la rencontre inévitable, le duel acharné et peut-être la mort. Ces deux scènes sont traitées avec une force et une dignité singulières; l'effet en est redoublé par un intéressant jeu de lumière. Le fond lumineux est placé au second plan, caché par les personnages qui se découpent ainsi en silhouettes. C'est un peu ce que nous avons déjà vu dans *le Festin royal* et *la Fête de Louveciennes*.

Et l'effet est si plaisant à l'œil, donne de telles ressources au dessinateur et au graveur, que Moreau ne craint pas de l'employer, quelques pages plus loin, dans une scène émouvante dans son humble simplicité. Julie est atteinte de la terrible maladie qui décimait alors la Cour et la ville, et fut la terreur de la famille royale comme des familles bourgeoises : la variole. La jeune fille est étendue dans son lit où on la devine plus qu'on ne la voit, et Saint-Preux, à genoux, baise cette petite main, au contact dangereux, qui lui donnera son mal.

La composition, la lumière, les personnages, ces jeunes femmes dans le négligé de leur costume

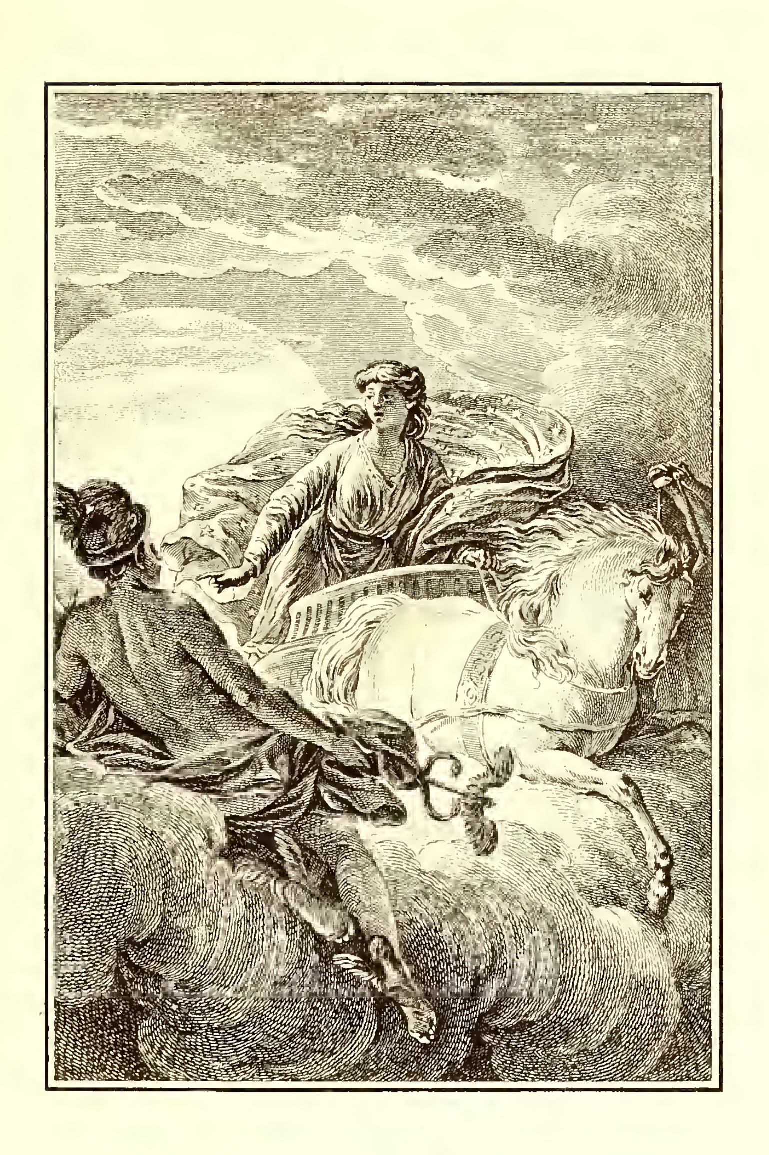
d'intérieur, tout concourt à l'intérêt d'une vignette dont le sujet, en lui-même, est tragique, mais dont le charme d'exécution couvre les sous-entendus pénibles. Moreau le Jeune le savait bien ; il n'ignorait pas plus les ressources de son talent que la valeur de ses œuvres. Jamais dessinateur ne fut plus habile et plus conscient de son habileté. Dans son beau temps, et c'est celui où nous sommes, il reproduira plusieurs fois les mêmes effets de lumière, mais avec les variantes d'une imagination encore féconde. Plus tard, dans la seconde partie de sa vie, ou plutôt de son talent, il s'en servira encore, mais sans conviction, comme d'un procédé de graveur que l'on a dans la main. Son *Voltaire* en offre des exemples multipliés ; mais le *Voltaire* appartient à un second artiste qui n'existait pas encore en 1774 et qui ne se soupçonnait même pas.

Enfin, nous rencontrons, dans la première partie de *la Nouvelle Héloïse*, une des scènes les plus célèbres du roman. Ce n'est pas que la composition et l'exécution aient la moindre supériorité sur les autres, mais l'épisode qu'elle indique plutôt qu'elle ne le représente, est un sujet galant. On sait, de reste, que la fortune de ces sujets est, toujours et par tous pays, assurée d'avance. « Saint-Preux, dit la légende de la gravure en premier état, sort de chez des femmes du monde où il avait été conduit sans le savoir. »

Le mot de « femmes du monde » a aujourd'hui une signification bien opposée à celle qu'il avait



ŒUVRES DE MOLIÈRE. — PROLOGUE D'AMPHITRYON



alors. Il désignait des femmes galantes, dans le sens le plus cru, celui des femmes de tout le monde.

Rousseau, avec la franchise sans réserve qu'il mettra plus tard dans ses *Confessions*, fait raconter par Saint-Preux à Julie, une aventure qu'un auteur moins philosophe, aurait eu la délicatesse de taire. Donc, Saint-Preux avait fait connaissance de quelques officiers aux Gardes qui, lassés de ses maximes vertueuses, entreprennent de lui en démontrer la fragilité. Ils viennent l'inviter à souper chez la prétendue femme d'un colonel, à qui sa réputation de sagesse avait donné l'envie de le connaître. Il y va, avec ses amis, et la trouve entourée de jeunes femmes dont on devine la profession. On soupe; la conversation, d'abord sérieuse et contrainte, s'égaie et fait comprendre à Saint-Preux au milieu de quel monde il se trouve et l'aventure finit dans une orgie après laquelle, suffisamment éclairé et dégrisé, il s'enfuit.

La vignette de Moreau, avec beaucoup de tact, ne met en scène que le dénouement, c'est-à-dire la fuite. Saint-Preux descend l'escalier, reconduit par ses amis et les femmes chez lesquelles on l'a égaré. Ce groupe, où chacun rit ou plaisante l'homme vertueux, est traité avec esprit et convenance; libre à chacun d'imaginer ce qu'il veut, derrière cette porte qui s'est ouverte devant un naïf et se referme sur un dégoûté. En cela se manifeste la délicatesse d'un monde qui avait pour maxime que tout peut se dire, à condition qu'on sache le dire. Un pareil épisode,

à une autre époque ou en d'autres mains, fût devenu la scène brutale que nous connaissons de reste. Moreau s'est contenté d'en montrer la conclusion, avec un tact qui permet au lecteur, quel qu'il soit, de comprendre ou de ne pas comprendre.

La première partie de l'illustration de *la Nouvelle Héloïse* appartient aux scènes de la ville, au séjour de Saint-Preux à Paris. La seconde s'ouvre sur son entrée au château où demeurent Julie et son mari. Le roman, désormais, se déroule à la campagne, dans ce château ou sur les bords du lac de Genève. L'arrivée de Saint-Preux donne lieu à une scène d'une rare audace. Nous sommes devant la grille d'entrée. La chaise de poste qui amène le voyageur, est arrêtée et, pendant qu'on décharge les bagages, Julie est accourue, suivie de son mari. L'estampe nous la montre présentant les deux hommes l'un à l'autre. Le geste est charmant de pudeur et de délicatesse. Le talent de Moreau le Jeune a donné, encore une fois, la forme la plus spirituelle à une situation singulièrement équivoque. Rousseau, lui, n'en déguise pas l'effronterie; il l'étale. Au moment où Julie aperçoit Saint-Preux, son ancien amant, elle s'élance et va se jeter dans ses bras ; une étreinte mutuelle les unit un instant et le mari est là qui les regarde. Sans se troubler, elle prend la main de l'amant et, se retournant vers son mari, lui dit avec ingénuité : « Quoiqu'il soit mon ancien ami, « je ne vous le présente pas, je le reçois de vous et

ŒUVRES DE MOLIÈRE. — AMPHITRYON



« ce n'est qu'honoré de votre amitié, qu'il aura désor-
« mais la mienne. »

Ce qui n'empêchera pas Saint-Preux, installé au château, un soir où la cousine de Julie, chantait avec elle un duo passionné de Leo, de lui déclarer son amour par un baiser « qu'elle sentit au cœur ». Scène nouvelle où Moreau le Jeune met, dans l'attitude des deux jeunes femmes, une candeur qui ferait croire à leur innocenee. Innocent, personne ne l'est dans ce roman, ni difficile non plus, sur les questions d'amour. Car, il est à remarquer que chacun y entretient de ses faiblesses ou de ses infidélités, celui-là même à qui la plus simple dignité ordonnerait de le cacher.

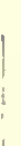
Enfin, avant le tableau final de la mort de Julie, épisode tragique pour lequel le talent de Moreau ne semble pas fait, on rencontre deux paysages, la Tempête sur le lac de Genève et Julie se précipitant dans l'eau pour sauver son enfant. Ici, l'artiste ne prétend pas à la couleur locale. Cette barque qui aborde la rive, au risque de s'y briser, cette berge gazonnée et couronnée d'arbres, ces horizons de plaine égayés de villages, tout, jusqu'aux costumes parisiens des personnages, nous ramène bien loin de la Suisse, plus près de nous, aux environs mêmes de ce Paris, d'où Moreau le Jeune n'était guère sorti que pour aller à Provins. Mais la vérité du cadre ajoute peu de chose à l'émotion, ou plutôt, quand le cœur est touché, le décor ne compte plus.

Moreau le Jeune, malgré son admiration pour J.-J. Rousseau, ne l'a vu qu'à travers lui-même. Il n'a pas compris, ou, tout au moins, n'a pas voulu exprimer la rudesse native de son auteur. De ses horizons abrupts, de ses hautes montagnes, il a fait des collines tempérées, comme de ses réalités parfois cyniques, il a fait de spirituelles fantaisies françaises. Tout s'est converti, sous son crayon, en compositions légères qui ne montrent, des inventions ou des enseignements du philosophe, que la fleur éphémère.

Les vignettes de l'*Émile* accusent encore plus nettement ce parti pris d'accommoder Rousseau aux idées parisiennes de 1774.

Lorsque *Émile ou de l'Éducation* parut, il produisit l'effet d'un paradoxe ou de la plus révolutionnaire des théories. Dès la première ligne de son traité, Rousseau posait en axiome que « Tout est bien, sortant des mains de l'auteur des choses : tout dégénère entre les mains de l'homme ». C'était déclarer son insuffisance et son erreur, à une caste raffinée au point que la nature toute simple lui paraissait grossière ; c'était lui dire que tout était à refaire, non seulement dans ses usages et dans ses lois, mais dans son esprit même. Cette parole fut entendue et quelque chose fut changé dans les idées admises sur l'éducation. Mais le temps n'était pas encore venu où ces théories devaient être réalisées par le fer et dans le sang. Au moment où elles

ŒUVRES DE MOLIÈRE. — L'AVARE



parurent, elles furent comprises, admirées, mais le monde auquel elles s'adressaient, était trop enraciné dans ses habitudes, pour que ce succès fût autre chose qu'un succès de mode.

Moreau le Jeune comprenait d'autant mieux Rousseau que, comme lui, il était plébéien ; mais il était artiste en même temps, et, par là, aristocrate. Aussi les vignettes de l'*Émile* portent-elles la trace de cette double influence. L'admirateur de Rousseau célèbre avec conviction les bonheurs de ce retour à la nature ; il montre toutes les félicités de la famille nouvelle, la concorde inaltérable dans le ménage, la force et l'adresse chez l'enfant, et jusqu'au hasard heureux qui fera rencontrer au jeune homme la femme qu'il doit aimer. Mais, pour exprimer ces joies, pour évoquer ces tableaux, il n'a à son service que l'imagination la plus fine et le crayon le plus élégant. Aussi, les rudesses de l'*Émile* prennent-elles, chez lui, l'aspect d'une éducation de théâtre.

Il faut excepter, cependant, la vignette qui ouvre le volume en nous offrant un tableau de la famille selon J.-J. Rousseau. Voilà le spectacle qu'elle présentera, quand le monde aura compris le philosophe et ses maximes. Les jeunes époux, à peine levés, sont assis à la table où ils viennent de prendre le frugal déjeuner du matin; ils se montrent l'un à l'autre leurs deux enfants s'ébattant sur le tapis, complètement nus, selon la loi de nature. C'est la paix et le bonheur conjugal, sans l'ombre d'un nuage. La com-

position en est parfaite ; elle rappelle, dans son inspiration, *les Délices de la Maternité.* On ne saurait rien imaginer de plus discrètement luxueux que cet intérieur : des trumeaux au-dessus de la porte sculptée, des meubles de la plus belle forme, un lit à baldaquin avec des oreillers de dentelles, et puis une jeune femme, en négligé d'intérieur, avec un fichu et des manches garnies de broderies, un jeune époux vêtu comme un petit-maître, tels sont le décor et les personnages du retour à la nature. Quelle fortune suppose donc un pareil intérieur ? Faudrait-il donc être riche pour mettre en pratique les théories du réformateur ? Est-ce l'enfant, non pas du peuple, mais de la bourgeoisie médiocre, qui est élevé dans cette famille où le père n'est appelé loin de sa maison par aucune profession, ou même occupation ; où la mère, on le devine, a des serviteurs qui lui épargnent toutes les misères de la vie nécessiteuse ? L'artiste a-t-il voulu critiquer son maître? En réalité, Moreau le Jeune n'a fait que le suivre, car enfin, à la page suivante, n'est-il pas question, pour *Émile*, d'un gouverneur, gouverneur qui ressemblerait à Rousseau lui-même? Voilà le mot qui nous place dans le vrai monde de l'*Émile*. Moreau a bien compris la pensée du maître.

Et la suite de ces compositions, continuée dans le même esprit, sera comme l'ironie de ce traité d'éducation. Les études d'*Émile*, ou plutôt de Monsieur le Chevalier, se poursuivent à la campagne, loin du

ŒUVRES DE MOLIÈRE. — GEORGE DANDIN



séjour empesté des villes où végète le peuple laborieux et pauvre. Il s'exerce à la course avec les polissons du village, et, naturellement, il obtient le prix. De cette scène, Moreau le Jeune a fait un joli tableau rustique qui rappelle, très fidèlement, les paysans des Chansons de La Borde et de Laujon. C'est le village de *Rose et Colas*, auquel s'adapte si parfaitement la musique de Monsigny. Tout y est du même factice, les arbres fruitiers, les plates-bandes du jardinier Robert, la haute futaie de la forêt de Montmorency, aussi bien que les chaumières du village, avec les paysans qui l'habitent.

La seconde partie d'*Émile*, est plus abondante encore en sujets toujours actuels, entr'autres, *le Déjeuner sur l'herbe* et *le Souper*. L'artiste s'y montre supérieur, parce qu'il a dessiné, de mémoire, des scènes familières dont il fut souvent témoin. Ce *Déjeuner sur l'herbe* est celui que l'on peut voir encore, les jours de fête, dans les environs de Paris, sur les bords de la Seine ou de la Marne. Moreau n'a eu qu'à consulter ses souvenirs de jeunesse et se rappeler les parties de campagne du dimanche, à l'atelier Le Bas.

Les convives, jeunes gens et parents, sont adossés à un grand arbre. Une nappe, étalée sur le gazon, est chargée de victuailles et de verres ; des bouteilles vides sont jetées çà et là, pendant que d'autres rafraîchissent dans la rivière. Le tableau est plein de bonne humeur mais il y manque une

philosophie, et nous sommes chez un philosophe.

Il faut donc montrer les bienfaits de la vie champêtre et les bonnes pensées qu'elle inspire. Aussi, comme par hasard, un paysan passe, revenant des champs, ses outils sur l'épaule ; on l'appelle, il s'approche et on lui « réjouit le cœur par quelques bons propos, par quelques coups de bon vin qui lui feront porter plus gaiement sa misère ».

L'autre sujet, *le Souper,* a été souvent traité par Moreau et l'a toujours bien servi. La scène se passe dans un intérieur modeste dont il ne faut pas aller chercher bien loin le modèle. L'artiste l'a trouvé chez lui. Émile et son gouverneur, surpris par l'orage, ont demandé l'hospitalité à une maison dont le maître a vécu autrefois dans le grand monde et n'a gardé « de son ancienne opulence que la facilité de connaître l'état des gens dans leurs manières ».

Les voyageurs sont accueillis, on se met à table pour souper et là, apparaît, pour la première fois, à Émile, la fille de ses hôtes, Sophie.

Bien que le maître de céans ait appartenu au grand monde, ce n'est point un repas somptueux, autour d'une table étincelante de lumière et de cristaux, éclairée par des girandoles ou des appliques. C'est la table bourgeoise, couverte d'une nappe dont l'un des coins est relevé par un nœud, pour ne pas traîner à terre. Tous les convives portent leur serviette attachée à la poitrine ; sur la table, un seul



ŒUVRES DE MOLIÈRE. — M. DE POURCEAUGNAC



plat, devant chacun une assiette, un morceau de pain, un verre. C'est la légère collation du soir, telle que l'ordonnait la coutume de l'ancien temps, qui la considérait plus comme un prétexte à conversation, que comme un plaisir de gourmand ou une nécessité d'affamé.

La composition est éclairée selon le procédé familier à Moreau. Les flambeaux, posés sur la table, sont cachés par l'un des personnages debout et illuminent, par-dessous, toute la scène. De là, des contrastes d'un effet toujours sûr, obtenus ici, comme partout, par les procédés les plus simples, grâce au sentiment exquis des valeurs, qui est le talent même de Moreau le Jeune.

Des *Œuvres de J.-J. Rousseau* au *Monument du Costume*, la transition se fait toute seule. L'ordre chronologique n'a pas besoin d'être consulté, pour affirmer que l'un vient après l'autre, puisque, en y regardant d'un peu près, on s'aperçoit que tous deux sont nés, au moins pour Moreau, de la même pensée.

En 1775, parut le premier fascicule d'une *Suite d'estampes pour servir à l'histoire des mœurs et du costume des Français dans le* XVIIIe *siècle. A l'imprimerie de Prault.* Suite appelée plus tard : *Monument du Costume.* Cette publication qui, en réalité, aurait dû être datée de l'année précédente, avait pour éditeur un banquier suisse établi à Paris, rue de la Feuillade, Jean-Henri Eberts. Ce banquier était,

comme beaucoup de financiers d'alors, grand protecteur des beaux-arts, un peu graveur lui-même, auteur de quelques eaux-fortes d'après des mythologies de Boucher.

L'ouvrage qu'il entreprenait, avait pour thème *la Femme*, sujet éternel, traité le plus souvent en satire dans les siècles précédents, mais qui devait l'être sérieusement, cette fois, à une époque où rien n'était plus sérieux que la femme. Cette suite d'estampes « offrait la vie d'une jeune femme livrée aux amusements de la société, jusqu'à l'époque de la maternité ». C'était, en un mot, la journée d'une Parisienne, depuis le Lever jusqu'au Coucher, en passant par la Promenade et le Bal, suite de tableaux à sous-entendus, dont le succès est acquis d'avance. La *Première Suite* fut confiée par Eberts, à son compatriote Sigmund Freudenberger ou Freudeberg, qui dessina douze compositions. Elles n'étaient pas sans valeur; d'ailleurs, le choix des sujets, le décor, le costume, devaient suffire à en assurer la vente.

Cependant, l'ouvrage ne fut pas aussi goûté que l'espérait son auteur. Le discours préliminaire de la *Seconde Suite* l'avoue sans détour. En annonçant que le nouveau fascicule avait été confié à Moreau le Jeune, il ajoutait ces lignes significatives : « Nous nous flattons que le public reconnaîtra la supériorité de cette seconde collection sur la première et rendra justice à nos efforts pour mériter son suffrage et ses encouragements. »

ŒUVRES DE MOLIÈRE. — LES AMANTS MAGNIFIQUES



Les conseils de Prault ne furent peut-être pas étrangers à la désignation de son parent, mais il vaut mieux croire que la supériorité du talent fut la seule raison qui détermina ce nouveau choix. Et jamais préférence ne fut mieux justifiée, puisque nous lui devons un chef-d'œuvre.

La *Seconde* et la *Troisième Suite*, dite du *Petit-Maître*, sont l'œuvre exclusive de Moreau. Elles forment un tout, par leur contraste complet, comme idée et comme exécution, avec la série de Freudeberg.

La *Seconde Suite* parut en 1777. Le *Discours préliminaire* exposait son but et faisait valoir son importance pour l'histoire du costume et du mobilier.

« Les objets de mode, disait-il, sont une dépendance continuelle des arts, et ils suivent le sort de leurs productions... Le dessin de l'ornement, en se perfectionnant, a répandu dans nos ameublements l'élégance qu'on y remarque. C'est à nos progrès dans l'imitation des effets de la nature, et de ses productions, ainsi que dans l'art de les grouper, que nous devons la beauté de nos étoffes, la manière agréable dont les femmes drapent maintenant les garnitures de leurs habits, et le goût avec lequel elles disposent tous les ajustements dont elles se parent. Ne croyons pas, cependant, être parvenus au degré où l'on n'y pourra rien changer sans faire moins bien ; indépendamment de l'arbitraire qui régnera toujours dans cette partie des arts et qui les

rend susceptibles de variations inépuisables, elle n'a encore atteint, ni pour la commodité ni pour l'agrément, le point de perfection auquel on peut le porter.

« Nous désirons vivement que nos suites d'estampes, où seront annuellement consignés les progrès du goût dans les habillements et dans les meubles, montrent bientôt que l'élégance peut être séparée du ridicule ; que l'on peut avoir une belle taille sans l'acheter au prix de son existence et de la santé de la génération prochaine ; enfin, que si un aveugle attachement aux anciens préjugés a retardé, dans nos habits, l'introduction du bon goût qui fait, dans tous les arts, la gloire du siècle, il n'en est pas moins dans l'esprit français de reconnaître partout son empire.

« Pour éviter la sécheresse de simples estampes descriptives et pour donner, en même temps, quelque idée de nos manières dont l'histoire fait partie des annales de la mode, nous avons, dans cette collection, comme dans la précédente, tiré de la vie privée de nos *Élégantes* une action qui fait le sujet de chaque tableau.

« La suite qui a été publiée l'année dernière a offert la vie d'une jeune femme livrée aux amusements de la Société, jusqu'à l'époque de la maternité. On s'est appliqué à rendre, avec beaucoup d'exactitude et d'après nature, les Personnages célèbres, en même temps que les Habits et Ameublements à la mode pendant le cours des années 1775 à 1776. »

Il s'agit donc bien de costumes réels, c'est-à-dire

ŒUVRES DE MOLIÈRE. — LE BOURGEOIS GENTILHOMME



de documents authentiques destinés à l'histoire des mœurs. Et pourtant, si l'on ouvre le journal officiel du Costume, *la Galerie des Modes* de la même année, on voit une différence singulière entre ces images professionnelles et les Costumes de Moreau le Jeune. On remarque, en même temps, que de lui ou de Freudeberg, le plus fidèle a été Freudeberg. L'artiste suisse a scrupuleusement suivi *la Galerie des Modes*. Si l'effort de son imagination est allé jusqu'à reproduire une jeune femme sortant du bain ou se promenant dans un jardin, il s'est arrêté là. Moreau, au contraire, a tout créé, scènes, personnages et costumes. Son œuvre est originale et l'on peut découvrir le plan qu'il s'est tracé.

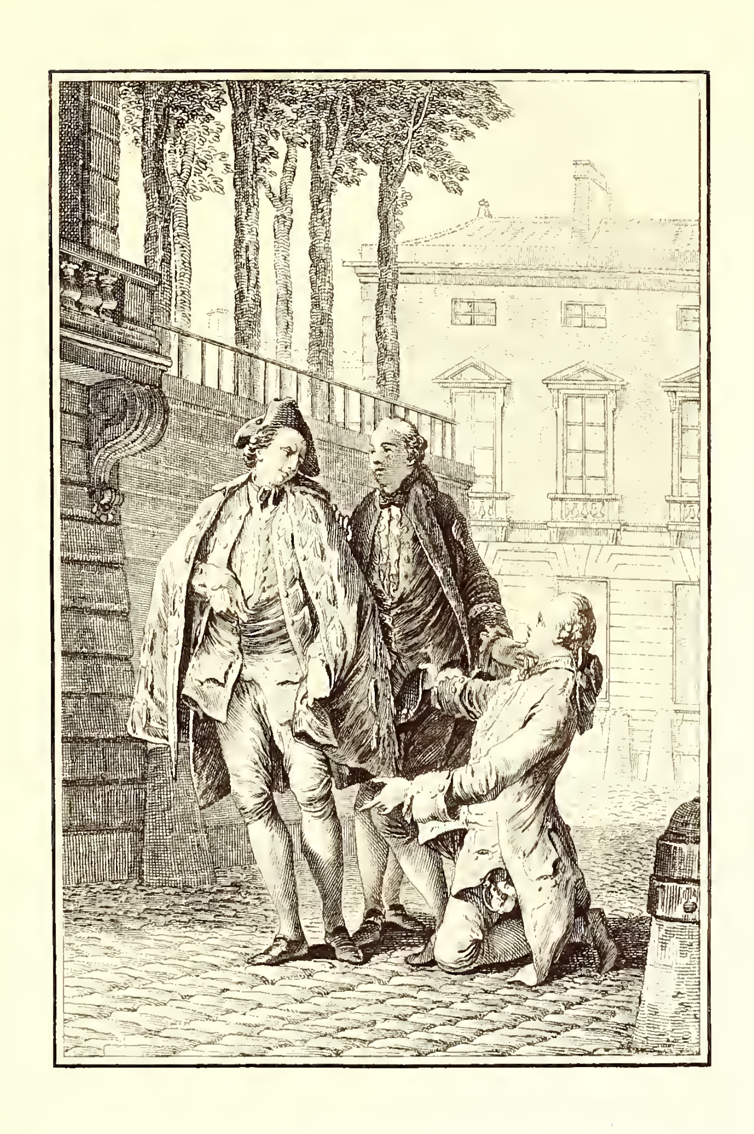
La première vignette de son *Émile* présentait le tableau de la famille idéale, c'est-à-dire de la famille selon J.-J. Rousseau. Or, la *Seconde Suite d'Estampes* a beau s'annoncer comme une suite de scènes tirées de la vie privée de nos *Élégantes*, son véritable titre serait : « L'histoire d'une jeune mère. » Sur les douze planches de cette série, sept sont consacrées à la maternité, non pas à celle que les élégantes de tous les temps considèrent comme un incident importun, mais à la maternité que célébrait le philosophe. Chacune de ses périodes fait le sujet d'un tableau, scène de la vraie nature, prise dans la vie la plus bourgeoise comme la plus aristocratique. Au costume près, c'est l'histoire de toutes les femmes, ou plutôt leur apothéose. *La Décla-*

ration de la grossesse, les Précautions, N'ayez pas peur, ma bonne amie, sont l'encouragement à la jeune mère ; *C'est un fils, monsieur!* est son triomphe et sa gloire.

Mais l'heure de cette victoire une fois passée, notre Élégante redevient elle-même. « Elle a rendu à son époux et à sa famille ce qu'elle leur devait ; il lui reste à payer un tribut à la fragilité de son sexe », c'est-à-dire se laisser aller à ces liaisons tendres qui s'arrêtent devant les devoirs de famille et n'engagent que le cœur. Elle y est toute prête, et non sans excuse. Son mari a un fils, héritier de son nom, de ses titres et de ses biens ; le reste est sans importance. La jeune femme se sent délaissée. « Les froideurs du mari qui a goûté tous les fruits de l'hymen, ont fait naître dans son cœur, une espèce de dépit qui est, presque toujours, la première source des fautes auxquelles les circonstances entraînent souvent les femmes les plus vertueuses... » Ce sera, presque mot pour mot, l'excuse que, dix ans plus tard, dans *le Mariage de Figaro,* la Comtesse donnera de son faible pour Chérubin.

L'Accord parfait nous la montre sur cette pente dangereuse. Elle prend une leçon de harpe, mais elle voit l'effet de sa beauté sur l'amateur qui la lui donne et elle a des distractions. Ce ne sera pourtant pas de là que viendra le péril. Il est plus près d'elle, dans sa propre famille, dans sa maison, sous l'agréable forme du petit cousin, le jeune Chevalier

ŒUVRES DE MOLIÈRE. — LES FOURBERIES DE SCAPIN



de Malte. C'est un des petits parrains qu'elle a choisis; il doit épouser sa jeune sœur : tels sont les arrangements préparés longtemps à l'avance; on s'y soumettra donc, mais ils n'ont rien à voir avec les exigences du cœur.

Ce jeune Chevalier est le même qui l'attendra au Pont tournant des Tuileries et lui donnera le bras au *Rendez-vous pour Marly* ; le même dont elle regrettera l'absence lorsque, se promenant à cheval au bois de Boulogne avec son amie, celle-ci rencontrera, comme par hasard, un cavalier dont la vue la fera rougir. Notre Élégante a compris l'intérêt de pareils hasards. Si elle avait su, si elle avait eu le temps, elle eût mis de la partie son petit cousin : c'eût été alors la partie complète, *la Double Rencontre au bois de Boulogne*, en tout bien tout honneur, naturellement, car le temps n'est pas venu où la vertu de la jeune femme doit être mise à l'épreuve.

Ce moment n'arrivera même jamais, puisque le jeune officier vient de recevoir l'ordre de rejoindre son régiment. Pour la dernière fois, il accompagne sa cousine et son mari dans leur petite loge de l'Opéra. Le mari entre le premier, — « les maris semblent toujours être de moitié avec les hasards favorables aux amants », — et le Chérubin dépose, sur la main de sa cousine, un baiser brûlant qui l'éclairera elle-même sur le secret de son cœur, ce seront leurs *Adieux*. Heureusement, il part; son absence sera un remède sûr contre le poison qui

commençait ses ravages, et la guérison sera achevée par des soucis plus graves, qui relégueront au second plan, toutes les émotions sentimentales.

Ces nouveaux soucis sont de ceux qui font reculer l'amour. N'est-il pas désarmé devant la vanité et l'ambition? Notre Élégante vient d'être nommée *Dame du Palais de la Reine.* La voici à Versailles, en habit de cour, pour la présentation à la Reine. Elle traverse les Grands appartements, précédée de deux pages, accompagnée de ses parents qui viennent jouir de son triomphe, et d'une Dame du Palais qui lui adresse ses dernières recommandations. Cet instant est le plus solennel de la vie d'une femme. Une révérence va la transformer. Elle sera de la Cour, elle entrera dans ce pays qui tient entre les quatre murs du château de Versailles et qui, cependant, est grand comme le royaume tout entier; pays mystérieux, redouté, redoutable, à la fois éblouissant et ténébreux, que tout le monde aperçoit du dehors, regarde, critique, mais où les élus seuls peuvent entrer. La jeune Dame du Palais racontera souvent à ses enfants et à ses petits-enfants l'insigne honneur qu'elle a reçu. Elle dira plus tard avec fierté : « C'était l'année où je fus présentée. » Toutes ces idées, vieilles de plusieurs siècles, et qui paraissaient éternelles, se présentaient certainement à l'esprit de Moreau lorsqu'il dessinait ces poétiques visions ; il ne se doutait pas que quelques années suffiraient à en faire des documents précieux pour

ŒUVRES DE MOLIÈRE. — PROLOGUE DE PSYCHÉ



l'histoire d'un autre âge et que ses modèles et lui-même ne parleraient plus de cette époque que comme du temps lointain où, en France, il y avait des Reines et des Dames du Palais.

Le *Discours préliminaire* de l'Éditeur avertit le lecteur qu'il trouvera dans cette *Seconde Suite* quelques personnages célèbres. Ces visages féminins se ressemblent tous dans leur jeunesse indécise, on aurait peine à leur donner un nom. Le médecin de la *Déclaration de la grossesse* pourrait, cependant, être un portrait, celui de Théodore Tronchin, le médecin de Genève, le consolateur et le guérisseur de tout ce qui appartenait au grand monde et au monde de la littérature.

La *Troisième Suite*, dite du *Petit-Maître*, prêterait aussi à quelques hypothèses iconographiques. Ce grand seigneur, paré du Cordon de l'Ordre, qui achève sa toilette pour prendre son service auprès du Roi, ressemblerait assez au duc de Nivernais, l'ancien ambassadeur de Londres. C'était alors le représentant accompli de cette noblesse d'autrefois, caste de gentilshommes à la fois généraux d'armée, ambassadeurs, académiciens, peintres, poètes, partout modèles achevés d'exquise urbanité.

Le duc de Nivernais était universellement aimé pour sa bonté et sa générosité inépuisables. Sa bienfaisance s'étendait à tous ceux qui, par leur travail ou leur position, dépendaient de lui. Au moment où Moreau le Jeune dessinait la Suite du *Petit-*

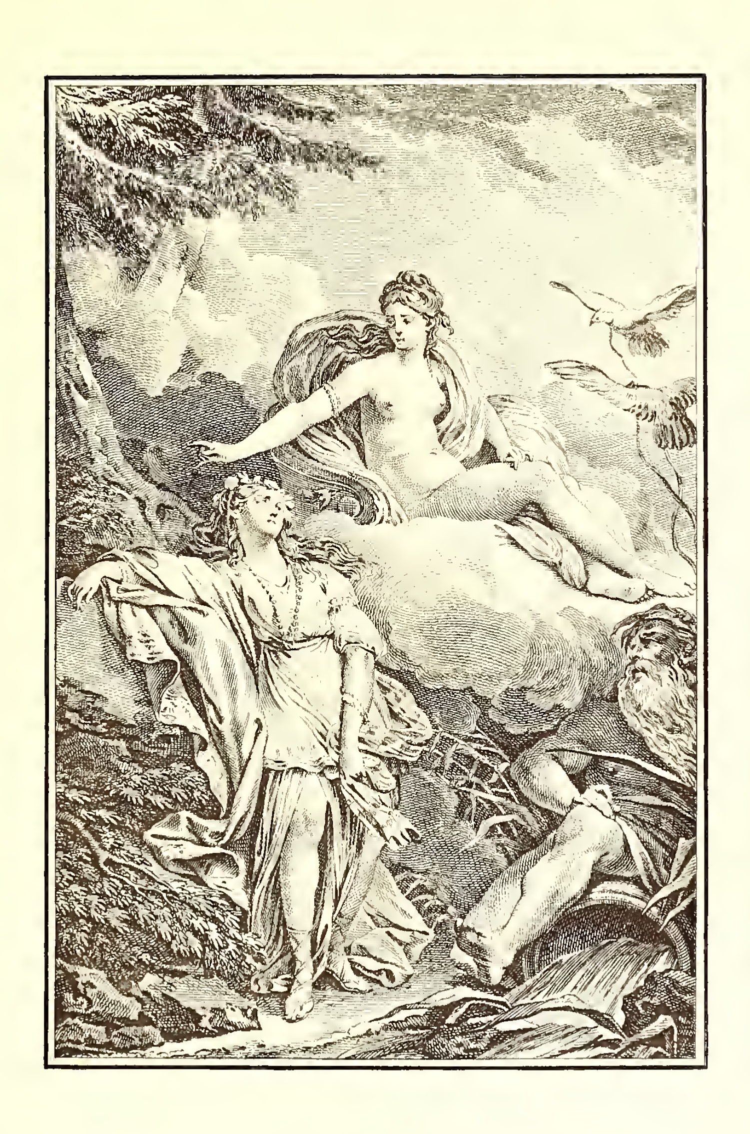
Maître, il avait quitté le château de Saint-Maur pour habiter celui de Saint-Ouen dont il avait fait une des plus magnifiques résidences des environs de Paris. Il y recevait la société la plus diverse. On y rencontrait le marquis de Mirabeau, l'abbé Barthélemy, le président Hénault, Boufflers, le duc de Brissac et, à côté d'eux, des philosophes comme Diderot, des artistes comme Garrick et Philidor. La vie qu'on y menait était la vie de château, telle que nous la montrent quelques-unes des planches de la *Troisième Suite* : le matin, le déjeuner dans le belvédère du parc, la correspondance, les répétitions d'un opéra-comique dont le duc de Nivernais écrivait les paroles et la musique; puis, après le dîner, la promenade dans le parc et la chasse dans la forêt, ou, pour les invités tranquilles, la partie de whist dans les salons s'ouvrant sur les parterres.

Par moment, cette brillante compagnie cherchait à goûter les plaisirs des champs. On allait visiter les fermiers des environs, on prenait part aux jeux rustiques, au tir à l'arc ; enfin, on goûtait cette douceur de vivre dont on ne connut jamais autant la plénitude que dans les années qui précédèrent la Révolution.

Moreau le Jeune a-t-il entrevu le duc de Nivernais dans quelques-unes des scènes de la journée du *Petit-Maître ?* On ne peut que le supposer. Mais il est certain qu'il l'avait connu.

Après avoir traversé la Révolution, protégé par le

ŒUVRES DE MOLIÈRE. — PSYCHÉ



respect universel, le duc mourut en 1798. Or, Moreau le Jeune écrivait à Augustin de Saint-Aubin, le 21 décembre 1796 : « M. de Nivernais est parfaitement content du portrait. Il prie M. de Saint-Aubin d'en accélérer la fin, et moi, serviteur du célèbre graveur, le supplie de luy destiner une demi-douzaine de ces estampes pour moi, pour Mademoiselle Ozanne et quelques officiers de la maison qui en raffolent et qui désirent la faire consacrer. »

Ce portrait avait été dessiné et gravé par Saint-Aubin, la même année, pour paraître en tête des *Mélanges de Littérature en vers et en prose*, que le duc de Nivernais publiait chez Didot; il devait être substitué au portrait dessiné par Pedretti et gravé par Heina, dont l'éditeur avait orné les *Fables de Mancini-Nivernais* publiées dans le cours de la même année.

La partie iconographique de l'œuvre de Moreau le Jeune est peu considérable : environ cent cinquante portraits sur les deux mille pièces de son œuvre.

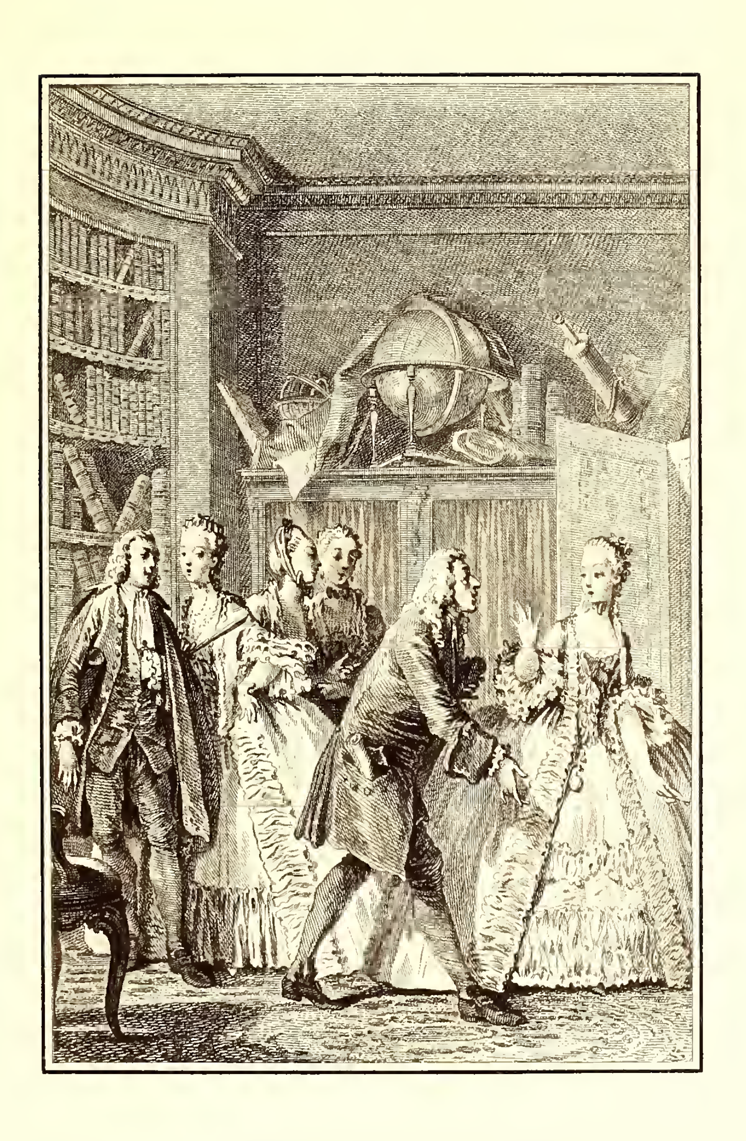
Parmi les meilleurs de ces portraits, il faut citer d'abord, le médaillon de Joseph Vernet et celui de Gabriel Dumont, l'architecte : ils sont tous deux datés de 1767. C'était l'image de deux amis qui seront, jusqu'à la fin de leur vie, mêlés à celle de Moreau le Jeune, et par l'affection et par d'étroits liens de famille. La finesse et la légèreté de l'eau-forte en font des œuvres charmantes. Moreau le Jeune y a mis la fraîcheur et l'inexpérience de sa jeunesse. On en connaît mieux le prix quand on les compare

à la série des portraits qu'il fit, à la veille de la Révolution, pour la *Société Académique des Enfants d'Apollon*.

Cette Société avait été fondée en 1741, pour organiser des concerts, avec le concours de musiciens de profession et surtout de musiciens amateurs. Elle admettait, dans ses rangs, des artistes de tous les genres, des peintres, des dessinateurs, comme des compositeurs et des chanteurs ; aussi trouve-t-on, parmi les noms de ses présidents, Cochin le fils, et Moreau le Jeune. Celui-ci dessina les portraits de neuf de ses collègues, entre autres Bréval, Chardini, Valenciennes, peintre du Roi, Francœur, directeur de l'Opéra, etc. Ces médaillons, qui semblent sortis du physionotrace, furent gravés, à l'imitation du crayon, par Madame Lingée. Ils y ont perdu la finesse du dessin de Moreau. Pour la retrouver, il faut revenir aux portraits de Marie-Antoinette, qu'il s'est complu à graver quatre fois, en médaillons de souveraine élégance. C'était le temps où la Reine vivait au milieu de l'enthousiasme populaire; ils ont gardé quelque chose de tout ce que la Royauté représentait alors de jeunesse et d'espérance.

Il exposait, quelques années plus tard, au Salon de 1785, le portrait d'un médecin, que son mariage avec une nièce de Dominique Pineau, avait fait son allié. Ce médecin, au visage intelligent et doux, était un philanthrope. Élu député à l'Assemblée constituante, il avait proposé la suppression de

ŒUVRES DE MOLIÈRE. — LES FEMMES SAVANTES



toutes les peines infamantes, et leur remplacement par une peine unique, celle qu'on réservait autrefois aux seuls gentilshommes : la décapitation. Et, par humanité, il demandait qu'une machine fût construite qui opérerait automatiquement les exécutions et éviterait ainsi l'affreux spectacle que donnait trop souvent la maladresse du bourreau. La motion fut adoptée et le chirurgien Louis, secrétaire perpétuel de l'Académie de chirurgie, fut chargé de l'invention de l'instrument. Bien que le médecin eût été complètement étranger à la construction de cette machine nouvelle, la voix populaire lui infligea son nom. Cet ami des hommes s'appelait le docteur Joseph-Ignace Guillotin. Sa science autant que sa parenté en firent le médecin de la famille de Moreau le Jeune. Il lui donna ses soins jusqu'aux derniers temps de sa vie. Il mourut regretté de tous, huit mois avant Moreau, en mars 1814. Sa longue carrière avait été une suite d'efforts bienfaisants et d'actions charitables, et il y a une sorte d'ingratitude de la destinée dans cette célébrité sanglante qui s'attache injustement à son nom.

Vers la même époque, Moreau le Jeune rachetait les planches d'une publication commencée par Le Bas en 1778 et interrompue par sa mort, en 1783. L'ouvrage était intitulé : « *Figures de l'Histoire de France,* représentant, règne par règne, les principaux faits et les traits les plus intéressants de cette Histoire, depuis l'établissement de la monarchie jusques

et y compris le dernier règne. Avec l'explication des sujets au bas de chaque estampe. » L'ouvrage entier devait se composer de deux à trois cents planches.

L'idée en était toute moderne. L'enseignement de l'histoire par l'image est une de nos méthodes actuelles; mais l'intention de Le Bas était différente de la nôtre. Aujourd'hui, le but est de substituer à l'étude abstraite de l'histoire diplomatique ou militaire, la connaissance agréable et facile des faits pittoresques de la vie des peuples. Pour les auteurs des *Figures de l'Histoire de France*, la pensée était plus haute; ils prétendaient enseigner à tous, non seulement des siècles ignorés d'histoire nationale, mais encore populariser toutes les gloires, jusqu'à celles des règnes contemporains. Mais il arriva à cette publication la mésaventure fatale à toutes les entreprises trop vastes. Tout l'effort s'épuise dans les débuts et l'ouvrage s'arrête quand commence l'intérêt. C'est ainsi que les rédacteurs d'Histoires universelles usaient jadis leur vie aux légendes de l'antiquité et mouraient au moment d'écrire la chronique de leur temps.

Les *Figures de l'Histoire de France* ne comprennent donc que le Moyen Age. Elles s'arrêtent à la planche 154, au procès d'Enguerrand de Marigny. Ces tableaux n'offrent pour nous aucun intérêt documentaire; ils pouvaient en présenter un aux souscripteurs de Le Bas. Les immenses travaux des Bénédictins avaient attiré l'attention sur les événements,

ŒUVRES DE MOLIÈRE. — LA COMTESSE D'ESCARBAGNAS



les hommes, les monuments, de siècles réputés barbares et rejetés comme tels dans une nuit définitive. La science des érudits les avait signalés, sinon à l'admiration, du moins à la curiosité. Enfin les traductions des romans de chevalerie par le comte de Tressan, les pièces de théâtre, toute une littérature de genre gothique, avaient familiarisé le public avec ces nouveaux sujets et faisaient prévoir le succès de l'ouvrage.

Malheureusement, ces espérances furent déçues. Les livraisons, mises en vente à mesure de leur achèvement, se vendirent peu. Le Bas, pour soutenir l'entreprise, engagea et perdit tout ce qui lui restait de fortune, et quand il mourut, il était ruiné.

Moreau le Jeune, grâce à un subterfuge qui ne fait honneur qu'à son habileté d'homme d'affaires, devint acquéreur, à bas prix, des planches et des tirages laissés par son ancien maître. Il continua la publication avec ses seuls dessins, mais sans plus de succès; elle s'arrêta faute de souscripteurs.

Pour nous, cet échec est justifié. Rien n'est plus éloigné du vrai Moyen Age que celui de Moreau le Jeune. Il ne connaissait pas, sans doute, les manuscrits à miniatures de la Bibliothèque du Roi, ou, s'il les a consultés, il les a jugés trop barbares pour être reproduits. Tous ses personnages historiques ont passé par une imagination d'artiste imprégné des idées en cours sous Louis XVI.

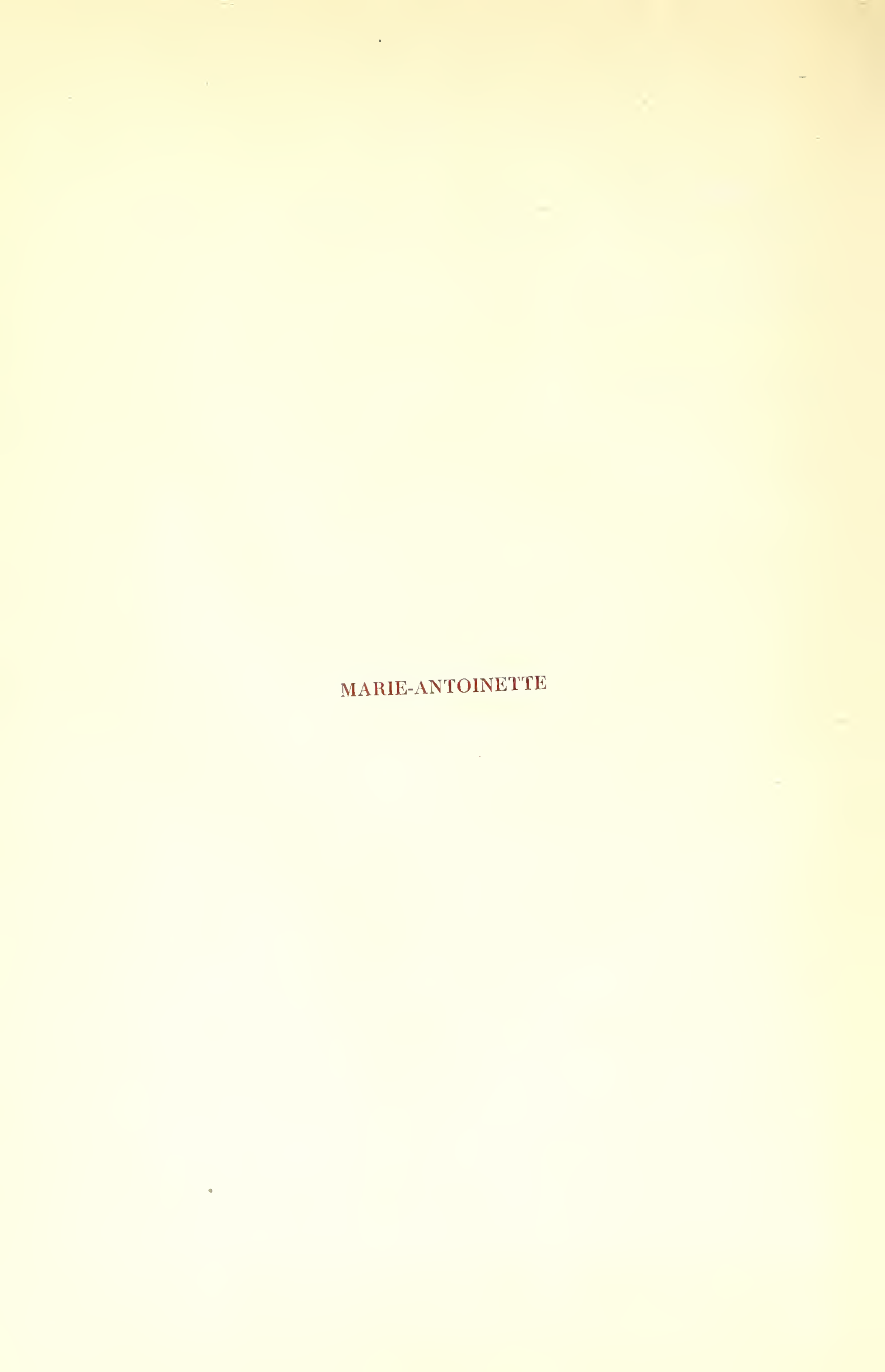
Ne le raillons pas trop. On dira peut-être, un

jour, des tableaux historiques qui remplissent nos musées et nos écoles, ce que nous disons aujourd'hui des dessins de notre artiste, qui apportent ainsi, sans le vouloir, une solution au problème de la peinture d'histoire.

La peinture d'histoire ne tire aucune valeur de la qualité des sujets. Si exacts qu'ils soient, ils ne peuvent être conformes à la vérité absolue que nous ignorerons toujours ; si dramatiques qu'on les suppose, ils ne nous intéressent que si nous connaissons, au préalable, les faits qu'ils mettent en scène. L'intérêt des sujets est donc secondaire. La valeur qui prime tout est celle de l'exécution, c'est-à-dire la valeur d'art en elle-même, qui s'impose sans avoir besoin de préparation ou de commentaires.

Il est une exception pourtant, celle où le sujet est contemporain du peintre. Alors, tout y devient précieux, la vérité du sujet et surtout l'esprit du temps qui l'anime, cet esprit qui ne saurait jamais s'imiter, qui disparaît avec lui pour toujours, et qui donne un incomparable attrait aux ouvrages d'une civilisation. Et si le peintre d'une telle œuvre est un beau peintre, il arrive sans effort au chef-d'œuvre, comme Largillière et Hallé avec *les Échevins de la ville de Paris,* comme David avec *le Sacre* et *la Distribution des Aigles.*

Les *Figures de l'Histoire de France* ne dépaysaient cependant pas le talent de Moreau le Jeune. En même temps qu'il en faisait les dessins, il travaillait,



MARIE-ANTOINETTE

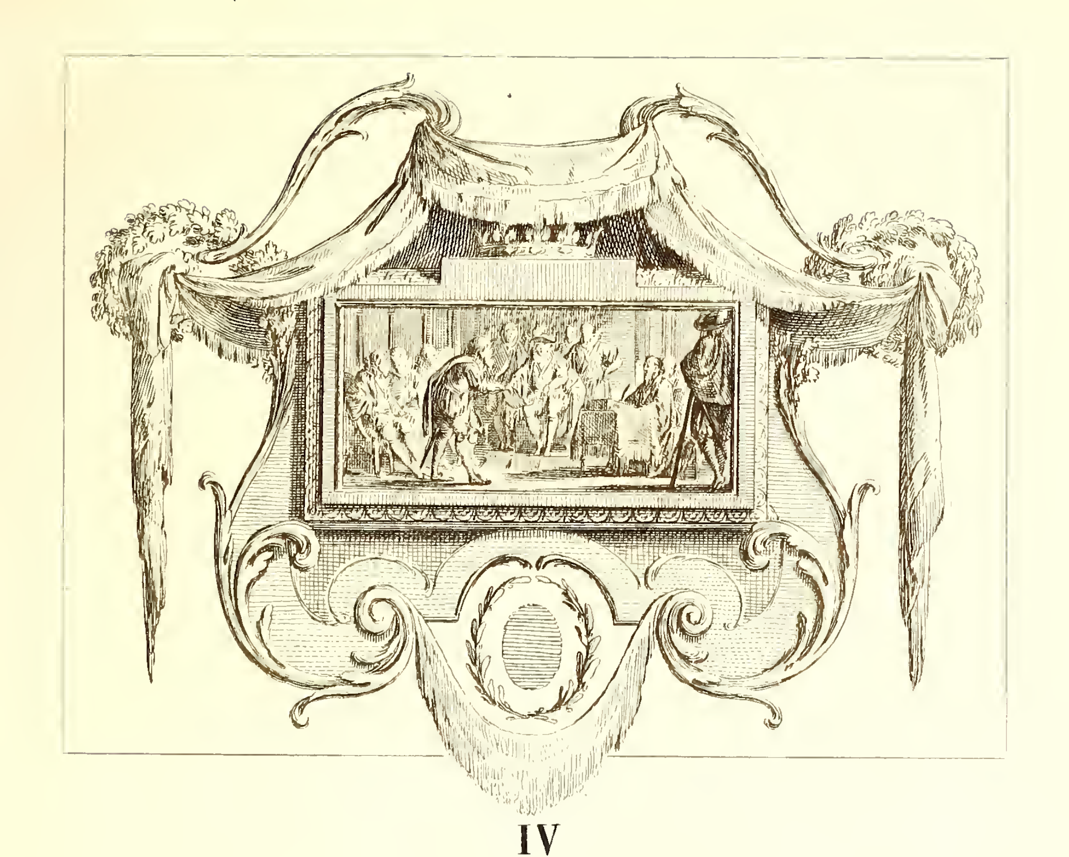
à ses heures, à un ouvrage du genre également historique, *la Henriade,* de Voltaire. C'était le début d'une autre carrière d'artiste, malheureusement tout opposée à la première. Les temps de Louis XV paraissaient très lointains, on sentait déjà le souffle de la Révolution, et le moment approchait où le spirituel fantaisiste des *Chansons de La Borde* et du *Monument du Costume,* allait devenir grave en écoutant Voltaire.



ŒUVRES DE MOLIÈRE. — LE MALADE IMAGINAIRE



LE PRÉSIDENT HÉNAULT. — NOUVEL ABRÉGÉ CHRONOLOGIQUE



IV

Voltaire. — Carle Vernet. — La Révolution. — Le Nouveau Testament. — Les Logements du Louvre. — L'Empire. — Les Classiques. — Mort de Moreau le Jeune.

(1785 - 1814)

Avec les illustrations de *Voltaire* et le voyage en Italie (1785), commence la dernière partie de la vie de Moreau le Jeune.

Vers 1780, la Renaissance classique du XVIIIe siècle

achevait son évolution ; toutes les idées artistiques se modifiaient profondément, et, comme Moreau le Jeune fut toujours et avant tout, l'homme du moment, il changea comme elles.

Ce retour à l'Antique, dans la peinture, avait été préparé par l'enseignement d'un artiste alors en grand crédit, Marie-Joseph Vien, homme de jugement et de goût, mais de tempérament moyen, comme tous les bons professeurs. C'est à lui que revient le mérite d'avoir formé la pléiade des grands peintres du premier Empire. Nommé Directeur de l'École de Rome, en 1775, il avait amené avec lui David, son élève préféré. Ils s'étaient trouvés ensemble, le maître et le disciple, dans l'Italie de cette époque, tout enfiévrée des souvenirs de l'ancienne Rome. Vien n'avait pas eu grand'peine à communiquer ses enthousiasmes à David, si bien que les envois de celui-ci ne furent, en réalité, que des professions de foi classique.

Ces envois avaient fait figure, à Paris, d'œuvres d'esprit nouveau. Les jeunes artistes y avaient reconnu le maître attendu qui devait régénérer l'Art. Et Moreau le Jeune s'abandonna docilement au mouvement qui entraînait ses confrères.

A cette époque, un homme extraordinaire, à la fois horloger, maître de musique, homme d'affaires, agent secret, et polémiste, auteur de deux immortels chefs-d'œuvre de théâtre, Beaumarchais, avait fondé, à Kehl, une grande imprimerie destinée à

MADAME MOREAU LE JEUNE

(Françoise-Nicole Pineau)

Pastel (1751)

(Appartient à M. Horace Delaroche-Vernet)



publier les Œuvres complètes de Voltaire. Cette édition devait être un monument triomphal en l'honneur de celui qui avait conquis son siècle.

Moreau le Jeune n'avait pas attendu Beaumarchais pour glorifier le nouveau dieu. Il avait déjà fixé par un dessin l'étonnante scène de son *Couronnement* sur la scène du Théâtre-Français, le 30 mars 1778. Cette cérémonie, moitié préparée, moitié improvisée, fut le plus éclatant hommage d'adoration qui eût été rendu à un auteur vivant. Il faut, pour l'expliquer, se souvenir que Voltaire représentait alors la Poésie, le Théâtre, le Roman, l'Histoire, la Philosophie, le Droit, la Justice; sa domination était incontestée et son règne universel.

Revenu de Ferney à Paris, après des années d'absence, il avait été reçu avec des honneurs souverains. L'Académie française lui avait envoyé une députation pour le saluer, et la Comédie-Française, qui jouait sa nouvelle et dernière tragédie, *Irène*, avait placé dans le foyer, son buste par Le Moine, présent offert, à cette occasion, par Caffieri.

Voltaire alla au Théâtre pour assister à la représentation de sa pièce. Le public, qui remplissait la salle, salua son entrée par des cris de joie et des applaudissements. Lorsqu'il eut pris place dans sa loge, une seconde loge d'avant-scène, l'acteur Brizard l'y suivit et posa sur sa tête une couronne. Voltaire y porta la main et l'ôta en disant : « Oh ! Dieu !

vous voulez donc me faire mourir ? » Après la représentation d'*Irène* et de *Nanine,* qui composaient le spectacle, le rideau baissa, puis il se releva, un instant après, montrant tous les acteurs de la Comédie, groupés autour de son buste et venant, tour à tour, le couronner de laurier. Puis, Madame Vestris s'avança, un papier à la main, et lut quelques vers, que venait de composer, pour la circonstance, le marquis de Saint-Marc. Enfin, la soirée s'acheva comme elle avait commencé, dans les applaudissements et les ovations.

L'estampe commémorative de cet événement pourrait servir de préface à l'œuvre considérable que Moreau le Jeune consacra à Voltaire. Il se dévoua à lui après s'être dévoué à Rousseau, non pas tant par nécessité, que pour satisfaire ses sentiments intimes de révolutionnaire.

La mort de Voltaire n'atteignit pas son prestige. Elle lui épargna cet affaissement momentané qui fait décliner, après leur disparition, la mémoire des grands hommes. Sa renommée resta ce qu'elle était et, quand Moreau le Jeune entreprendra l'illustration de sa *Henriade*, il croira servir la gloire d'un vivant.

En 1782, la première livraison de *la Henriade* était terminée et, pour profiter de l'immense publicité faite à l'édition de Kehl, Moreau avait écrit à Beaumarchais pour lui demander une annonce à ses souscripteurs. Cette lettre montre avec quelle activité

ŒUVRES DE J.-J. ROUSSEAU. — LA NOUVELLE HÉLOÏSE

« AIDÉ DE LA SAGESSE, ON SE SAUVE DE L'AMOUR
DANS LES BRAS DE LA RAISON. »



ŒUVRES DE J.-J. ROUSSEAU. — LA NOUVELLE HÉLOÏSE

LE PREMIER BAISER DE L'AMOUR



notre artiste s'occupait du placement de ses gravures. Elle contient même une phrase significative qui révèle, chez lui, un sens très positif des affaires et une froide expérience de la vie.

A Monsieur Caron de Beaumarchais, rue du Temple,

de Paris, le 15 juillet 1782.

Monsieur,

Je crois devoir employer tous les moyens possibles pour donner de la publicité à mon ouvrage; je ne puis donc mieux m'adresser qu'à vous, et j'ose me persuader que vous ne me refuserez pas, mon affaire ayant trop de rapport avec la vôtre, pour que vous ne vous y intéressiez pas.

Je suis prêt à mettre au jour la première livraison in-8° de mes estampes pour orner votre belle édition de *Voltaire*. Quoique je n'aille que de mes propres forces, je vais cependant fort vite, puisque voilà 20 planches faites et 27 qui sont avancées, et tout cela depuis le mois d'octobre 1781. Il n'est pas possible de mettre plus de zèle pour les souscripteurs et, malgré cette promptitude, ils sont lents à venir. Comme vous n'ignorez pas, Monsieur, qu'il ne suffit pas d'avoir des talents vis-à-vis du public, il faut encore parler de soi, je vous prierais de me procurer les moyens (sans vous compromettre en aucune manière) de faire parvenir à vos souscripteurs, des prospectus pour les mettre au fait de mon entreprise, car ce serait commettre une indiscrétion que de vous en demander la liste.

Je vous prie, Monsieur, de me répondre avec franchise et de ne pas me refuser un moyen qui ne peut que m'assurer la rentrée de mes fonds.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur, MOREAU LE JEUNE.

P.-S. — *Le Courrier de l'Europe* me paraît bien lent à parler des estampes.

Cette requête modeste eut un plein succès auprès de Beaumarchais, et l'affaire se conclut par l'illustration des Œuvres complètes de Voltaire (1784-1789).

Avec *la Henriade,* Moreau s'essayait à la peinture d'histoire, à l'art sérieux ; mais rien n'était plus éloigné de son tempérament que les grandes scènes. Ses compositions sont à l'art classique ce que les tragédies de Voltaire et de Crébillon sont aux tragédies antiques. On n'y voit que mouvements désordonnés, gestes emphatiques, ouragan perpétuel qui emporte les draperies et les écharpes. Il semble avoir oublié que rien n'est plus immobile que l'excès du mouvement. Mais cette manière d'écrire l'Histoire est tout à fait conforme aux idées du temps, conforme à l'idée qu'on se faisait, alors, et du Moyen Age et du XVIe siècle. Les documents ne manquaient cependant pas, pour être renseigné. Le P. B. de Montfaucon avait publié, depuis bien des années, les *Monuments de la Monarchie française* où se rencontrent de nom-

ŒUVRES DE J.-J. ROUSSEAU. — LA NOUVELLE HÉLOÏSE

LE SOUFFLET



breuses et fidèles gravures, mais personne, parmi les artistes d'alors, n'était assez hardi pour copier fidèlement des images exactes. Et qui ne sait, d'ailleurs, le peu de cas que fait un artiste d'un document qui ne confirme pas son œuvre ?

La suite des vignettes du *Voltaire*, romans, contes, poèmes, laisse une impression très différente. Elles sont d'une inspiration tout autre. *La Henriade* appartient encore au XVIIIe siècle, mais la suite semble appartenir au XIXe. On croirait voir une œuvre du premier Empire ou même de la Restauration, tout imprégnée de néo-classicisme.

D'où vient cette transformation? C'est qu'à ce moment de sa vie, se place un événement capital pour son talent.

Moreau le Jeune, né à Paris, n'avait guère plus voyagé que Chardin. Il n'était allé qu'à Provins où il avait acheté une petite maison. Sa vie d'artiste s'était écoulée à Paris même. Le travail, sans relâche, en avait fait un casanier. Il lui manquait l'Italie.

La plupart des peintres d'alors avaient fait le pèlerinage artistique de Rome. Beaucoup s'étaient arrêtés, pendant des années, dans la Ville Éternelle ; quelques-uns même, comme Subleyras et Trémollière, s'y étaient établis et mariés. Le prestige de l'Italie était tel, surtout depuis la découverte d'Herculanum et de Pompéi, que, dans l'opinion universelle, pour être un véritable artiste, il fallait avoir vu Rome et Naples.

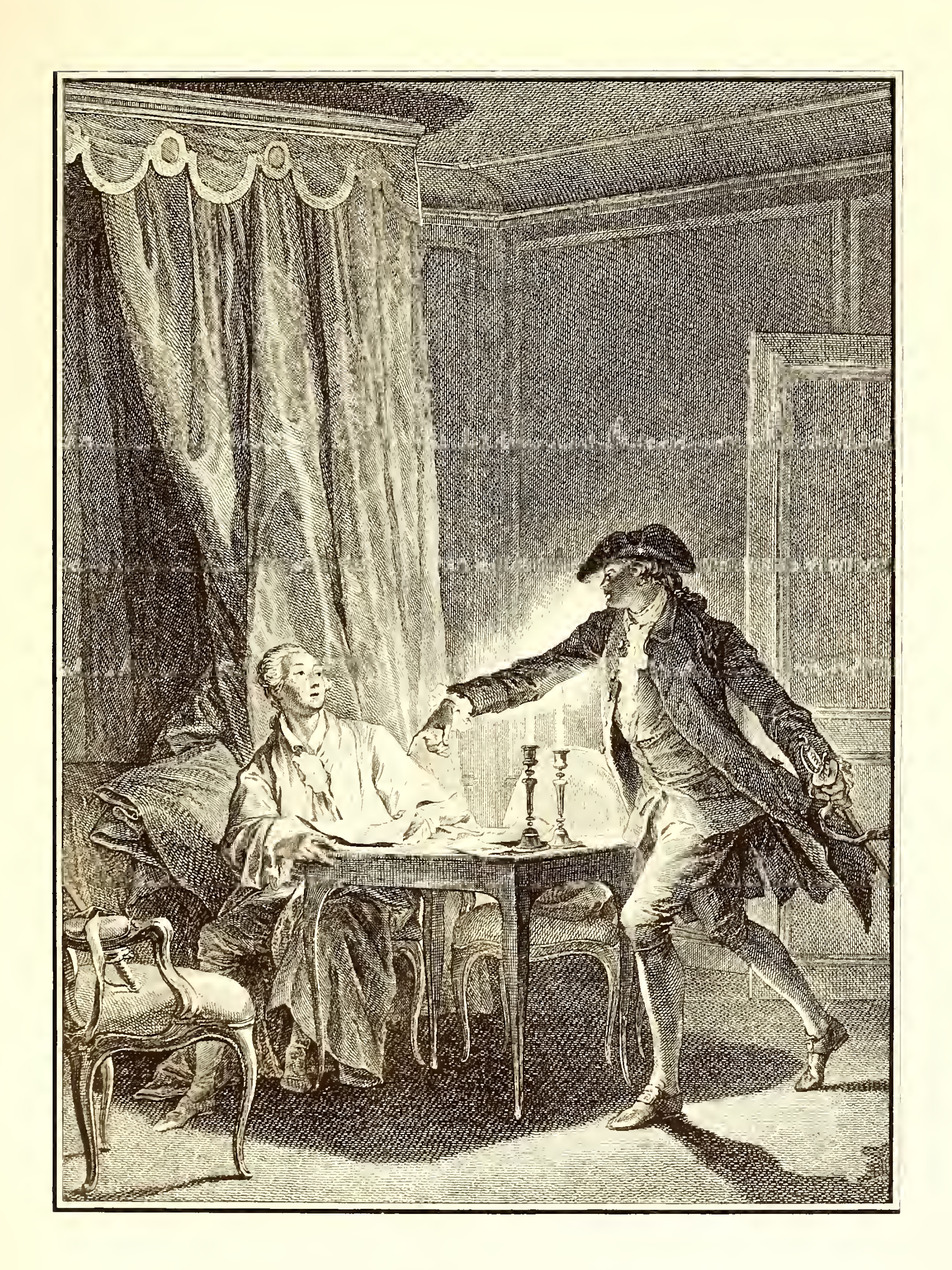
Moreau, dessinateur du Cabinet du Roi, obtint, le 25 septembre 1785, un congé de six mois pour aller en Italie « vaquer à ses affaires de famille ». Joseph Vernet ne fut sans doute pas étranger à ce congé et les affaires de famille de Moreau en Italie, ressemblent bien à celles de la famille Vernet.

Moreau partit donc avec les recommandations que Vernet lui donna pour ses amis de Rome, et il en avait laissé beaucoup, pour y avoir vécu près de douze ans, et s'y être marié. Personne n'y avait oublié le talent de ce grand paysagiste, son aménité, et son esprit. On parlait encore de son amour enthousiaste pour l'Antiquité, de sa passion pour les ruines romaines, de celles qu'il avait découvertes, comme celles qu'il avait peintes. Dans toutes les classes de la société romaine, sa recommandation était efficace, et Moreau en profita.

Son compagnon de voyage était l'architecte Gabriel-Pierre-Martin Dumont qu'il connaissait de longue date pour avoir été le professeur de son beau-père Nicolas Pineau, peut-être même le sien, et dont il avait autrefois gravé le portrait en tête de l'édition de ses œuvres. Gabriel Dumont connaissait à fond l'Italie. Il avait publié un document précieux pour l'architecture : *Les Mesures de Saint-Pierre de Rome*, qu'il avait présenté à l'Académie royale, dont il avait reçu les félicitations. Il était membre des Académies de Rome, Florence, Bologne; enfin, c'était le compagnon rêvé pour un tel voyage.

ŒUVRES DE J.-J. ROUSSEAU. — LA NOUVELLE HÉLOÏSE

« AH ! JEUNE HOMME, TON BIENFAITEUR ! »



Moreau était donc, à Rome, en pays de connaissance. Le fils de Joseph Vernet, Carle, grand-prix de Rome, y était venu comme pensionnaire, mais il en était reparti brusquement, sans achever son temps, pour des raisons romanesques qui aboutiront, deux ans après, à un mariage que Moreau ne prévoyait sans doute pas. Mais il vit David, revenu dans la Ville Éternelle, grâce à la générosité de M. Péeoul, et y achevant *le Serment des Horaces*.

Ce voyage fut réellement une révélation pour Moreau. Quand il revint, en 1786, c'était un autre homme, et sa fille, Madame Carle Vernet, dans la notice qu'elle lui a consacrée, a raison de noter le changement profond qui se fit alors dans l'esprit de son père.

La suite des vignettes du *Voltaire* en est le témoignage matériel. Elles sont d'un autre artiste. Dans les chansons de La Borde, comme dans le *Rousseau* et le *Monument du Costume*, c'est la vie contemporaine qu'il peint : tout y est vivant parce que tout y est réel, même ses paysans qui sont de Paris, ceux-là mêmes qu'il voyait sur les planches de l'Opéra-Comique.

Après le voyage d'Italie, apparaît le nu, l'académie classique. Les gestes ne sont plus naturels et familiers ; ils ont la prétention d'être nobles, d'avoir un style. Tout, dans ces petites compositions, vise au grand, au tragique et n'aboutit qu'à la déclamation violente et glacée.

C'est qu'il est arrivé à Moreau le Jeune la mésaventure dont sont victimes eeux qui abordent l'Antiquité sans préparation. Il n'avait pas fait d'études littéraires. La précoeité de son talent l'avait eonduit directement à l'atelier de Lc Bas, d'où il était sorti déjà maître dans son art. Bien qu'il aimât à lire, il n'avait pas, dès sa jeunesse, imprégné son esprit des œuvres des maîtres; il ne s'était pas haussé, peu à peu, jusqu'à la compréhension du génie grec. Il lui manquait ees humanités indispensables à qui veut s'élever à l'intelligence de l'art classique dont l'apparente simplieité recouvre l'infini dans le détail. Il crut à eette simplieité qui semble proeéder par masses, mais dont les masses recèlent un monde de détails qui en font la vie.

Aussi, les vignettes gravées depuis le voyage d'Italie relèvent-elles de la formule, de l'art de l'École, figé dans la forme correete, cette forme qui se trouve toute faite dans l'esprit, où l'émotion n'entre pour rien, que le métier habitue à éerire en pensant à autre ehose. Et e'est elle qu'il aura dans la main et qui servira aux Contes de Voltaire eomme à Raeine, à Boileau, aux Idylles de Gessner et aux Évangiles.

A son retour de Romc, Moreau le Jeune trouva la famille de Joseph Vernet dans le plus grand trouble. Un des fils, Carle, en proie à un violent ehagrin d'amour, menaçait de prendre des résolutions extrêmes.

ŒUVRES DE J.-J. ROUSSEAU. — LA NOUVELLE HÉLOÏSE

LA HONTE ET LE REMORDS VENGENT L'AMOUR OUTRAGÉ



Joseph Vernet avait épousé en 1745, à Rome, Mademoiselle Virginia Parker, fille de Marie-Madeleine Sarner et de Sir Parker, Irlandais au service du Pape, officier dans la petite escadre pontificale.

Le mariage avait été parfaitement heureux pendant les premières années. Joseph Vernet fit à sa jeune femme, les honneurs de l'Italie. Reçue partout avec empressement, choyée pour ses qualités de grâce et d'amabilité, fêtée comme la femme d'un artiste célèbre, elle connut toutes les joies du succès et du bonheur conjugal. A son retour en France, pendant que Joseph Vernet allait de Toulon à Bordeaux et de Bordeaux à la Rochelle pour achever la suite des *Ports de mer*, Madame Vernet rencontrait partout l'accueil que l'ancienne société française réservait à ses préférés.

Malheureusement, son caractère s'altéra, on ne sait trop pourquoi, car Joseph Vernet, de l'aveu de tous ceux qui l'ont connu, fut pour sa femme le plus tendre et le plus dévoué des maris.

Quand il revint se fixer définitivement à Paris, Madame Vernet était dans un état mental déjà grave. Elle se croyait persécutée et fuyait de prétendues tentatives d'empoisonnement. Chaque jour, dit-on, elle allait acheter son pain chez un boulanger différent et se faisait conduire en barque, jusqu'au milieu de la Seine, pour y puiser une eau qui ne fût pas mêlée de poison.

Pendant plusieurs années, Vernet se chargea des

soins du ménage ; mais il fallut se résigner à une séparation. Madame Vernet fut mise dans une pension à Monceau, où des ressources assurées par son mari lui permirent de recevoir tous les soins nécessaires. Elle traversa ainsi la Révolution. Sous l'Empire en 1808, elle existait encore, survivant J. Vernet de près de vingt ans. Les premiers symptômes de sa folie s'étaient révélés en 1760 et elle mourut quarante-huit ans plus tard.

De ce mariage était né, en 1747, un premier fils, Livio, dont la destinée ne perpétua pas la gloire de sa famille. Mal doué pour les arts, il fit ses études de droit et fut reçu avocat. En 1783, il entra dans l'administration des Fermes, puis obtint la recette générale du tabac, à Avignon. Après avoir essayé de diverses fonctions, il fut employé, sous le premier Empire, à la Direction générale des subsistances militaires. Il mourut en 1812, aidé et soutenu jusqu'à la fin, par son frère Carle.

Après Livio naquit, également en Italie, un autre fils à qui Madame Vernet, qui ne parlait et n'écrivait que l'italien, donna le nom d'Orazio; il ne vécut pas.

Puis, quand Joseph Vernet revint en France, il eut deux autres enfants nés, l'un à Bordeaux en 1758, Antoine-Charles Horace, connu sous le nom de Carle, et l'autre, à Bayonne en 1760, Virginie, qui épousa l'architecte Chalgrin et mourut guillotinée.

En août 1786, au moment où Moreau le Jeune

ŒUVRES DE J.-J. ROUSSEAU. — LA NOUVELLE HÉLOÏSE

« ... C'ÉTAIT L'INOCULATION DE L'AMOUR... »



rentrait à Paris, Carle donnait de grands soucis à sa famille. Son enfance avait été délicate et prolongée, mais, à la fin, l'habitude des exercices physiques et surtout de l'équitation, avait donné une constitution robuste à l'enfant d'apparence si frêle. Sa vocation artistique s'était révélée de très bonne heure. A onze ans, il commençait à dessiner chez Lépicié, qui a laissé de lui un délicieux portrait ; à treize ans, il commençait à peindre et à peindre le sujet qu'il affectionna toute sa vie, le cheval, dans toutes ses attitudes et tous ses travaux.

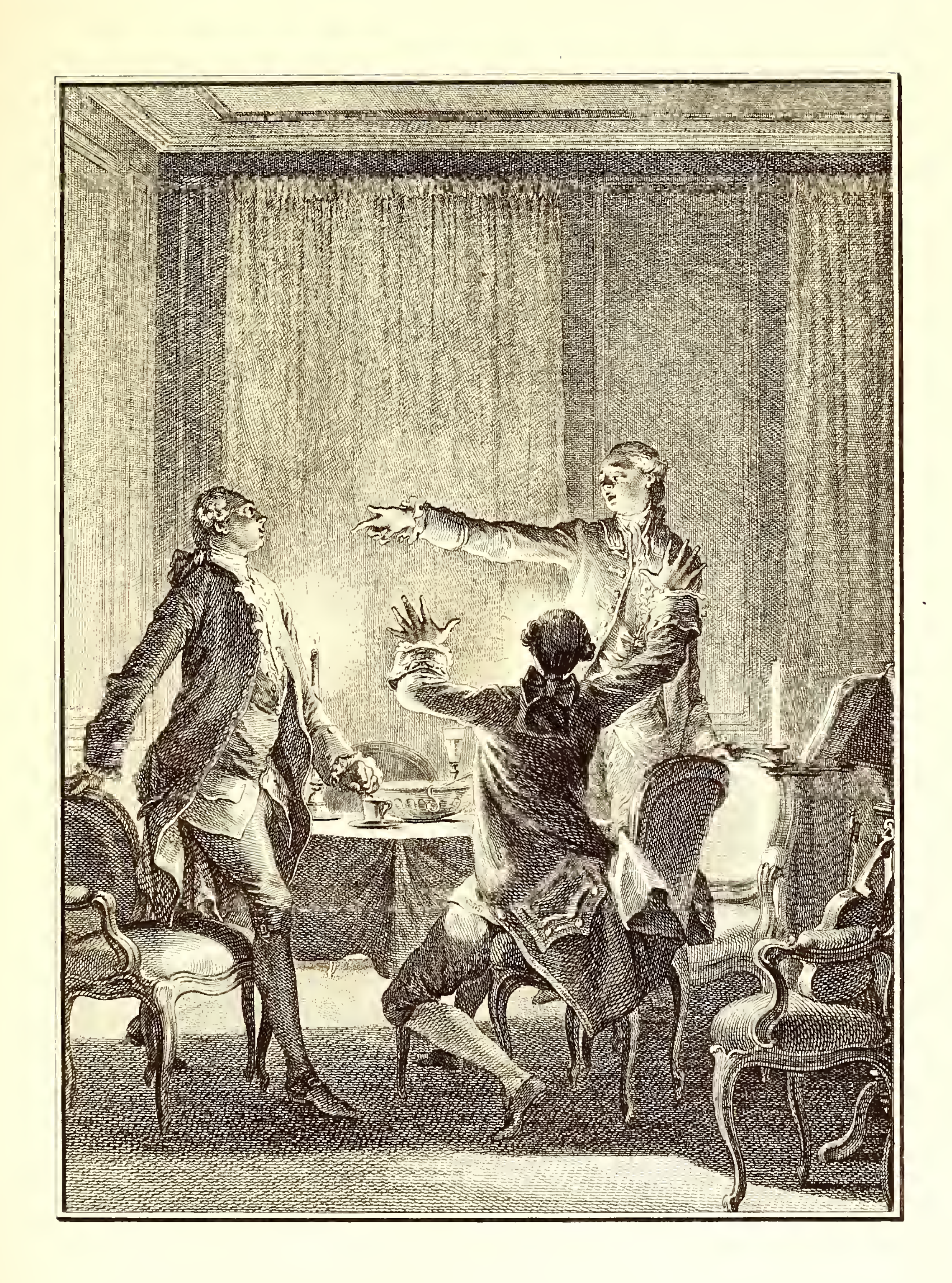
Cependant, Joseph Vernet n'était pas homme à le laisser se confiner dans ces études sans grandeur. Il lui fit faire toute ses classes académiques. A vingt et un ans, Carle montait en loge pour le concours de Rome et obtenait le second prix. Deux ans après (1782) il emportait le Grand Prix et partait pour Rome. La pensée de cette absence qui devait durer jusqu'en 1787 le plongea dans une profonde tristesse. Il s'était épris d'une jeune fille qui habitait Nogent, aux environs de Paris. Et l'idée de quitter, pour si longtemps, celle qu'il aimait, lui causa un insurmontable chagrin. Après quelques mois de séjour en Italie, il tomba malade, plus moralement que physiquement. Joseph Vernet, alarmé, lui écrivit de revenir. Carle obéit en toute hâte, il quitta Rome où il n'était resté que du mois d'octobre 1782 jusqu'au mois d'avril 1783, mais, à son arrivée à Paris, il apprit que celle qu'il aimait, était mariée.

Son désespoir fut profond ; il acheta une Bible, voulut quitter le monde et se faire moine. Mais son père l'entoura de tant de distractions, flatta avec tant de tendresse et d'habileté son goût pour les courses, le théâtre, les spectacles, le jeu, qu'il endormit sa douleur et la lui fit oublier. Si bien que, l'année suivante (1787), l'inconsolable Carle épousait, à Saint-Germain-l'Auxerrois, Catherine-Françoise dite Fanny Moreau, fille de Moreau le Jeune. Ainsi se trouva scellée l'alliance de deux familles d'artistes qui, en s'unissant, plus tard, à un autre peintre d'universelle notoriété, allait former une lignée unique dans l'histoire de l'art français.

Moreau le Jeune achevait son *Voltaire*, lorsque la Révolution éclata. Il en adopta aussitôt les principes. Par une sorte d'indifférence qui n'est pas rare, il parut ainsi avoir méconnu tout ce que son talent devait au régime qu'il voulait détruire. La France monarchique lui avait donné son éducation d'artiste, les modèles de grâce exquise qu'il n'avait fait que reproduire, le décor inimitable que présentaient les coutumes sociales, enfin cet esprit si français qui remplissait l'atmosphère d'alors et que la Révolution allait anéantir. Il était le débiteur de cette France de Louis XV et Louis XVI; mais il l'oublia, peut-être pour ne se souvenir que de ses origines personnelles. Le fils du perruquier de la rue de Buci se sentit alors peuple, comme son ami David, le fils du marchand de fer du quai de la Mégisserie, et une

ŒUVRES DE J.-J. ROUSSEAU. — LA NOUVELLE HÉLOÏSE

LA QUERELLE



commune haine fit l'amitié entre le graveur du Cabinet du Roi et l'Académicien, tous deux comblés de faveurs par le régime dont ils souhaitaient la ruine.

Moreau le Jeune célébra par de grandes planches solennelles et froides, les premières manifestations politiques de la Révolution : *L'Assemblée des Notables, le Lit de Justice, l'Ouverture des États généraux* et surtout par un *Monument à la gloire du Roi* qu'il vendit à M. Devarenne, et que celui-ci offrit à l'Assemblée nationale. Mais l'enthousiasme politique de Moreau n'était pas complètement désintéressé, et la lettre qu'il écrivit à ce sujet au président de l'Assemblée montre, comme la lettre à Beaumarchais, avec quelle persévérance il entendait faire fructifier ses plus gracieuses imaginations.

Paris, ce 23 août 1790.

A Monsieur le Président de l'Assemblée nationale

Monsieur le Président,

Excusez, je vous prie, mon importunité, mais comme l'affaire pour laquelle j'ai l'honneur de vous écrire est entre un de vos officiers et moi, j'ai cru devoir la soumettre à votre décision. Voici le fait : j'ai fait un dessin à M. Devarenne (l'un des huissiers de l'Assemblée) ; il représente un monument à la gloire du Roi. Il en a fait l'hom-

mage à l'Assemblée nationale; même il a été exposé pendant quelque temps. M. Devarenne et moi fîmes la convention suivante : 1° que je lui livrerais ce dessin dans le courant de septembre 1789, ce que j'ai fait, comme le reçu qu'il a de moi en fait foi; 2° il était convenu avec moi de me payer 20 louis pour mes honoraires en lui livrant le dessin, ce qu'il n'a pas fait; au contraire, il ne me donna que la moitié du prix convenu avec promesse de me payer l'autre moitié dans le courant d'octobre de la même année, ce qu'il n'a pas fait encore, malgré que je lui aie écrit plusieurs lettres auxquelles il n'a pas toujours répondu; quand il l'a fait il m'envoie au *calandre* grec; il emploie toujours des expressions très-vagues. Enfin, comme voilà neuf mois passés depuis la promesse de M. Devarenne et que tout doit avoir une fin, je m'en réfère donc, Monsieur le Président, à ce que votre sagesse me dictera pour que je sois payé, ce que je désire le plus tôt possible, l'argent étant fort rare et les arts fort dans l'oubli, ce qui me force à exiger mon paiement. Cependant, s'il était dans l'impossibilité de me satisfaire dans ce moment, qu'il me soit donc permis de mettre opposition à ses appointements. J'ai l'honneur d'être... Moreau le Jeune, dessinateur et graveur du Cabinet du Roi et de son Académie.

Nommé, en 1791, membre de l'Académie des Beaux-Arts dont il était l'agréé depuis dix ans, au lieu de défendre la compagnie qui venait de l'admettre, il passe dans le camp de David et s'associe à toutes les mesures qui préludaient à sa destruction. Il est de ceux qui demandent l'égalité

ŒUVRES DE J.-J. ROUSSEAU. — LA NOUVELLE HÉLOÏSE

LA CONFIANCE DES BELLES AMES



pour tous les artistes, comme s'il n'avait pas été un des privilégiés du talent et de la fortune. A mesure que la Révolution poursuit sa route, Moreau l'accompagne pas à pas et il grave l'*Événement arrivé aux Thuilleries*, c'est-à-dire la charge du Royal-Allemand commandée par le prince de Lambese sur d'inoffensifs promeneurs ; puis, l'année suivante, les vignettes du *Précis* de Rabaut de Saint-Étienne, et *Mirabeau aux Champs-Élysées*.

Enfin, en 1793, il fait paraître le *Nouveau Testament*, publié chez Pierre Didot. Cette série de gravures était commencée depuis plusieurs années, mais elle s'achève en 1793, sous la Terreur. C'est le moment que choisit Moreau pour exposer six des dessins des Évangiles. On peut croire à un acte de courage, à une protestation silencieuse contre les exécutions quotidiennes, à un rappel à la fraternité. Au contraire, Moreau se conforme, selon sa coutume, au goût du jour. Il répond à la pensée des terroristes. Pour eux, le Christ est le sans-culotte Jésus, type du révolutionnaire qui a voulu le bonheur de l'humanité. Eux aussi, veulent le bonheur de l'humanité et ils font tomber des têtes pour assurer cette félicité. Et, plus tard, l'unique regret des Conventionnels survivants, sera dans le mot d'Amar : « Nous n'en avons pas assez fait. Et j'en demande bien pardon à Dieu ! »

Si la Révolution avait fait perdre à Moreau le Jeune sa place de dessinateur du Cabinet du Roi, elle

lui accorda, à cette époque, la faveur recherchée d'un logement au Louvre.

L'Assemblée législative avait décrété, le 12 août 1792, « que le ministre de l'Intérieur ferait vider, sous trois jours, les logements du Louvre occupés par des particuliers privilégés, qui servaient dans la Maison du Roi, et qu'il n'y serait logé, à l'avenir, que les artistes et les fonctionnaires publics qui y logeaient actuellement. »

Ce décret visait une foule d'attachés à la Maison du Roi, qui peuplaient ce palais sans aucun titre, ou en vertu de brevets donnés, jadis, à des serviteurs dont les descendants perpétuaient leur habitation dans les maisons royales. Le décret ne touchait qu'eux seuls. Mais, pour éviter toute confusion qui eût lésé les artistes ou les savants, l'Assemblée prenait, quatre jours après, le 16 août, un décret qui précisait sa pensée. « L'Assemblée nationale, considérant que, dans le décret qui prescrit à toutes les personnes logées dans le Louvre d'en sortir dans les trois jours, elle n'a pas eu l'intention de comprendre les savants, les artistes, les conservateurs ou gardes des dépôts nationaux, dont les uns ont reçu leurs logements comme une partie de leur traitement ou une récompense personnelle de leurs travaux, et les autres y sont employés à un service public, et qu'il importe de prévenir les effets d'une extension donnée à la loi contre le vœu même de l'Assemblée, décrète ce qui suit :

ŒUVRES DE J.-J. ROUSSEAU. — LA NOUVELLE HÉLOÏSE

LA PROMENADE SUR LE LAC



« Les secrétaires des Académies, les professeurs, les savants, gens de lettres ou artistes qui, à ce titre, ont obtenu les logements au Louvre, les conserveront provisoirement, jusqu'à ce que le plan d'organisation de l'Instruction publique ait été décrété et mis en activité. »

Ce régime transitoire reconnaissait néanmoins un principe qui permit, plus tard, à la Convention d'accorder de nouveaux logements. C'est ainsi que Moreau le Jeune s'y trouvait installé, en 1793, et pouvait y donner son adresse. Son frère aîné, Louis-Gabriel, celui qu'on appelait Moreau le peintre, obtint aussi la même faveur, due à ses amitiés politiques.

Les logements du Louvre n'assuraient cependant pas une parfaite quiétude à leurs possesseurs. Les agents officieux de l'Administration pénétraient partout, au mépris des décrets de l'Assemblée. Une lettre adressée au *Journal de Paris* du septidi 7 pluviôse, l'an III[e] de la République française (26 janvier 1795), montre ce qu'était la tranquillité des savants et des artistes. Cette lettre est signée d'Antoine-François Sergent-Marceau, « artiste, représentant du peuple ».

Sergent-Marceau était un graveur de talent auquel on doit des estampes en couleur de l'art le plus délicat. Il s'était jeté dans la Révolution, comme Moreau le Jeune, et avait été élu député à la Convention, où sa fermeté avait rendu de grands services à la cause des beaux-arts, dans toutes les commissions auxquelles

la République avait donné mission de les protéger.

« Le 10 nivôse, an III[e], écrivait-il aux *Auteurs du Journal de Paris*, deux individus se sont présentés au concierge du Louvre pour prendre de lui des renseignements sur les habitants de ce palais national ; ce citoyen, patriote estimable, en leur répondant, s'est servi du nom de frère. « Nous ne sommes pas « parens, je crois », a répondu aigrement l'un d'eux. « — J'avais pensé que tous les républicains étaient « frères, mais, puisque nous ne le sommes pas, vous « et moi, je ne répondrai à rien que vous ne m'ayez « montré vos pouvoirs. » A ces mots, nos commissaires lui tournent le dos et s'en vont chez un portier qu'ils forcent de les accompagner. »

Après être allés chez Roland, le sculpteur, chez Suvée, chez Redouté, ils sonnent à la porte de Moreau le Jeune. « Chez Moreau le Jeune, dessinateur, leur début a été des reproches de ce qu'il leur avait donné la peine de sonner trois fois (il était seul chez lui et occupé de ses travaux). Moreau voit d'un coup d'œil à qui il a affaire et ne répond point. Ils commencent un état de son logement, et, malgré ses justes observations, ils y comprennent sous le titre de *pièces* une grande armoire et une profonde embrasure de croisée bouchée, où Moreau a fait un retranchement. Pour rédiger ce curieux procès-verbal, l'un d'eux eut l'impertinence sacrilège de poser son barbouillage sur un dessin auquel l'artiste était occupé à travailler. »

ŒUVRES DE J.-J. ROUSSEAU. — LA NOUVELLE HÉLOÏSE

« IL APPLIQUE SUR CETTE MAIN UN BAISER... »



De là, ils passent chez Moreau l'aîné, le peintre. Mais ils y trouvent une surprise qui les oblige à se retirer.

« Chez Moreau l'aîné, peintre, ils allaient du même ton, avec la même urbanité... Mais celui-ci, plus vif, a voulu des pouvoirs. Refus. Il insiste. On persiste. Je vais donc vous montrer les miens : un décret de la Convention nationale qui le nomme un des membres du nouveau Comité révolutionnaire. Cette pièce a humanisé, non, étourdi, l'insolence de ces messieurs. »

Cet incident n'eut pas de suite. Moreau le Jeune conserva jusqu'en 1801, la jouissance paisible de son logement, que la protection de son frère aîné contribua à lui assurer. Tous les deux, il faut le reconnaître, ne cessèrent de se mêler activement à toutes les manifestations en faveur des beaux-arts, auxquels ils rendirent ainsi d'importants services. Notons, enfin, leur nom au bas de la pétition que tous les artistes d'alors, adressèrent au Directoire, pour lui demander de laisser à Rome les chefs-d'œuvre d'art qui s'y trouvaient.

« Citoyens directeurs, disait-elle, l'amour des arts, le désir de conserver leurs chefs-d'œuvre à l'admiration de tous les peuples, un intérêt commun à cette grande famille des artistes répandus sur le globe, nous amène aujourd'hui devant vous. Nous craignons que cet enthousiasme qui nous passionne pour les productions de génie, n'égare sur leurs

véritables intérêts, même leurs amis les plus ardents. Nous venons vous prier de peser, avec maturité, cette importante question de savoir s'il est avantageux pour la France et les artistes en général, de déplacer de Rome les monuments d'antiquité et les chefs-d'œuvre de peinture et de sculpture, qui composent les galeries et les musées de cette capitale des arts. »

Et la pétition demande qu'avant de rien déplacer de Rome, une commission soit nommée par l'Institut, pour faire un rapport général au Directoire.

Au bas, on lit les signatures de Louis David, Dumont le sculpteur, Pajou, Soufflot l'architecte, Vivien, Julien, Suvée, Hubert Robert, Girodet, les architectes Fontaine et C. Percier, Vivant-Denon, Moreau l'aîné, Moreau le Jeune, etc...

Cette requête ne fut d'aucune conséquence ; mais elle donnait au moins l'opinion de grands artistes sur la question toujours actuelle du déplacement des objets d'art.

Sous le Directoire, Moreau obtint une légère compensation à la place perdue de graveur du Cabinet du Roi : celle de professeur aux Écoles centrales. Et encore ne fut-il nommé qu'en 1797. En attendant, il fallait vivre et le malheureux artiste se mit à refaire ses anciens dessins.

Heureusement pour lui, il rencontra le libraire Renouard qui devint sa providence jusqu'à son dernier jour. Il recommença pour lui ses anciennes illus-

ŒUVRES DE J.-J. ROUSSEAU. — LA NOUVELLE HÉLOÏSE

LE RETOUR



trations, en les gâtant : il reprit son *Voltaire*, son *Molière ;* il attaqua *Racine, Boileau, La Fontaine* et *le Voyage du Jeune Anacharsis* de l'abbé Barthélemy qu'il rencontrait dans les commissions des Beaux-Arts. Au milieu de cette production abondante et incolore, il retrouve cependant un instant de jeunesse dans les *Œuvres de Gessner,* éditées par Renouard en l'an VII. Assurément, l'inspiration classique y est toute puissante, mais avec une grâce qu'il ne connaissait plus. On dirait que Moreau a vu Prud'hon et qu'il a pensé à lui en dessinant ses *Baigneuses.* Ses souvenirs d'Italie perçent dans la composition du *Déluge* : cette jeune femme renversée sur les genoux de son amant est une de ces statues familières à l'antiquité romaine. Quant au paysage, celui qui illustre la *Lettre sur le Paysage,* appartient à Claude Lorrain et au Poussin, par ses temples, ses fabriques, ses arbres majestueux et ses bergers près du ruisseau. Nous voilà bien loin des scènes champêtres des *Chansons de Laborde* et de *J.-J. Rousseau.* Il y a entre elles, non seulement l'âge, mais dix ans de Révolution.

En 1801, Moreau est obligé de quitter le Louvre, avec la plupart de ceux qui y étaient logés. La dégradation du moment était complète. Depuis près d'un siècle, le Louvre abritait une colonie d'artistes qui avaient accommodé les galeries à leur usage. Ce n'étaient que maisons véritables, construites sous les hautes voûtes, appartements formés de cloisons entre

lesquelles serpentaient des couloirs obscurs où les femmes des locataires entretenaient, à tour de rôle, des quinquets fumeux. L'architecture du bâtiment n'avait même pas été respectée ; partout des trous dans les murs, les voussures, les corniches. Enfin un désordre et une saleté tels, que la suppression des logements devint une mesure de salubrité et de salut pour l'existence du palais.

Moreau le Jeune émigra rue d'Enfer-Saint-Michel, dans un petit appartement au quatrième. Il y passa les dernières années de sa vie, dans une pièce à carreaux rouges, telle qu'on en voyait dans toutes les maisons de l'ancien Paris ; tout autour une bibliothèque garnie de toutes les éditions des livres qu'il avait illustrés et quelques livres du XVIIIe siècle, car il aimait la lecture. Il travaillait seul, à sa fenêtre ; et, comme il ne sortait presque plus, il se servait des dessins de modes que lui apportait son petit-fils Horace Vernet, alors modeste dessinateur du *Journal des Dames et des Modes,* avant de devenir un grand peintre de batailles.

La gêne était entrée dans cet intérieur. La Révolution l'avait ruiné et le temps était passé des amateurs de beaux livres. On peut dire que, jusqu'à sa mort, en 1814, il vécut des dessins commandés par Renouard dont l'admiration et l'amitié lui restèrent fidèles. Secours bien précaire, si l'on en juge par les deux lettres qu'il lui écrivait dans les derniers mois de sa vie.

ŒUVRES DE J.-J. ROUSSEAU. — LA NOUVELLE HÉLOÏSE

L'AMOUR MATERNEL



« Je prie Monsieur Renouard de venir à mon secours : car je ne sais plus où donner de la tête. Je n'ai pas le sou, je me trouve dans le plus grand embarras ; j'attends tout de votre complaisance et soyez certain de la reconnaissance de celui qui sera toujours tout à vous. » Et, quelques mois après : « Je suis fâché, Monsieur, de vous tourmenter, mais je me trouve dans cette dure nécessité, ne pouvant travailler dans ce moment, mon bras refusant le service. Il paraît que, d'ici à la fin de l'année, je ne peux guère espérer que j'en puisse jouir librement ; n'ayant d'espérance de recevoir de l'argent que vers la fin de janvier. J'ai donc recours à vous pour m'en faire faire le plus tôt possible. Je compte sur vous pour cette semaine sans faute. »

Cet appel était lamentable. Cependant, il ne doit pas nous faire oublier que Moreau conservait toujours sa maison de Provins, qu'il légua à sa fille.

La vérité est qu'il finit dans une sorte de solitude, plus cruelle que tout, pour ceux qui avaient connu la société de l'Ancien Régime. Toute la grande famille des Pineau, Moreau, Vernet avait été cruellement décimée depuis quinze ans : elle s'était dispersée, disjointe plus moralement que matériellement. Parents ou alliés ne communiquaient plus guère entre eux que par des lettres où ils se donnaient de leurs nouvelles, de loin en loin.

En 1809, le neveu de Moreau le Jeune, Laurent

Feuillet, bibliothécaire à l'Institut national, écrivait à son oncle F.-N. Pineau : « Vous m'avez demandé, mon cher oncle, des nouvelles de toute la famille et je vais vous en donner. M. et Madame Moreau se portent très bien ; ils sont dans ce moment à Provins, dans leur jolie petite habitation. M. et Madame (C.) Vernet sont aussi en fort bonne santé, leur fils (Horace) a eu le bonheur d'échapper à la conscription ; il suit sa carrière où il annonce chaque jour des talents plus marqués. Madame Lecomte (la fille de Carle Vernet) nourrit sa fille qui se porte très bien ; elle est à la campagne avec son mari, chez sa cousine, autrefois Mademoiselle Saugrain, aujourd'hui Madame Désandroin.

« Quant aux Prault, il ne reste plus aujourd'hui que Saint-Martin. Prault l'aîné est mort il y a deux ans, Saint-Germain vient de mourir. Le premier, jusqu'au dernier moment fastueux et gêné, a laissé une fortune très médiocre et fort embarrassée à sa deuxième femme qui l'avait d'avance bien payée en l'épousant ; le deuxième a fini sa triste carrière dans un hospice. Saint-Martin, le plus rangé des trois, reste avec une fortune médiocre, mais suffisante. Voilà le résultat de la belle fortune que M. Prault, mon grand-oncle et mon parrain, s'était appropriée un peu à nos dépens. Savez-vous que, quoiqu'il ne fût rien moins qu'économe, il a laissé 150,000 francs à chacun de ses enfants ? Des Saugrain, tous ceux que j'ai connus vivent et sont bien portants. M. et

ŒUVRES DE J.-J. ROUSSEAU. — LA NOUVELLE HÉLOÏSE

LA MORT DE JULIE



Madame Guillotin ont acheté cette année une fort jolie propriété à six lieues de Paris. La vieille mère Saugrain est toujours aimable et gaie... Saugrain, autrefois élève de M. Moreau, autrefois marié, autrefois graveur et libraire, n'est plus, de tout cela, que père de deux belles filles et d'un fils que leur mère, devenue fort riche par un second mariage, établira sûrement fort bien. Pour les autres parents ou alliés, je prie Dieu qu'il les maintienne sains et dispos, mais je n'en entends presque jamais parler.

« Croiriez-vous que, de mon côté, je n'en ai presque plus ? La nombreuse famille de mon père s'est éteinte si rapidement, que nous ne sommes plus que deux cousins du même nom, tous deux garçons, et tous deux, je pense, assez sages pour vivre et mourir dans ce bien heureux état. »

La Révolution avait dissous les anciennes familles et en avait créé de nouvelles. Les survivants de l'ancienne société, essayaient de renouer la tradition familiale, en se groupant autour des enfants et des petits-enfants. C'est ainsi que le jeune Horace Vernet devient l'enfant gâté, l'idole de Moreau le Jeune. Le vieil artiste revoit en lui l'héritier de tous les talents de la famille. Il va être, de par sa précocité, le centre de toutes les espérances. Moreau appartient à un autre âge ; Carle Vernet s'est cantonné dans un genre anecdotique ; seul, le jeune Horace, malgré son âge, est reconnu comme chef futur de toute la famille. Tous les yeux sont tournés vers

lui, tout ce qu'il fait est bien fait, tout ce qu'il dit est bien dit. C'est par lui que va se perpétuer un nom glorieux dans l'art français.

La fin de Moreau le Jeune fut triste. Il avait été rétabli par Louis XVIII dans son titre de graveur du Cabinet du Roi, mais il ne jouit pas longtemps de cette faveur. Sa femme, qui avait été pour lui la plus patiente des compagnes, mourut en 1812 dans leur petite maison de Provins. Il revint à Paris dans son appartement de la rue d'Enfer où il vécut jusqu'au 30 novembre 1814. Un mal terrible, un cancer, l'attaqua au bras. Le docteur Guillotin, son parent et son ami, qui, depuis des années, avait conduit sa santé, venait de mourir le 26 mars. Il essaya de tous les remèdes, se mit entre les mains des empiriques : rien ne réussit. Il ne se croyait pas irrémédiablement atteint et pendant qu'il exposait à Madame Renouard ses projets de travail, le mal se développait « avec une rapidité et une violence inconcevables, de sorte qu'ayant perdu tout espoir de guérison, écrivait son neveu L. Feuillet, nous en étions à désirer presque que la mort vînt terminer des douleurs qui paraissaient insurmontables. Du moins, elle a été douce, même presque insensible. »

Ainsi s'acheva cette vie longue et laborieuse, dont les dernières années furent aussi tristes que les premières avaient été riantes. Malgré les épreuves de cette fin, on peut dire que Moreau le Jeune fut un artiste heureux ; il eut un double bonheur, bien rare,

ŒUVRES DE J.-J. ROUSSEAU. — ÉMILE

FLEURON DE TITRE

celui de pouvoir travailler en paix et celui de pouvoir exposer au public le résultat de son travail. Combien d'autres, et de plus grands que lui, ont poursuivi leur œuvre dans la misère et l'oubli, sans autre joie que l'espérance d'un succès posthume !

La famille de Moreau le Jeune n'est pas éteinte. Elle s'est perpétuée jusqu'à nos jours et nous avons trouvé chez elle le plus obligeant accueil. Nous devons l'expression de notre gratitude à MM. Horace et André Delaroche-Vernet, M. Philippe Delaroche-Vernet, M. et Madame de Saint-Maurice, ses descendants, qui ont bien voulu nous ouvrir leurs collections et ajouter ainsi à cet ouvrage l'attrait des œuvres d'art familiales qu'ils possèdent.



MARIE-MADELEINE PARKER

Peinture par J. Reynolds

(Appartient à M. Horace Delaroche-Vernet)



CATALOGUE DE L'ŒUVRE

DE

J.-M. MOREAU LE JEUNE

ADRESSES. Voir *ORNEMENTS*.

AGIER (Charles-Guy-François). Député. Gravé par Le Courbe.

AGNÈS SOREL. Gravé par N. Marviez (M. Marvye).

AGRÉABLE SOCIÉTÉ (L'). Gravé par Moreau, terminé par Le Bas.

ALGAROTTI. — *IL CONGRESSO DI CITERA*. Paris, 1768.
Encadrement du titre.

ALQUIER (Charles-Jean-Marie). Député. Gravé par Voyez.

AMBLY (C.-J.-Antoine, Marquis d'). Député. Gravé par Courbe.

AMOUR ENCHAINÉ PAR LES GRACES (L'). Gravé par Denys.

AMOURS D'UN HÉROS CHÉRI (LES). Gravé par J.-B. Fosseyeux.

ANIMAUX.
Ane et mouton. — *Cheval et bœuf*. Eaux-fortes.

ANTONIN. Voir MARC-AURÈLE.

ARIOSTE. — *ORLANDO FURIOSO*. Paris, 1768.
Encadrement du titre.

— *ORLANDO FURIOSO*. Édition italienne.
12 vignettes : p. 55, gravée par N. de Launay, édit. ital. ; p. 76, gravée par N. de Launay, édit. franç. ; p. 169, gravée par B.-L. Prévost, édit. ital. ; p. 197, gravée par B.-L. Henriquez, édit. ital. ; p. 221, gravée par N. de Launay, édit. franç. ; p. 145, gravée par N. de Launay, édit. ital. ; p. 191, gravée par N. de Launay, édit. ital. ; p. 405, gravée par J.-B. Simonet, édit. ital. ; p. 123, gravée par A.-J. Duclos, édit. ital. ; p. 171, gravée par P.-A. Martini, édit. ital. ; p. 207, dessinée par J.-B. Greuze, gravée par J.-M. Moreau, édit. ital. ; p. 234, gravée par N. de Launay, édit. ital. ; p. 31, édit. ital. ; p. 303, gravée par Helman, édit. ital.

ARMOIRIES. Voir *ORNEMENTS*.

ARRIVÉE A LA FERME (L'). Deux planches, d'après Boucher, gravées par J.-M. Moreau le Jeune.

ARRIVÉE DE J.-J. ROUSSEAU AUX CHAMPS-ÉLYSÉES.
Réduction, gravée par C.-F. Macret.

ARRIVÉE DE LA REINE A L'HOTEL DE VILLE. Inventé par P.-L. Moreau, architecte de S. M. ; dessiné et gravé par J.-M. Moreau le Jeune.

ATHÉNÉE. — *BANQUET DES SAVANTS*. Paris, 1789. Voir LA BORDE. Choix de chansons. Paris, 1773.

AUTOMNE (L'). Gravé par La Chaussée.

BAILLEUL (A.-L. Philibert). Député. Gravé par Courbe.

BAILLY (Jean-Sylvain). Voir LOUIS XVI.

BAL MASQUÉ (LE). Inventé par P.-L. Moreau, architecte de S. M. ; dessiné et gravé par J.-M. Moreau le Jeune.

BARÈRE DE VIEUZAC (Bertrand). Gravé par Courbe.

BARTHÉLEMY (L'abbé J.-J). — *VOYAGE DU JEUNE ANACHARSIS*. Six planches pour une édition projetée.

ŒUVRES DE J.-J. ROUSSEAU. — ÉMILE

« VOILA LA RÈGLE DE LA NATURE, POURQUOI LA CONTRARIEZ-VOUS ? »



BASAN (P.-Fr.). — *CATALOGUE DU CABINET DE MARIETTE.* Encadrement du titre.

— *DICTIONNAIRE DES GRAVEURS ANCIENS ET MODERNES.* Paris, 1789.

— *RECUEIL D'ESTAMPES.* Paris 1781.
Pense-t-il à la musique? Peint par Teniers, gravé par J.-M. Moreau le Jeune, terminé par J.-P. Le Bas.

— *RECUEIL DE CENT ESTAMPES.*

Le Matin. — *Le Midi.* — *Le Soir.* — *La Nuit.* — *Campagne de Grèce.* — *Pyramide égyptienne.* — *Fleurons et Armoiries* (6 planches). — *David et Bethzabée.* — *Le Modèle honnête.* — *Le Coucher de la Mariée.*

BASSVILLE (Hugou de). — *MÉMOIRES DE LA RÉVOLUTION DE FRANCE.* — Frontispice. — Copie réduite du même. Gravée par Villerey.

BAUMÉ. — *CHIMIE EXPÉRIMENTALE.* Paris, 1773.
Fleuron, titre des 1er, 2e, 3e vol., gravé par J.-J. Le Veau. — Fleuron, titre du 4e vol. Non publié.

BAYLE (P.). — Encadrement du portrait, gravé par Savart.

BEAUHARNAIS (François, Marquis de). Député. Gravé par Beljambe.

BEAUTÉ SANS APPRÊTS (LA). Gravé par P. Moithey fils, 1781.

BEGOUEN (J.-F.). Député. Gravé par Courbe.

BENOIST (Fr.-Albine-Puzin de La Martinière, dame). — *SOPHRONIE.* Paris, 1769.
Frontispice, inventé par J.-B. Greuze; gravé par J.-M. Moreau le Jeune.

BERARDIER (Denis). Député. Gravé par Le Tellier.

BERQUIN. — *PYGMALION.* Paris, 1775.
Vignettes, p. 1, 18, gravées par N. de Launay. — Vignettes, p. 3, 6, 7, 9, gravées par N. Ponce.

— *IDYLLES.* Paris, 1803.
Vignette: *Idylle XVI.*

BIAUZAT (Jean-François-Gaultier). Député. Gravé par Le Tellier.

BITAUBÉ (Joseph). — *GUILLAUME DE NASSAU.* Paris, 1775.
Frontispices.
— Portrait, Paris, 1767.
Fleuron du titre.

BLAIZEL (Louis-Marie-Gille du). Député. Gravé par Courbe.

BLANQUART DES SALINES. Gravé par Courbe.

BOCCACE. — *IL DECAMERONE.* Londres, 1768.
Encadrement du titre. Gravé par F.-A. Aveline.

BOCHER (Emmanuel) JEAN-MICHEL MOREAU LE JEUNE. Catalogue. Paris, 1882, in-4°.

BOILEAU. — *ŒUVRES.* Paris, an VII.
Vignette du Chant 1er, gravée par Delvaux. — Vignettes du Chant 2e, 3e, 4e, 5e, gravées par J.-B. Simonet. — Vignette du Chant 6e, gravée par E. de Ghendt.

BOISGELIN DE CUCÉ. — *ORAISON FUNÈBRE DE STANISLAS Ier, ROI DE POLOGNE.* Paris, 1766.
Fleuron du titre, gravé par Prévost.

BONAPARTE. Gravé par L. Guyot.

BONGAL (de). — *L'ORPHELIN ANGLAIS.* Paris, 1769.
Frontispice, gravé par de Longueil.

BONNAC (J.-L. Dusson de). Député. Gravé par Tessier.

BONNAY (Marquis de). Député. Gravé par Courbe.

BONNE ÉDUCATION (LA). Dessiné par J.-B. Greuze. Gravé par Moreau, terminé par P.-C. Ingouf.

BONNEVAL (Gimat de). — *LE VOYAGE DE MANTES.* Amsterdam, 1753.
Encadrement du titre. — *Combat de Neuilly.* — *Querelle de chiens.* — *La chasse.* — *Situation.*

BOTTEX (Jean-Baptiste). Député. Gravé par Le Tellier.

ŒUVRES DE J.-J. ROUSSEAU. — ÉMILE

« CHACUN RESPECTE LE TRAVAIL DES AUTRES AFIN QUE LE SIEN SOIT EN SURETÉ. »



BOUCHAUD. — *ESSAIS HISTORIQUES SUR LES LOIS*. Paris, 1766.

Encadrement du titre. — Armoiries en tête de la dédicace à M. de Sartine.

BOUCHE (Charles-François). Député. Gravé par Beljambe.

BOUSSANELLE. — *LE BON MILITAIRE*. Paris, 1770.

Encadrement du titre.

BRETEUIL (François-Victor, le Tonnelier de). Député. Gravé par Le Tellier.

BRÉVAL (J.-B.). Gravé par Madame Lingée, de l'Académie royale de Marseille.

BRIZARD (Gabriel). — *HISTOIRE GÉNÉALOGIQUE DE LA MAISON DE BEAUMONT EN DAUPHINÉ*. Paris, 1779.

Vignette du 1er vol., p. 22, gravée par N. Le Mire.

BRUMOY (Le P.). — *LE THÉATRE DES GRECS*.

On ne connaît cette édition que par une annonce du *Journal de l'Imprimerie*, du 15 janvier 1820. (E. Bocher).

BUCAILLE (L'abbé). Député. Gravé par Voyez.

BUFFON. — *HISTOIRE NATURELLE*. Paris, an VII.

Trois vignettes, gravées par J. Pauquet.

— Encadrement.

CAMPAGNE DE GRÈCE. Peint par Lucatelli; gravé par P. Benazech.

CAMUS (Armand-Gaston). Député. Gravé par Beljambe.

CARRA (Jean-Louis). Député. Gravé par Voyez.

CARTEROMACO (Nicolo). — *RICCIARDETTO*. Londres et Paris, 1767.

Encadrement du titre.

CARTES A JOUER. Douze planches, gravées sur bois par Papillon

CATAFALQUE ET CÉNOTAPHE DE LOUIS XV A NOTRE-DAME DE PARIS. 1774.

Vignette en tête de la page 5. — *Élévation géométrale de l'un des bouts du mausolée.* — *Élévation géométrale et latérale.* — *Coupe latérale*, gravée par LEMPEREUR.

CAZOTTE (JACQUES). — *LE DIABLE AMOUREUX.* Paris, 1772.

Trois vignettes.

CHAMPEAUX (JOSEPH-NICOLAS DE). Député. Gravé par LE TELLIER.

CHANSONNIER DES GRACES. Paris, 1808.

Frontispice, gravé par P. BACQUOY.

CHAPPE D'AUTEROCHE (JEAN). — *VOYAGE EN SIBÉRIE.* Paris, 1768.

Vignette, Ier vol., p. 1. — *Traîneaux de Russie*, gravé par PH. LE BAS. — *Vue de Tobolsk*, gravé par J.-B. TILLIARD. — *Halte dans les montagnes de Sibérie*, gravé par PH. LE BAS. — *Expérience sur l'électricité naturelle*, gravé par BACQUOY. — *Baie d'Awatcha, Port d'Ochotsk, Badaïre ou Canot américain, Canot du Kamtchatka, Volcan de Kamtchatkoi, Kamtchaskoi Ostrog inférieur*, gravés par J.-B. TILLIARD.

CHARDINY (L.). Gravé par Madame LINGÉE, de l'Académie royale de Marseille.

CHARLES-EMMANUEL, roi de Sardaigne. Gravé par LEMPEREUR.

CHATEAURENAUD (ANTOINE MAILLY). Député. Gravé par COURBE.

CHEVALLIER. — *LE CONSERVATEUR DE LA VUE.* Paris 1810.

Frontispice, gravé par DEVILLIERS.

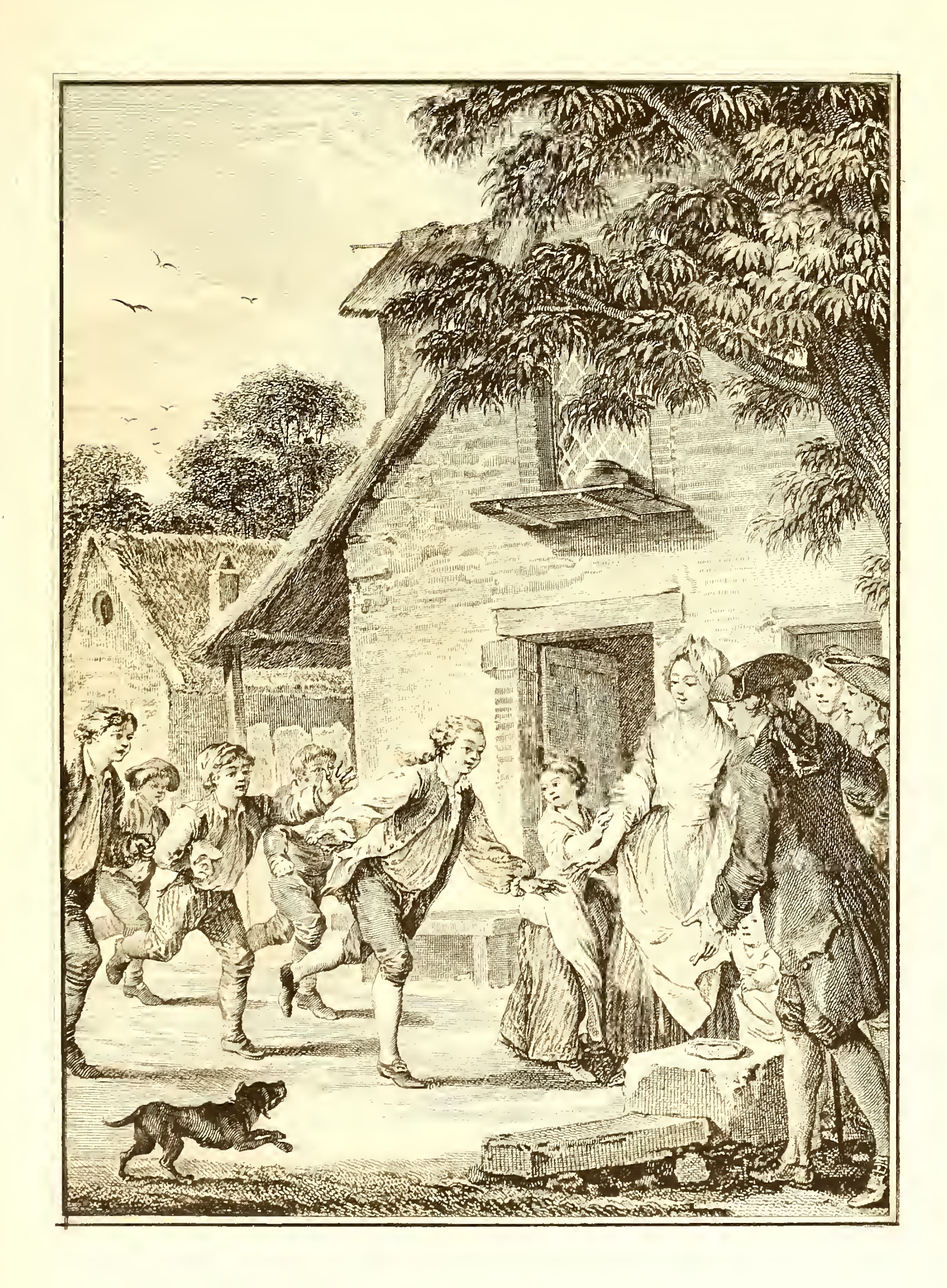
CHOISEUL-STAINVILLE (ÉTIENNE-FRANÇOIS, DUC DE). Gravé par J.-M. MOREAU LE JEUNE.

CHOISEUL-GOUFFIER. (MARIE-GAB.-AUG.-FLORENT, COMTE DE). — *VOYAGE PITTORESQUE DE LA GRÈCE.* Paris, 1822.

Fleuron, titre du vol. I, gravé par C.-N. VARIN. — Cul-de-lampe, 1er vol., p. 124. — Vignette, Ier vol., p. 130. — *Réception de l'auteur chez Hassan Tchaousch-Oglou*, gravé par A.-J. DUCLOS. — *Le*

ŒUVRES DE J.-J. ROUSSEAU. — ÉMILE

« PIQUÉ DE MA RAILLERIE, IL S'ÉVERTUE ET REMPORTE LE PRIX. »



Grand Seigneur, le Kislar-Agha, le Silhadar-Agha, le Bostandji Bachi, gravés par L.-M. Halbou. — *Le Kapi-Agha, l'Ibriktar-Agha, le Dulbendar-Agha, l'Icthoglan Agha,* gravés par H. Guttenberg. — *Le Solak-Bachi, le Solak-Peïk, le Baltadji, le Zulutflu,* gravés par J.-B. Simonet. — *Le Mufti ou Cheikh-ul-Islam, un Kadi-i-Esker, un Nakib-ul-Echraf, un Dervich ou El-Hodjea-Hékim,* gravés par Helman.

CICÉRON. Gravé par Anselin. — *DE OFFICIIS*. Paris, 1773.
Frontispice, gravé par N. Le Mire.

CINQUANTAINE (LA). Gravé par J.-M. Moreau le Jeune, 1771.

CLERMONT-TONNERRE (Stanislas-Marie-Adélaide de). Député. Gravé par Voyez.

COLBERT (J.-B). — Encadrement du portrait, gravé par Savart.

CONSTITUTION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE. Gravé par J.-M. Moreau le Jeune, 1790.

CORNEILLE. — *ŒUVRES*. — *Médée, Polyeucte, Mort de Pompée, Nicomède, Sertorius,* gravés par J. Bosq. — *Le Cid, Héraclius, Œdipe,* gravés par J.-B. Simonet. — *Horace, Cinna, le Menteur, Ariane, la Suite du Menteur, Rodogune, Sophonisbe, Surena,* gravés par J.-F. Ribault. — *Don Sanche d'Aragon, Le Comte d'Essex,* gravés par De Villiers. — *Othon,* gravé par L. Petit. — *Imitation de Jésus-Christ;* tome XI, p. 210; tome XI, p. 226; tome XI, p. 445; tome XI, p. 529, gravés par B. Roger.

CORROLLER (L.-J.-H.). Député. Gravé par Voyez.

CORSINI. — *IL TORRACHIONE DESOLATO*. Londres, 1768.
Frontispice. — Vignette.

COSTUMES. — SECONDE SUITE D'ESTAMPES pour servir a l'Histoire des Modes et du Costume en France dans le xviiie siècle. année 1776. A Paris, de l'Imprimerie de Prault. mdcclxxvii.

— TROISIÈME SUITE D'ESTAMPES pour servir a l'Histoire des Modes et du Costume en France, dans le xviiie siècle. Année 1783. A Paris, de l'Imprimerie de Prault.

Déclaration de la grossesse, gravé par P.-A. Martini. — *Les Précautions*, gravé par P.-A. Martini. — *J'en accepte l'heureux*

présage, gravé par Ph. Trière. — *N'ayez pas peur, ma bonne amie,* gravé par Helman. — *C'est un fils, Monsieur !* gravé par C. Bacquoy. — *Les Petits parains*, gravé par C. Bacquoy, terminé par Patas.— *Les Délices de la maternité*, gravé par Helman. — *L'Accord parfait*, gravé par Helman. — *Le Rendez-vous pour Marly*, gravé par Carl Guttenberg. — *Les Adieux*, gravé par de Launay le Jeune. — *La Rencontre au Bois de Boulogne*, gravé par Henri Guttenberg.— *La Dame au Palais de la Reine*, gravé par P.-A. Martini. — *Le Lever,* gravé par L. Halbou. — *La Petite toilette,* gravé par P.-A. Martini. — *La Grande toilette*, gravé par A. Romanet. — *La Course des chevaux*, gravé par H. Guttenberg. — *Le Pari gagné,* gravé par Cameligue. — *La Partie de whist,* gravé par J. Dambrun. — *Oui ou non*, gravé par N. Thomas. — *Le Seigneur chez son fermier*, gravé par J.-L. Delignon. — *La Petite loge*, gravé par Patas. — *La Sortie de l'Opéra*, gravé par Malbeste. — *Le Souper fin*, gravé par Helman. — *Le Vrai bonheur,* gravé par Simonet.

COSTUMES. — Même suite. Réduction en contre-partie.

La Déclaration de la grossesse, les Précautions, J'en accepte l'heureux présage, gravés par Gleich. — *N'ayez pas peur, ma bonne amie*, gravé par C. Guttenberg et par Gleich. — *C'est un fils, Monsieur !* gravé par Gleich. — *Les Petits parains*, gravé par Cameligue et par Gleich. — *Les Délices de la maternité*, gravé par Lorieux et par Gleich. — *L'Accord parfait*, *le Rendez-vous pour Marly*, gravés par Gleich. — *Les Adieux*, gravé par Cameligue et par Gleich. — *La Rencontre au Bois de Boulogne*, gravé par Gleich. — *La Dame du Palais de la Reine*, gravé par Cameligue et par Gleich.

— Monument du Costume physique et moral de la fin du xviiie siècle ou Tableaux de la Vie. Neuwied-sur-le-Rhin, 1789. (Retif de la Bretonne).

— Tableaux de la bonne compagnie. Paris, 1786-1787.

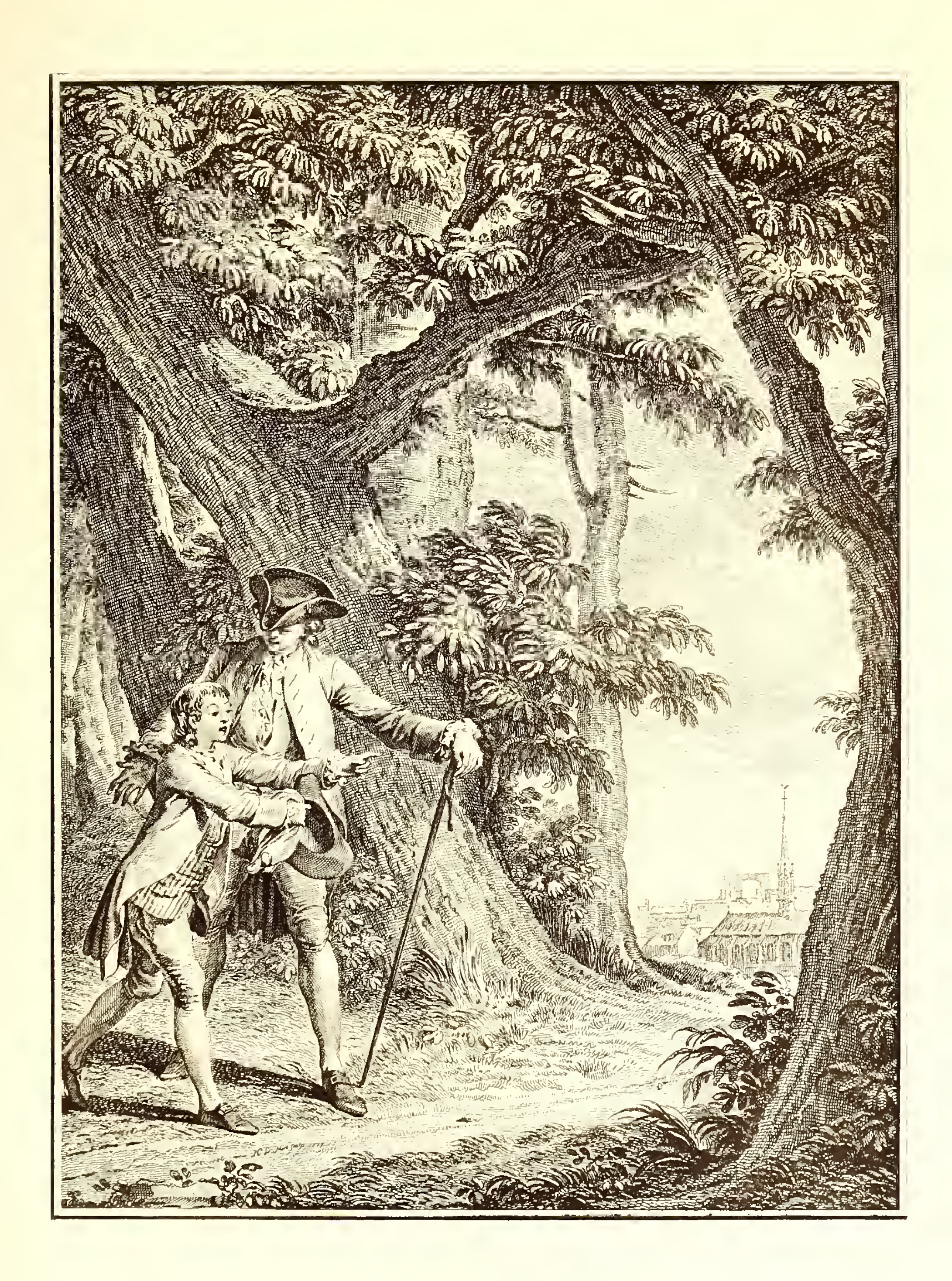
— Tableaux de la Vie ou les Mœurs du xviiie siecle. Neuwied-sur-le-Rhin, 1791.

— Monument du Costume physique et moral de la fin du xviiie siècle. Londres, 1790.

Déclaration de la grossesse, gravé par Holloway. — *Le Lever du petit maître*, gravé par J. Heath. — Monument du Costume

ŒUVRES DE J.-J. ROUSSEAU. — ÉMILE

« COURONS VITE : L'ASTRONOMIE EST BONNE A QUELQUE CHOSE. »



PHYSIQUE ET MORAL DE LA FIN DU XVIIIe SIÈCLE. LONDRES, 1793. — *Déclaration de la grossesse*, gravé par T. HOLLOWAY. — 22 gravures, d'après les compositions de MOREAU. Publiées par W. HINTON. — *Lever du petit maître*, gravé par HEATH.

COSTUMES. — TABLEAUX DE LA VIE OU LES MŒURS DU XVIIIe SIÈCLE. NOUVELLE ÉDITION. LONDRES, 1791.

LE 2e VOL. NEUWIED-SUR-LE-RHIN. (10 PLANCHES).

— LES PETITES PARTIES ET LES GRANDS COSTUMES DE LA DERNIÈRE COUR EN FRANCE. Paris (Rétif de la Bretonne).

— MONUMENT DU COSTUME PHYSIQUE ET MORAL DE LA SOCIÉTÉ A LA FIN DU XVIIIe SIÈCLE. PARIS, 1874.

(Reproduction des 24 planches de MOREAU LE JEUNE).

DESSINS. — Les Adieux, 1776; la petite Loge, 1777; le Souper fin, 1777. — Oui ou non, 1778; le Lever, 1778; une Danseuse.

Costumes d'acteurs et d'actrices — Monvel (ou Brizard) Mme Vestris et Molé. — Iphigénie, Diane, Oreste, Scythe, garde de Thoas (Costumes en couleur pour l'Opéra d'*Iphigénie en Tauride de* Glück, 1781).

COUCHER DE LA MARIÉE (LE). Gravé par J.-M. MOREAU LE JEUNE et terminé par J.-B. SIMONET.

COURONNEMENT DE VOLTAIRE. Gravé par CH.-E. GAUCHER. — Réduction, gravée par COUCHÉ FILS.

COURTEILLE (PIERRE, ÉTIENNE DESPATYS). Député. Gravé par MASQUELIER.

COUTAN. — *LE LIVRE A L'USAGE DE CEUX QUI SONT ÉVEILLÉS*. Paris, 1775.

Fleuron sur le titre, gravé par J.-J. LE VEAU.

CRANCÉ (EDMOND-LOUIS-ALEXIS, DUBOIS DE). Député. Gravé par LE TELLIER.

CRÉBILLON (PROSPER-JOLYOT, DE). — *ŒUVRES*. Paris, 1817.

Idoménée, gravé par DELVAUX. — *Atrée, Rhadamiste, Xerxès, Pyrrhus, Le Triumvirat,* gravés par J.-B. SIMONET. — *Électre, Catilina,* gravés par J.-F. RIBAULT. — *Sémiramis*, gravé par J. BOSQ.

CRUSSOL D'AMBOISE (Mme La Marquise). Attribution douteuse.

CULANT-CIRÉ (René-Alexandre, Marquis de). Gravé par Courbe.

CURTIUS FRANÇAIS (LE) ou *LA MORT DU CHEVALIER D'ASSAS*. Gravé par J.-B. Simonet, 1781.

DABADYE (Jean-Melchior). Député. Gravé par Courbe.

DAME ET MARCHAND DU LEVANT. Peint par Joseph Vernet, gravé par Le Bas.

DANTE. — *LA DIVINA COMMEDIA*. Paris, 1768.
Encadrement du titre, gravé par F. Godefroy.

D'ARGENVILLE (Antoine-Joseph-Dezallier). — *VOYAGE PITTORESQUE DE PARIS*. Paris, 1770.
Place de Louis XV. Copie de la même planche, gravée par J.-B. Tilliard.

DAVID ET BETHZABÉE. Peint par Rembrandt, gravé par J.-M. Moreau.

DÉCORATION DU THÉATRE ITALIEN EN 1763 (VUE DE LA). Gravée par C. Poulleau.

DELAULNAYE. — *HISTOIRE DES RELIGIONS*. Paris, 1791.
Frontispice, gravé par de Longueil et Copie en contre-partie, gravée par P.-H. Trière. — Vignettes : *Épreuves par les quatre éléments*, gravées par E. Petit. — *La déesse Myrionime, Isis*, gravée par J.-B. Simonet. — *Isis, divinité égyptienne*, gravée par N. Thomas. — *Figure d'Isis peinte sur l'enveloppe d'une momie*, gravée par V. Langlois jeune. — *Procession en l'honneur de la déesse Isis*, gravée par A. Giraud le Jeune. — Même estampe, non publiée, avec contre-partie, gravée par A.-C. Giraud. — *Osiris, Orus, Sérapis*, gravée par V. Langlois. — *Anubis, Typhon*, gravée par J.-B. Simonet.

DELILLE (Jacques). — *L'ENÉIDE*. Paris, 1804.
— *LES TROIS RÈGNES DE LA NATURE*. Paris, 1808.
Frontispice, gravé par P. Bacquoy. — Même ouvrage. Paris 1809.
— Frontispice, gravé par N. Thomas. — Frontispice, gravé par L.-F. Mariage.

ŒUVRES DE J.-J. ROUSSEAU. — ÉMILE

« LA NATURE ÉTALOIT A NOS YEUX TOUTE SA MAGNIFICENCE. »



DELISLE DE SALLES (J.-B. Claude Isoard). — *ÉPONINE OU DE LA RÉPUBLIQUE*. Paris, 1793.

DEMOUSTIER (Charles-Albert, dit). — *LETTRES A ÉMILIE SUR LA MYTHOLOGIE*. Paris, Renouard, 1809.

Jupiter et la Chèvre Amalthée, Jupiter et Io, Enlèvement de Proserpine, Latone, Mort d'Hyacinthe, Marsyas, Ariane, Jugement de Pâris, Sapho, Les Grâces, Psyché et Zéphire, Acis et Galatée, Circé, gravés par L. Delvaux. — *Le Serpent Python, Naissance de Vénus, Vulcain, Hercule et Hésione, Arion*, gravés par Th. Trière. — *Vénus et Adonis, Mort d'Adonis, Céphale et Procris, Querculane, Pan et Syrinx, Narcisse, Minos Eacus et Rhadamente, Salmacis et Hermaphrodite*, gravés par E. de Ghendt. — *Enfance de l'Amour, Naissance de Bacchus*, gravés par B. Roger. — *L'Amour et Psyché, Caron et les Ombres, Pyrame et Thisbé*, gravés par N. Thomas. — *Les Parques, Les Danaïdes, Ceix et Alcyone, Héro et Léandre*, gravés par J.-B. Simonet.

DESSINS. — Cibèle, 1809; Ariadne et Bacchus; Bacchus; Céphale et Procris, 1809; Thisbé, 1809; Circé et les compagnons d'Ulysse en pourceaux; Ceyx et Alcyone; Héro et Léandre; Lettre à Émilie, 1810; Saturne; Jupiter; Jeux olympiques; Latone et les paysans; lè Serpent python, 1811; Philosophie; Deucalion et Pirrha lançant des pierres derrière eux; Chute de Pyrame et Phaéton; l'Hymen; Hébé et l'Amour, 1811; Psyché découvrant l'Amour; l'Amitié, 1811; Les Trois Parques; Enlèvement d'Europe, 1811; Battus et Mercure; Triton et Néréïde, 1811; Cybèle sur son char; Saturne assis sur un nuage; Jupiter sur son aigle; Lutteurs; Junon sur son char; Iris; Hébé; Minerve assise, entourée des génies des Arts.

DÉPART DE MM. CHARLES ET ROBERT, DU JARDIN DES TUILLERIES DANS LEUR MACHINE AÉROSTATIQUE, LE 1er DÉCEMBRE 1783. A Paris chez Vachez.

DÉPUTÉS DES COMMUNES SE CONSTITUENT EN ASSEMBLÉE NATIONALE, LE 17 JUIN 1789 (LES). Gravé par Couché fils. Voir : Constitution de l'Assemblée nationale.

DERNIÈRES PAROLES DE J.-J. ROUSSEAU (LES). Gravé par H. Guttenberg.

DERNIERS MOMENTS DE J.-J. ROUSSEAU (LES). Gravé par Le Cerf.

DESMAZIÈRES. Député. Gravé par Henriquez.

DESORMEAUX (Jos.-L.-Ripault). — *HISTOIRE DE LA MAISON DE BOURBON*. Paris, 1772-1788.

Vignettes : p. 129, vol. I ; p. 209, gravées par J.-B. Bradel. — Vignettes : p. 221 ; p. 225 ; p. 287 ; p. 391 ; p. 473 ; p. 1, vol. II ; p. 247 ; p. 251 ; p. 375 ; p. 1, vol. III ; p. 99 ; p. 1, vol. IV ; p. 165 ; p. 352 ; p. 491 ; p. 1, vol. V ; p. 157 ; p. 357 ; p. 515, gravées par R.-L. Prévost.

DESPRÉAUX (Jean-Étienne). — *MES PASSE-TEMPS*. Paris, 1806.

L'Indiscrétion, gravé par J.-B. Simonet. — *L'Origine du bien et du mal*, gravé par Ph. Trière. — Vignette : *l'Art de la danse*, gravée par J.-B. Simonet.

DESVERNAY (René-Jean-Louis). Député. Gravé par Le Tellier.

DEZALLIER D'ARGENVILLE. Voir D'ARGENVILLE.

DINOCHAU (Samuel). Député. Gravé par Michon.

DROITS DES TROIS PUISSANCES ALLIÉES SUR PLUSIEURS PROVINCES DE LA RÉPUBLIQUE DE POLOGNE (LES), 1774.

Frontispice, copie du *Gâteau des Rois*.

DUBOS (E. Constant). — *LES FLEURS, IDYLLES MORALES*. Paris, 1808.

Frontispice, gravé par P.-P. Choffard.

DUMONT (Gabriel-Pierre-Martin). Gravé par Baron.

EAUX DE BRUNOY (VUE DES). Gravé par P.-P. Choffard.

ÉDUCATION D'UN JEUNE SAVOYARD (L'). Gravé par J. Aliamet.

ÉCRANS (4 planches). 1. *Armes du Roi* ; 2. *Armes de Marie-Antoinette*.

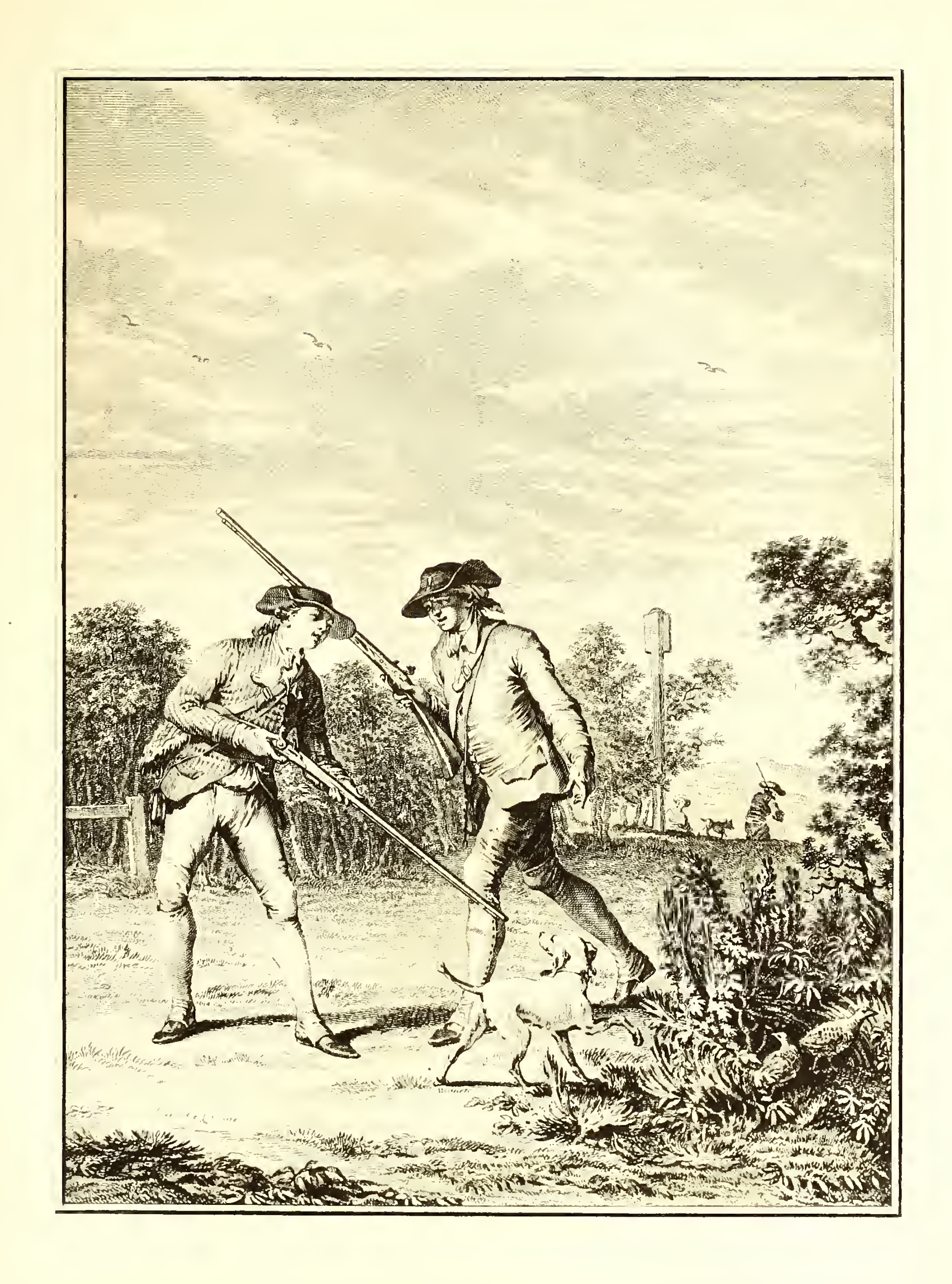
EISEN. — *RECUEIL DE PLUSIEURS SUJETS AGRÉABLES*. Encadrement de titres des Graces par Meunier de QUERLON.

ÉLÉMENTS DE DESSIN. Paris, 1817.

Treize planches : yeux, oreilles, nez, têtes de face et de profil. — Grande académie d'homme, vu de dos. — Le même, vu de profil. — Le même, vu de face. — Tête de face et de profil.

ŒUVRES DE J.-J. ROUSSEAU. — ÉMILE

« UN VIOLENT EXERCICE ÉTOUFFE LES SENTIMENS TENDRES. »



ÉLISABETH, Impératrice de Russie. Gravé par DEFEHRT.

ENCADREMENTS. Voir *ORNEMENTS.*

ENCYCLOPÉDIE. Paris, 1751.

Vignette : planches, vol. I (couvreur). — Vignette : planches, vol. I (architecture, carreleur). — Vignette : planches, vol. II (balancier). — Vignette : planches, vol. II (boucher), gravée par DEFEHRT. Vignette : planches, vol. III (chaudronnier), gravée par DEFEHRT. — Vignette : planches, vol. III (cloutier grossier). — Vignette : planches, vol. III (cordonnier et bottier). — Vignette : planches, vol. III (coutelier), gravée par PRÉVOST. — Modèles de dessin : planches, vol. III, gravés par PRÉVOST et DEFEHRT.

ENLÈVEMENT D'ORYTHIE PAR BORÉE (L'). Gravé par MARIAGE.

ENLÈVEMENT DE PSYCHÉ. Gravé par L. RUOTTE.

EN TÊTE. Voir *ORNEMENTS.*

ENVIRONS DE DRESDE (VUE DES). Deux planches. Gravées par ÉLISE SAUGRAIN, 1783.

ENVIRONS DE NAPLES (VUE DES). Gravée par P.-J. DURET.

ENVIRONS DE PARIS (DEUX VUES DES). Gravées par ÉLISE SAUGRAIN, 1782.

ÉPINAY (LOUISE-TARDIEU D'ESCLAVELLES, MARQUISE D'). — *LES CONVERSATIONS D'ÉMILIE.* Paris, 1781.

Frontispices, vol. I, vol. II, gravés par LE MIRE.

ESTRÉES (LOUIS-CÉSAR LE TELLIER DE LOUVOIS, COMTE D'). Gravé par CHARPENTIER.

ÉTAT ACTUEL DE LA MUSIQUE DU ROI. Paris, 1768, 1769, 1774.

Encadrement du titre.

ÉTÉ (L'). Gravé par LA CHAUSSÉE.

ÉTRENNES ANACRÉONTIQUES PRÉSENTÉES A MADAME. Paris, 1791.

Frontispice, gravé par GODEFROY.

EXEMPLE D'HUMANITÉ DONNÉ PAR MADAME LA DAUPHINE, LE 16 OCTOBRE 1773. Gravé par GODEFROY.

EX-LIBRIS. Voir *ORNEMENTS*.

EXPOSITIONS DE MOREAU LE JEUNE. Voir à la fin du catalogue.

FAILLY (PIERRE-LOUIS, COMTE DE). Député. Gravé par TESSIER.

FANIER (ALEXANDRINE). Gravé par E. SAUGRAIN.

FÉNELON. — *LES AVENTURES DE TÉLÉMAQUE*. Bruxelles, 1776.
Vignette en tête du livre III. — Cul-de-lampe à la fin du livre III, gravé par CH.-E. GAUCHER.

— *LES AVENTURES DE TÉLÉMAQUE*. Paris, 1802.
Vignettes, livres I, III, VIII, IX, X, XII, XIII, XIV, XVI, XVII, XVIII, XXI, XXII, gravées par J.-B. SIMONET. — Vignettes, livres II, IV, VII, XV, XIX, XXIII, XXIV, *Aristonoüs*, gravées par E. DE GHENDT. — Vignettes, livres V, VI, XI, XX, gravées par CH. GIRARDET.

FERMONT (JACQUES DE). Député. Gravé par COURBE.

FESTIN ROYAL (LE). Inventé par P.-L. MOREAU, 1782. Dessiné et gravé par J.-M. MOREAU LE JEUNE.

FÊTE SUR LE TIBRE A ROME. Gravé par P.-J. DURET.

FEU D'ARTIFICE (LE). Inventé par P.-L. MOREAU, 1782. Dessiné et gravé par J.-M. MOREAU LE JEUNE.

FIDÉLITÉ HÉROIQUE A LA BATAILLE DE PAVIE. Gravé par DE LONGUEIL.

FIELDING. — *TOM JONES, HISTOIRE D'UN ENFANT TROUVÉ*. Paris, 1833.
Vignettes, tome I, p. 2, p. 306, tome II, p. 103, gravées par SIMONET père. — Vignettes, tome I, p. 197, p. 363, tome II, p. 261, tome III, p. 48, tome IV, p. 103, p. 298, gravées par DE VILLIERS Frères. — Vignettes, tome III, p. 115, p. 337, tome IV, p. 248, gravées par MARIAGE. — Deux copies, gravées par MARIAGE et HULK.

FIGURES DE L'HISTOIRE DE FRANCE. Voir GARNIER.

FILS PUNI (LE). Tableau de M. GREUZE. Deux copies gravées de mémoire.

ŒUVRES DE J.-J. ROUSSEAU. — ÉMILE

« LES FOLATRES JEUX SONT LES PREMIERS CUISINIERS DU MONDE. »



FLÉCHIER (Esprit), Évêque de Nîmes. Gravé par Del.

FLEURYE. Député. Gravé par Beljambe.

FLORIAN. — *FABLES*. Paris, 1820.

La Fable et la Vérité, le Château de Cartes, l'Amour et sa Mère, le Voyage, gravés par B. Roger. — *Ruth et Booz*, gravé par De Villiers Junior et Bosq. — *Tobie*, gravé par De Villiers Fratres.

DESSINS : Ruth et Booz, Ruth considérant Bootz endormi, Fables (1811 et 1812), *la Fable et la Vérité, le Roi et les deux Bergers, le Mort, la Coquette et l'Abeille, l'Aveugle et le Paralytique, Pandore, le Bonhomme et le Trésor, le Château de cartes, le Roi Alphonse, l'Amour et la Mère, Pan et la Fortune, le Voyage.*

FOLENGO (Theophilo). — *ORLANDINO DI LIMERNO PITOCCO.* Paris, 1773. Encadrement du titre.

FONDATION POUR MARIER DIX FILLES. Dessin de Gravelot. Gravé par J.-M. Moreau. F. Huquier. Perfecit.

FRANCŒUR (L.-J). Gravé par Madame Lingée.

FRANÇOIS. Député. Gravé par Girardet.

FRÉDÉRIC II, Roi de Prusse, Électeur de Brandebourg. Portrait, gravé par N. Le Mire des Académies de Vienne en Autriche et de Rouen.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME II, Prince royal de Prusse. Gravé par Dambrun. — Gravé par Duclos.

J. H. E. invenit; J.-M. Moreau Junior del. Gravé par P. Alex. Tardieu.

FRÉRON (Elie-Catherine). — *LES DEUX MATRONES OU LES INFIDÉLITÉS DÉMASQUÉES.* Paris, 1776.

Frontispice, gravé par P. Duflos Junior.

FROMAGEOT. — *ANNALES DU RÈGNE DE MARIE-THÉRÈSE, IMPÉRATRICE, REINE DE HONGRIE ET DE BOHÊME.* Paris, 1775.

Marie-Antoinette. Portrait, gravé par Gaucher. — *Joseph II.* Portrait, gravé par C.-S. Gaucher. — Vignette, p. 47, gravée par N. de Launay. — Vignette, p. 213, gravée par J.-B. Simonet. — Vignette, p. 247, gravée par A.-J. Duclos. — Vignette, p. 267, gravée par B.-L. Prévost.

GAGON. Député. Gravé par MASSARD.

GARNIER (L'ABBÉ JEAN-JACQUES). — *FIGURES DE L'HISTOIRE DE FRANCE.* Paris, 1785.

Consécration de Sainte-Geneviève, gravé par HELMAN. Planche supprimée. — *Partage du butin*, année 486, gravé par PATAS. — *Baptême de Clovis*, année 496, gravé par C.-F. MAILLET. — *Soumission des Armoriques*, année 501, gravé par MARTINI. — *Triomphe et Consulat de Clovis*, année 508, gravé par GIRARDET. — *Meurtre de Ragnacaire*, année 510, gravé par LONGUEIL. — *Conquête du royaume de Bourgogne*, année 531, gravé par MOREAU LE JEUNE. — *Massacre des fils de Clodomir*, année 533, gravé par N. THOMAS. — *Vengeance de Clotaire*, année 560, gravé par C.-P. MAILLET. — *Soumission des Lombards*, année 574, gravé par MALBESTE. — *Assassinat de Sigebert*, année 575, gravé par L. PETIT. — *Adoption de Childebert par Gontran*, année 577, gravé par LONGUEIL. — *Maires du Palais*, année 605, gravé par DU PARC. — *Supplice de Brunehaut*, année 613, gravé par LE BAS. — *Conspiration des Grands contre la postérité de Thierri*, année 613, gravé par MALBESTE, terminé par LE BAS. — *Tentative infructueuse en faveur de l'autorité royale*, année 628, gravé par MALBESTE, terminé par LE BAS. — *Soumission des Gascons*, année 635, gravé par GARREAU. — *Mort de Dagobert*, année 638, gravé par HEMRY. — *Partage des trésors de Dagobert*, année 639, gravé par TEXIER. — *Action charitable de Clovis II*, année 657, retouché par GUTTENBERG. — *La reine Batilde prend le voile dans le monastère de Chelles*, année 665, gravé par MARTINY, retouché par J.-P. LE BAS. — *Déposition de Thierri et d'Ebrouin, maires du palais de Neustrie*, année 669, gravé par J.-B. SIMONET. — *Assassinat de Childéric II*, année 673, gravé par WEISBROD. — *Martyre de St Léger et du comte Guarin, son frère*, année 675, gravé par MARTINY, terminé par LE BAS. — *Assemblée du Champ de Mars*, terminé par LE BAS. — *Meurtre d'Ebrouin, maire du palais de Neustrie*, année 662, gravé par P. DUFLOS junior. — *Pépin d'Héristel, prince et duc héréditaire d'Austrasie*, année 687, gravé par JULIEN, terminé par LE BAS. — *Règnes de Clovis III, de Childebert II et de Dagobert II*, années 672-714, gravé par GABRIEL TESSIER. — *Plectrude entreprend de gouverner la monarchie*, année 714, gravé par J.-B. LE BAS. — *Charles Martel distribue les biens des églises à ses soldats*, année 718, gravé par GAREAU. — *La princesse d'Aquitaine est livrée par son père à un capitaine Maure*, année 730, gravé par L. HALBOU. — *Grande victoire de Charles Martel sur les Sarrasins*, année 732. — *Siège d'Avignon et Conquête du Languedoc*, année 737, gravé par JULIEN, terminé par

ŒUVRES DE J.-J. ROUSSEAU. — ÉMILE

« SOPHIE, REMETTEZ-VOUS... »



LE BAS. — *Interrègne*, année 738, gravé par EMERY. — *Le pape Grégoire III implore la protection de Charles Martel*, année 741, gravé par G. TEXIER. — *Établissement des dixmes ecclésiastiques*, année 743. — *Abdication de Carloman*, année 746, gravé par JULIEN, terminé par LE BAS. — *Déposition de Childéric, dernier roi de la race des Mérovingiens*, année 752, gravé par H. GUTTENBERG. — *Action imposante de Pépin le Bref*, année 752, gravé par G. TEXIER. *Origine du sacre de nos rois*, année 754, gravé par J.-L. DELIGNON.— *Donation à l'église romaine par Pepin et les deux princes, ses fils*, année 755, gravé par GARREAU. — *Cours plénières de nos roix*, gravé par P. MARTINI. — *Réunion du duché d'Aquitaine à la couronne*, année 767, gravé par A. ROMANET. — *Dernières dispositions de Pepin cassées par la nation*, année 768, gravé par H. GUTTENBERG. — *Destruction du temple et de l'idole d'Irmensul, principale divinité des Saxons.* — année 772, gravé par G. TEXIER. — *Conquête du royaume des Lombards*, année 774, gravé par L. et GARREAU. — *Soumission d'une partie de l'Espagne, mort de Roland*, année 778, gravé sous la direction de LE BAS. — *Rétablissement des études en Occident*, année 781, gravé par P.-G. LANGLOIS. — *Institution des pages*, gravé par J.-B. SIMONET. — *Baptême de Witikin et conquête de la Saxe*, année 785, gravé par G. TEXIER. — *Tassillon, duc de Bavière, condamné à mort au Parlement d'Ingelheim*, année 788, gravé par PÉLISSIER, terminé par LE BAS. — *Conspiration contre la vie de Charlemagne*, année 792, gravé par A. ROMANET. — *Projet d'un canal pour la jonction de l'Océan avec la mer Noire*, année 793, gravé par ÉMERIE. — *Rétablissement de l'Empire d'Occident*, année 800, gravé par PÉLISSIER, terminé par LE BAS. — *Législation de Charlemagne*, gravé par MARTINI, terminé par LE BAS. — *Association de Louis à l'Empire*, année 813, gravé par MARTINI, terminé par LE BAS. — *Empire de Charlemagne*, année 814, gravé par JULIEN, terminé par LE BAS. — *Louis le Débonnaire chasse du palais ses sœurs et ses nièces*, année 814, gravé par J.-L. DELIGNON. — *Réforme passagère du Clergé*, année 816, gravé sous la direction de J.-P. LE BAS. — *Louis partage la monarchie entre ses fils*, année 816, gravé par PATAS. — *Révolte et supplice de Bernard, roi d'Italie*, année 818, gravé par GARREAU. — *L'Empereur est arrêté prisonnier par ses enfans*, année 830, gravé par JULIEN, terminé par LE BAS. — *Judith et Bernard offrent de prouver leur innocence*, année 831, gravé par MARTINI, terminé par LE BAS. — *Nouveau Soulèvement. Entrevue du Pape et de l'Empereur*, année 833, gravé par H. GUTTENBERG. — *Dégradation de l'Empereur Louis le Débonnaire*, année 833, gravé par GARREAU. — *Rétablissement et Clémence de Louis le Débonnaire*, année 834, gravé

par Garreau. — *Bataille de Fontenai*, année 841, gravé par G. Texier. — *Partage de l'Empire*, année 843, gravé par Julien, terminé par Le Bas. — *Querelles entre le clergé et la noblesse*, année 846, gravé par J.-P. Le Bas. — *Ravages des Normands*, gravé par A. Romanet. — *Erispoé, duc des Bretons, reçoit les ornemens de la royauté*, année 851, gravé par Julien. — *Mort de Robert le Fort, premier duc de France*, année 866, gravé par A. Romanet. — *Épreuves du fer chaud, de l'eau bouillante et de l'eau froide*, année 877, gravé par Garreau. — *Hérédité des offices. Mort de Charles-le-Chauve*, année 877, gravé par J.-L. Delignon. — *Concile de Troie, présidé par le pape*, année 878, gravé par A. Romanet. — *Siège de Vienne par Louis et Carloman*, année 880, gravé par A.-J. Duclos. — *Mort de Louis et de Carloman*, années 882 et 884, gravé par Guttenberg. — *Siège de Paris par les Normands*, année 885, gravé par A.-J. Duclos. — *Droit de gîte. Commencement d'Eudes, comte de Paris*, année 888, gravé par A. Romanet. — *Charles le Simple rétabli sur le trône de ses pères par la faveur des evêques*, année 892, gravé par A.-J. Duclos. — *Établissement accordé aux Normands*, année 912, gravé par Garreau. — *Rupture des Grands avec Charles le Simple*, année 920, gravé par Martini, terminé par Le Bas. — *Prison de Charles le Simple*, année 923, gravé par P.-G. Langlois. — *Règne de Raoul, duc de Bourgogne*, année 923, gravé par J.-L. Delignon. — *Rappel et proclamation de Louis d'Outremer*, année 936, terminé par Le Bas. — *Assassinat de Guillaume, duc de Normandie*, année 943, gravé par Martiny, terminé par Le Bas. — *Louis d'Outremer prend la tutelle du jeune Richard*, année 943, gravé par Racine. — *Enlèvement du jeune Richard*, année 944, gravé par J.-L. Delignon. — *Couronnement de Lothaire. Siège de Poitiers*, année 954, gravé par H. Guttenberg. — *Charles, frère du roi, rend hommage à l'Empereur Othon*, année 977, terminé par Le Bas. — *Siège de Paris et défaite de l'Empereur Othon*, année 978, terminé par Le Bas. — *Louis le fainéant chasse de sa présence sa mère et quelques évêques et meurt empoisonné*, année 987, gravé par Martini. — *Extinction de la postérité de Charlemagne*, année 988, gravé par A.-J. Duclos. — *Hugues Capet rend aux moines le droit d'élire leurs abbés*, gravé par P. Martini. — *Excommunications*, gravé par Le Bas. — *Le roi Robert excommunié*, année 997, gravé par J.-L. Delignon. — *Dévotion du bon roi Robert*, gravé par P. Martini. — *Cour des Pairs ou Barons*, gravé par Le Bas. — *Ordre de Chevalerie*, gravé par Le Bas. — *Gage d'amour donné par une demoiselle à son chevalier*, gravé par Patas. — *Trève du Seigneur sous Henry Ier*, année 1044, gravé par H. Guttenberg. — *Pélerinages*, gravé par Masquelier. — *Fon-*

ŒUVRES DE J.-J. ROUSSEAU. — ÉMILE

« IL EN EST NAVRÉ ; JE L'ENTRAÎNE AVEC PEINE. »



dation du royaume des Deux-Siciles, année 1050, gravé par P. Martini. — *Fondation du royaume de Portugal,* année 1094, gravé par J.-B. Racine. — *Conquête du royaume d'Angleterre par Guillaume le batard,* année 1066, gravé par H. Guttenberg. — *Combat de Guillaume contre Robert son fils,* année 1076, gravé par Garreau. — *Clameur de Haro,* année 1087, gravé par Patas. — *Pierre l'ermite exhorte le Pape à la délivrance de la Terre Sainte,* année 1093, gravé par P.-J., terminé par P.-R. — *Première Croisade,* année 1096, gravé par P. Martini. — *Fondation du royaume de Jérusalem,* année 1099, gravé par Le Bas. — *Enlèvement de Bertrade de Montfort,* année 1095, gravé par Delvaux. — *Explication de Louis le Gros avec son père,* année 1103, gravé par J.-B. Fosseyeux. — *Établissement des Communes,* gravé par Carl Guyot. — *Hermites,* gravé par Malbeste et Racine. — *Fondation de Fontevraud,* gravé par Le Bas. — *Abélard et Héloïse,* gravé par J.-B. Racine. — *Fondation du Paraclet,* gravé par N. Thomas. — *Oriflamme,* année 1124, gravé par L. Garreau. — *Couronnement et mort du prince Philippe,* année 1129, gravé par L. Garreau. — *Emportement et repentir de Louis le Jeune,* année 1148, gravé par J.-L. Delignon. — *Défaite d'une partie de l'armée française par les Turcs,* année 1148, gravé par Couché. — *Répudiation d'Éléonore qui se remarie au roi d'Angleterre,* année 1152, gravé par L. Garreau. — *Naissance de la Poésie française,* gravé par G. Texier. — *Cour d'amour,* gravé par L. Garreau. — *Troisième Croisade,* année 1190, gravé par J.-B. Racine. — *Réunion de la Normandie à la Couronne,* année 1203, gravé par N. Thomas. — *Empire français de Constantinople,* année 1205, gravé par L. Garreau. — *Journée de Bouvines,* année 1214, gravé par Le Bas. — *Pénitence du comte de Toulouse,* année 1209, gravé par Delvaux. — *Continence de Louis VIII,* année 1226, gravé par L.-M. Halbou. — *Régence de Blanche. Soumission du c^te de Champagne,* année 1226, gravé par Delignon. — *Fidélité des Parisiens,* année 1227, gravé par Malapeau. — *Humiliation du duc de Bretagne,* année 1234, gravé par Patas. — *Tournois,* gravé par Martini. — *Docilité de St Louis à l'égard de sa mère,* année 1238, gravé par Leveau. — *Croisade de St Louis. Prise de Damiette,* année 1249, gravé par Patas. — *Prison de St Louis,* année 1250, gravé par H. Guttenberg. — *Frayeurs de la reine Marguerite,* année 1250, gravé par C.-S. Gaucher. — *Magnanimité de Louis dans les fers,* année 1250, gravé par L. Pauquet. — *Retour de St Louis en France,* année 1254, gravé par Leveau. — *Soins de St Louis pour l'administration de la Justice,* année 1255, gravé par Racine. — *Mort de St Louis,* année 1270, gravé par Masquelier. — *Entreprises du Sacerdoce sur l'Empire,* année 1277, gravé par

LEVEAU. — *Vêpres siciliennes*, année 1282, gravé par THOMAS. — *Duel célèbre proposé par le roi d'Aragon*, année 1283, gravé par LEVEAU. — *Combat naval; prise du prince de Salerne*, année 1284, gravé par PATAS. — *Altération des monnoyes*, année 1295. — *Premiers États Généraux*, année 1302, gravé par THOMAS. — *Le Parlement rendu sédentaire à Paris*, année 1303, gravé par LEVEAU. — *Abolition de l'ordre des Templiers*, année 1312, gravé par PATAS. — *Désordres dans la famille royale*, année 1314, gravé par LEVEAU. — *Procès criminel d'Enguerrand de Marigni*, année 1315, gravé par LANGLOIS. — *Proclamation de l'ordonnance sur les affranchissements*, année 1316, gravé par HULK. — *Confrérie des Pénitents d'amour*, année 1320. — *Origine des jeux floraux*, année 1324, gravé par HULK. — *Hommage du roi d'Angleterre pour la Guyenne*, année 1329, gravé par HULK. — *Robert d'Artois essaye d'envoûter le roi*, année 1333, gravé par DAMBRUN. — *Dévouement patriotique de six bourgeois de Calais*, année 1347. — *Secte des Flagellants*, année 1348, gravé par Delvaux. — *Cruautés exercées dans les monastères*, année 1351, gravé par R. DELVAUX. — *Arrestation du roi de Navarre, Charles le Mauvais*, année 1355, gravé par HULK. — *Le roi Jean fait prisonnier*, année 1356, gravé par V. LANGLOIS.

GATEAU DES ROIS (LE). Gravé par ERIMELN (Le Mire).

GEORGE. Député. Gravé par COURBE.

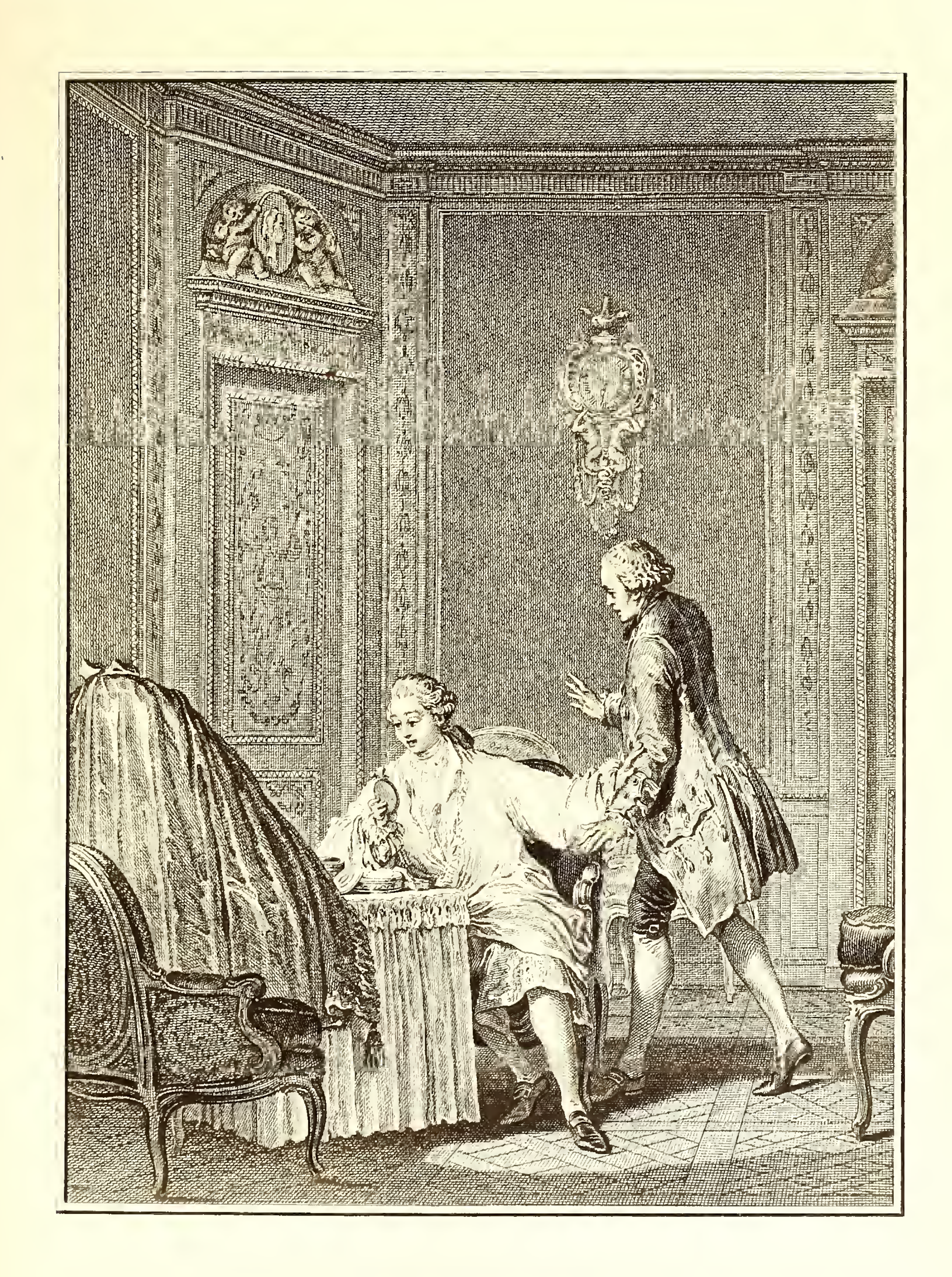
GÉRARD (LOUIS-PHILIPPE). — *LE COMTE DE VALMONT OU LES ÉGAREMENS DE LA RAISON*. Paris, 1807.

Vignette en tête du 1er vol., gravée par DELVAUX. — Vignette en tête du 2e vol., gravée par DE GHENDT. — Vignette en tête du 3e vol., gravée par HULK. — Vignette en tête du 4e vol., gravée par TRIÈRE. — Vignette en tête du 5e vol., gravée par DELVAUX. — Vignette en tête du 6e vol., gravée par DE GHENDT.

GESSNER. — *ŒUVRES*. Paris, 1799.

Milon, Myrtil et Thyrsis, Tableau du Déluge, Entretien d'un père avec ses enfants, gravés par GIRARDET. — *Damon et Daphné, Ménalque et Alexis, Premier Navigateur*, gravés par TRIÈRE. — *La Cruche cassée, la Ferme Résolution, le Bouquet, Daphnis, Lettre sur le paysage*, gravés par DE GHENDT. — *L'Invention de la Lyre et du Chant, la Tempête*, gravés par P. BAQUOY. — *L'Amour mal récompensé, la Matinée d'automne, Erythie, Inkle et Yariko, Éraste*, gravés par DELVAUX. — *Le Souhait, Daphnis, Premier Navi-*

ŒUVRES DE J.-J. ROUSSEAU. — NARCISSE OU L'AMANT DE LUI-MÊME



gateur, gravés par J.-B. Simonet. — *Glicère, Iris, Églé, Évandre,* gravés par Le Mire. — *Daphnis,* gravé par D. Petit. — *Daphnis, Premier Navigateur,* gravés par L. Petit. — *Premier Navigateur,* gravé par Dambrun. — *La Mort d'Abel,* gravé par E. De Ghendt, Dambrun, J.-B. Simonet, Delvaux, L. Petit, P. Baquoy, Pauquet, Halbou, Girardet, Dupréel, Trière. — *Les Deux Amis de Bourbonne,* gravé par J.-B. Simonet et Girardet.

GIRALDA DE SÉVILLE (LA). Séville et Paris, chez Chéreau. Dessiné ou gravé par Moreau le Jeune.

GOETHE. — *LES SOUFFRANCES DU JEUNE WERTHER.* Paris, 1809.

Vignette, p. 49, gravée par E. De Ghendt. — Vignettes, p. 139, p. 216, gravées par Simonet.

GONCOURT (Edmond et Jules de). — *LES VIGNETTISTES.* Paris, 1863.

Vignette : *Petite Fille endormie,* d'après Moreau le Jeune.

— L'Art du xviiie siècle. Moreau. T. III.

GOSSIN. Député. Gravé par Thomas.

GOUY D'ARSY (Louis-Marthe, Comte de). Député. Gravé par Voyez junior.

GRAND PRÉ (Ch.-Fr. Duval de). Député. Gravé par Courbe.

GRÉGOIRE (L'abbé Henry). Député. Gravé par Courbe.

GRENOT (Antoine). Député. Gravé par Courbe.

GRESSET. — *ŒUVRES CHOISIES.* Paris, an II.

Ver-Vert, Chant I, III, gravés par J.-B. Simonet. — *Ver-Vert,* Chant II, IV, gravés par Duhamel. — *Le Lutrin vivant,* gravé par Dupréel. — *Le Méchant,* gravé par N. Thomas.

— *(ŒUVRES DE).* — Paris, 1811.

Ver-Vert, t. I, p. 1, 8, 15, 21. — *Le Lutrin vivant, le Méchant,* gravés par J.-B. Simonet.

— *LE PARRAIN MAGNIFIQUE.* Paris, 1810.

Le Parrain magnifique, chant III. p. 25, gravé par E. De Ghendt ; chant X, p. 97, gravé par J.-B. Simonet.

GRÉTRY (André-Ernest-Modeste). Gravé par J.-M. Moreau le Jeune, 1772.

GUARINI. — *IL PASTOR FIDO.* Paris, 1766.
Encadrement du titre.

GUEIDAN (Ch. Pi. Gasp.). Député. Gravé par Voyez Junior.

GUILHERMY (Jean-François-Cesar de). Député. Gravé par Le Tellier.

GUILLOTIN (Joseph-Ignace). Gravé par B.-L. Prévost et Voyez Junior.

GUINO (J.-L.). Député. Gravé par Courbe.

GUSTAVE III. Roi de Suède. H. Fontaine inv. M.-R. Bertaud sc.

HAMILTON. — *ŒUVRES.* Paris, 1812.
Fleur d'Épine, les Quatre Facardins, Zénéyde, gravés par E. de Ghendt. — *Le Bélier,* gravé par Ph. Trière.

HÉLOISE et ABAILARD. — *LETTRES.* Paris 1796.
Vignette, 1er vol., p. 25, gravée par Le Mire. — Vignette 1er vol., p. 33, gravée par V.-M. Langlois. — Vignette, 1er vol., p. 39, gravée par R. Delvaux. — Vignette, 1er vol., p. 49, gravée par Dambrun. — Vignette, 1er vol., p. 59, gravée par R. Delvaux et L. Pauquet. — Vignette, 1er vol., p. 67, gravée par J.-B. Simonet. — Vignette, 1er vol., p. 111, gravée par L.-M. Halbou. — Vignette, 1er vol., p. 113, gravée par A. Romanet.

HÉNAULT (Le Président Charles-Jean-François). — *NOUVEL ABRÉGÉ CHRONOLOGIQUE DE L'HISTOIRE DE FRANCE.* Paris, 1768.
Vignettes p. 1, p. 41, C.-N. Cochin, inv., gravées par J.-M. Moreau. — Fleurons p. 55, p. 74, p. 101. — Vignette p. 103, C.-N. Cochin, inv., gravée par J.-M. Moreau. — Fleurons p. 121, p. 127, deux états, p. 137, p. 145, p. 158, p. 178, p. 184, p. 204, p. 215. — Cul-de-lampe, p. 228. — Fleurons p. 234, p. 241, p. 247. — Cul-de-lampe p. 159, p. 269. — Fleurons p. 282, p. 303, p. 321, p. 338, p. 367, p. 399, p. 415, p. 422, p. 474, p. 505 (V. Henri IV, portrait.). — Fleurons p. 568, p. 762. — Vignettes p. 1, p. 55, p. 129, vol. I.

ŒUVRES DE J.-J. ROUSSEAU. — L'ENGAGEMENT TÉMÉRAIRE

« J'AI TORT, MON CHER VALÈRE, ET T'EN DEMANDE EXCUSE. »



HENRI IV CHEZ LE MEUNIER. Gravé par J.-B. Simonet.

HERMAPHRODITES (Garçon et Fille), Paris, 1773.
Garçon hermaphrodite. — Fille hermaphrodite.

HISTOIRE DES MODES ET DU COSTUME. — Voir COSTUMES.

HIVER (L'). Gravé par La Chaussée.

HOMÈRE. — *L'ILIADE*, Paris, vers 1825.
Trois vignettes d'après Moreau.

HUGUET. Député. Gravé par Beljambe.

ILLUMINATION DE L'HOTEL DU BARON DE ZETTWITZ. 1764.
Gravé par P.-P. Choffard.

IMBERT (Barthélemy). — *LES BIENFAITS DU SOMMEIL*. Paris.
Encadrement du titre, vignettes, p. 5, p. 9, p. 11, p. 15, gravées par N. de Launay.

— *LE JUGEMENT DE PARIS*. Amsterdam, 1772.
Encadrement du titre. — Vignette, chant I, gravée par D. Née. — Vignette, chant II, gravée par A.-J. Duclos. — Vignette, chant III, gravée par L.-J. Masquelier. — Vignette, chant IV, gravée par N. de Launay.

— *FABLES NOUVELLES DÉDIÉES A MADAME LA DAUPHINE*. Paris 1773.
Vignette, p. 44, gravée par D. Née.

— *HISTORIETTES OU NOUVELLES EN VERS*. Amsterdam, 1774.
Encadrement du titre. — Vignette, p. 1, gravée par L.-J. Masquelier. — Vignettes, p. 43, conte 5, p. 87, p. 141, gravées par D. Née.

— *LES ÉGAREMENS DE L'AMOUR*. Paris, 1776.
Vignettes, p. 1, vol. I; p. 49, vol. II, gravées par Martini.

JARDINIÈRES (LES). Gravé par Le Bas.

JARENTE (de la Bruyère de). Gravé par N. Voyez, l'aîné.
— *BREVIARIUM AURELIANENSE*. Orléans, 1771.

Frontispice, en tête du vol. IV. — Copie en contre-partie, gravée par C. CAMPION.

JONES (JOHN-PAUL). Portrait, terminé par J.-B. FOSSEYEUX.

JOSEPH II, Empereur d'Autriche. Gravé par C.-S. GAUCHER et LE MIRE.

JOURNAL HEBDOMADAIRE OU RECUEIL D'AIRS CHOISIS DANS LES OPÉRAS-COMIQUES.

Encadrement du titre, gravé par DEVANCHE.

JOURNAL DE PARIS. Année 1777.

Vignette, n° du jeudi 20 février 1777, modèles de coiffures. — Vignette, n° du mardi 23 septembre 1777, modèles de « collier » pour jeune fille.

JUPITER ET IO. Gravé par DELVAUX.

JUVÉNAL. — *SATIRES*, traduites par J. DUSAULX. Paris, 1706.

Vignette en tête du vol. I, gravée par GIRAUD, terminée par DUPRÉEL. — Vignette en tête du vol. II, gravée par GIRAUD, terminée par DAMBRUN.

KELLERMANN (FRANÇOIS-CHRISTOPHE DE). Député. Gravé par TEXIER.

KEROMEN (LOEDON DE). Député. Gravé par COURBE.

LA BÉDOYÈRE (HUCHET DE). — *JOURNAL D'UN VOYAGE EN SAVOIE.* Paris, 1809. Vignette gravée par DE VILLIERS frères.

LA BORDE (CHARLES). Député. Gravé par LE TELLIER.

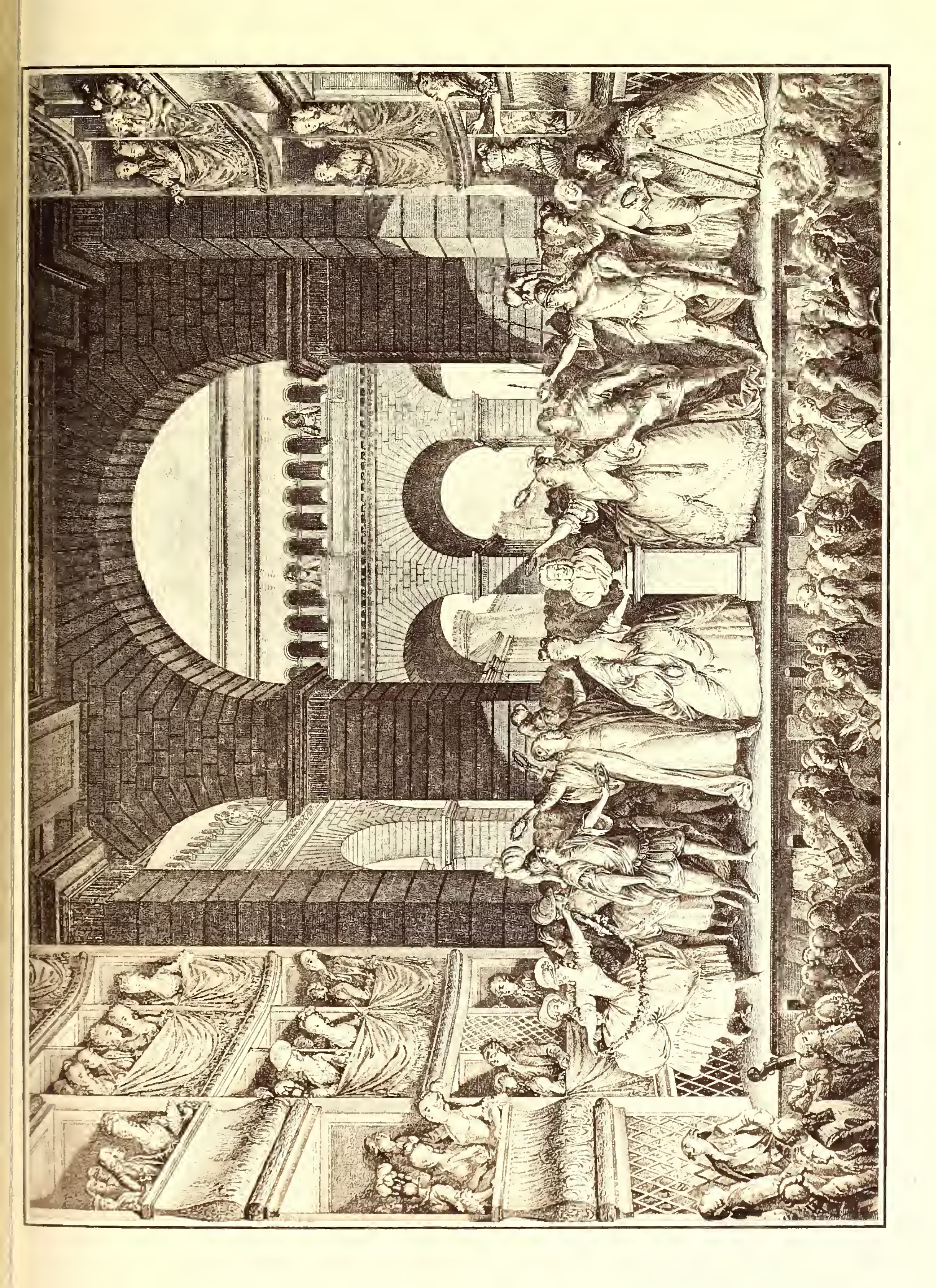
LA BORDE (JEAN-BENJAMIN DE). Portrait, dessiné par DENON, gravé par J.-M. MOREAU LE JEUNE.

— *CHOIX DE CHANSONS.* Paris, 1773.

Fleuron sur le titre. — Frontispice gravé par MASQUELLIER. — *Le portrait reconnu, les Amours de Glicère et d'Alexis, le Pardon obtenu, le Déclin du jour, la Dormeuse,* copie ; *le Midi, les Plaisirs du Printemps, la Fête du Seigneur, le Ruisseau, la Toilette, la Fille obéissante, l'Ombre d'Eglé, les Jardins de Marly,* copie ; *le Soir, la Sérénade,* copie ; *la Nuit, l'Heureuse nuit, la Fille mal gardée, l'Ingénue,* copie ; *le Matin, la Soirée du village, le Droit de péage, l'Amant guéri, l'Effet de la peur, le Berger fidèle,* copie ; *le Berger*

COURONNEMENT DE VOLTAIRE

SUR LE THÉATRE-FRANÇAIS, LE 30 MARS 1778



difficile, la Foire de Gonesse, le Départ, Plus de peur que de mal, l'Amant timide, les Quatre coins.

LA BORDE (Suite). — *DESCRIPTION GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE DE LA FRANCE.* Paris, 1781-1796.

Institution de l'Ordre de la Toison d'Or, gravé par A.-J. DUCLOS. — *Revue de la Maison du Roi au Trou d'Enfer,* gravé par J.-P. LE BAS. — *Fête de la rosière de Salency.* — *Groupe tiré du superbe dessin de* M. MOREAU LE JEUNE, *représentant la Revue du Roi à la plaine des Sablons,* gravé par G. MALBESTE. — *Le Coup de vent et J.-J. Rousseau,* gravé par MALBESTE. — *Vue de la plaine des Sablons,* gravée par MALBESTE, LIÉNARD et NÉE.

— *TABLEAUX TOPOGRAPHIQUES DE LA SUISSE.* Paris, 1780-1786.

Frontispice, gravé par NÉE. — Réduction de la planche précédente, gravée par MARTINI. — *IIe vue de Motier-Travers et de ses environs,* gravée par CHOFFARD.

LA BORDE (ALEX.-LOUIS-JOSEPH, COMTE DE). — *PRÉCIS HISTORIQUE DE LA GUERRE ENTRE LA FRANCE ET L'AUTRICHE en 1806.* Paris, 1822.

Demande solennelle à S. M. l'Impératrice d'Autriche, gravé par GROS. — *Cérémonie de la remise à Braunau,* gravé par GROS.

LACRETELLE (CHARLES-JOSEPH). — *PRÉCIS HISTORIQUE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.* Paris, 1801-1806.

Voir RABAUT SAINT-ETIENNE.

LA FERTÉ (DENIS-PIERRE-JEAN-PAPILLON DE). Gravé par MOREAU LE JEUNE, 1770.

LA FONTAINE. Portrait. Gravé par LE MIRE.

— *FABLES.* Douze gravures en relief.

— *FABLES EN VERS GASCONS.* Bayonne, 1776.

Portrait de La Fontaine. — Encadrement du titre, gravé par LE MIRE.

— *ŒUVRES COMPLÈTES.* Paris, 1814.

Le Chêne et le Roseau, gravé par DE VILLIERS frères. — Copie. — *Le Lion et le Moucheron,* gravé par E. DE GHENDT. — Copie. —

Les Membres et l'Estomac, gravé par Delignon. — Copie, gravée par Schrœder. — *L'Avare qui a perdu son trésor,* gravé par E. de Ghendt. — Copie, gravée par Schrœder. — *La Fortune et le jeune Enfant,* gravé par Delvaux. — Copie, gravée par Schrœder. — *Le Villageois et le Serpent,* gravé par Ph. Trière. — Copie, gravée par Schrœder. — *La Laitière et le Pot-au-lait,* gravé par de Villiers frères — Copie. — *Le Savetier et le Financier,* gravé par Villerey. — Copie, gravée par Heina. — *Les deux Pigeons,* gravé par Villerey, — Copie, gravée par de Villiers Junior et Bosq. — *Le Berger et le Roi,* gravé par Bosq. — Copie, gravée par Simonet aîné. — *Le Paysan du Danube,* gravé par Villerey. — Copie, gravée par Heina. — *Daphnis et Alcimadure,* gravé par Ph. Trière. — Copie, gravée par Schrœder. — *Joconde,* gravée par Pigeot. — Copie, gravée par Pigeot. — *Le Gascon puni,* gravé par J.-B. Simonet. — Copie, gravée par Dupréel. — *Le Faucon,* gravé par Delignon. — Copie, gravée par Heina. — *La Clochette,* trois états. — Copie, gravée par de Villiers frères. — *Les Oies de frère Philippe,* gravé par Delvaux. — Copie, gravée par Mottet. — *Mazet de Lamporecchio,* gravé par Delvaux. — Copie, gravée par Schrœder. — *Le Cas de conscience,* gravé par de Villiers frères. — Copie. — *Les Lunettes,* gravé par J.-B. Simonet. — Copie, gravée par Villerey. — *Les Quiproquo,* gravé par Mariage. — Copie, gravée par Heina. — *Le Florentin,* gravé par Villerey. — Copie, gravée par Villerey. — *La Coupe enchantée,* gravée par Delvaux. — Copie, gravée par L. Petit. — *Psyché,* gravé par Bosq. — Copie, gravée par Simonet jeune. — *Psyché,* gravé par de Villiers fratres. — Copie, gravée par Leroux.

LA FONTAINE (Suite). — *LES AMOURS DE PSYCHÉ ET DE CUPIDON.* Paris. An III.

Vignette, p. 18, gravée par Dambrun. — Réduction, gravée par Delvaux. — Vignette, p. 24, gravée par L.-M. Halbon. — Réduction, gravée par Delvaux. — Vignette, p. 100, gravée par J.-B. Simonet. — Réduction, gravée par Delvaux. — Vignette, p. 104, gravée par Duhamel. — Réduction, gravée par Delvaux. — Vignette, p. 166, gravée par L. Petit. — Réduction, gravée par Delvaux. — Vignette, p. 206, gravée par J.-B.-M. Dupréel. — Réduction, gravée par Delvaux. — Vignette, p. 215, gravée par E. de Ghendt. — Réduction, gravée par Delvaux. — Vignette, p. 232, gravée par Dambrun. — Réduction, gravée par Delvaux.

— *DESSINS :* Scène de la Vie d'Esope. — Fables : *L'Homme et son Image.* — *Simonide préservé par les Dieux.* — *La Mort et le*

JOSEPH VERNET

Miniature. (Rome, 1743)

(Appartient à M. Horace Delaroche-Vernet)



Malheureux. — L'Homme entre deux âges. — L'Enfant et le Maître d'école. — Contre ceux qui ont le goût difficile. — La Colombe et la Fourmi. — L'Astrologue qui se laisse tomber dans un puits. — L'Ane porté. — Le Fils descendant de l'âne. — Le Père monte sur l'âne. — Le Père et le Fils sur l'âne. — L'âne se prélassant. — Les Membres et l'estomac. — La Goutte et l'Araignée. — Le Jardinier et son Seigneur. — L'Homme et l'Idole de bois. — L'Oracle et l'Impie. — Le Loup, la Mère et l'Enfant. — Le Vieillard et ses enfants. — Mercure et le Bûcheron. — La Vieille et les deux Servantes. — Le Satyre et le Passant. — La Fortune et le jeune Enfant. — La Poule aux œufs d'or. — Le Lion et le Chasseur. — Jupiter et le Métayer. — Le Vieillard et l'âne. — Le Serpent et le Villageois, 1809. — La Discorde. — La jeune veuve. — La Laitière et le Pot au lait. — Les Dieux voulant instruire un fils de Jupiter — L'Amour et la Folie, 1812. — Daphnis et Alcimadure, 1812. — Philémon et Baucis, 1812. — La Matrone d'Ephèse, 1812. — Belphégor, 1812.

LA HOUSSAYE (Pierre). Gravé par Miger.

LAITERIE (LA). Gravé d'après Boucher, par Moreau le Jeune.

LA LANDE (Jacques de). Député. Gravé par Courbe.

LALLY-TOLLENDAL (Trophime-Gérard, Marquis de). Député. Gravé par Courbe.

LAMETH (Ch.-Malo-François de). Député. Gravé par Voyez Junior.

LANCEZ, professeur de violon. Gravé par Madame Lingée.

LAPIE (Pierre). — *CARTE DE L'AMÉRIQUE MÉRIDIONALE DRESSÉE en 1809.*

LA ROCHEFOUCAULD (Ch.-F. Duc de), Député. Gravé par Texier.

LA ROCHEFOUCAULD-LIANCOURT. — Voir LIANCOURT.

LA SERRIE (Fr.-J. de). — *ÉPANCHEMENTS DE L'AME.* Paris, 1797.

LATERRADE (Jacques). Député. Gravé par Le Tellier.

LAUJON (Pierre). — *A PROPOS DE SOCIÉTÉ OU CHANSONS.* Paris, 1776.

Encadrement du titre, gravé par Moreau le Jeune. — Vignette, tome I, p. 1, gravée par N. de Launay. — Vignette, p. 1, gravée par A.-J. Duclos. — Cul-de-lampe, p. 302, gravé par N. de Launay. — Vignette, p. 1, gravée par J.-B. Simonet. — Vignette, tome II, p. 1, gravée par Martini. — Cul-de-lampe, tome II, p. 311, gravé par N. de Launay.

LAUJON (Suite). — *LES A-PROPOS DE LA FOLIE OU CHANSONS GROTESQUES*. Paris, 1776.
Encadrement du titre. — Vignette, p. 1, gravée par P.-A. Martini. — Cul-de-lampe, p. 315.

LAUNAY (Jean-Marie de). Député. Gravé par Courbe.

LAURENT (Pierre). — *LE MUSÉE NAPOLÉON*. Paris, 1812.
Fleuron du titre. — Vignette, tome I, p. 1, gravée par Baquoy.

LA VALLÉE-POUSSIN (Étienne de). — Voir LE NOIR.

LA VRILLIÈRE (Louis-Phelypeaux, duc de). Gravé par J.-M. Moreau le Jeune, d'après Hall.

LAYA (Jean-Louis) et LEGOUVÉ (Gabriel). — *ESSAIS DE DEUX AMIS*. Paris, 1786.
Frontispice.

LE BAS (Jacques-Philippe). — *FIGURES DE L'HISTOIRE DE FRANCE*. Voir GARNIER.

LEGOUVÉ (Gabriel-Marie-Jean-Baptiste). — *LE MÉRITE DES FEMMES*. Paris, 1803.
Vignette, gravée par Simonet. — Édition 1809. Vignette, *la Mélancolie*, gravée par de E. de Ghendt. — Édition 1818. Vignette, gravée par J. Bosq.

LEGRAND D'AUSSY (Pierre-Jean-Baptiste). — *FABLIAUX OU CONTES*. Paris, 1829.
Le Chevalier à l'épée, Lai de Gruélan, Lai de Narcisse, le Jeu de la Bergère, Aucassin et Nicolette, le Sacristain de Cluni, gravés par De Villiers Junior et Bosq. — *Le Chien et le Serpent, les Trois Aveugles de Compiègne, la Dame qui fut corrigée*, gravés par Bosq. — *Griselidis*, gravé par L. Croutelle. — *Les Cheveux*

HISTOIRE DES MODES ET DU COSTUME

DÉCLARATION DE LA GROSSESSE



coupés, lai du Buisson d'épine, les deux Changeurs, gravés par BARTHELEMY ROGER. — *Le Médecin de Brai, le Bourgeois d'Abbeville,* gravés par J.-F. RIBAULT.

LE MAIRE (JEAN) ET AUBERT (L'ABBÉ). — *LES TRAITS DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE SACRÉE ET PROFANE.* Paris, 1760-1771.

Laodamie et la Statue de Protésilas, Biblis et Caunus, Cyparisse, Coenis et Neptune, Polypheme et Galathée, Vertumne et Pomone, Hippolyte resuscité par Esculape, gravés par GODEFROY. — *L'Enlèvement d'Enoch,* gravé par MARTINY.

LE MONNIER (GUILLAUME-ANTOINE). — *FÊTES DES BONNES GENS.* Paris, 1778. Frontispice. Gravé par MOREAU LE JEUNE.

LE MONTEY (PIERRE-ÉDOUARD). Député. Gravé par VOYEZ.

LE NOIR (ALEXANDRE). — *LA FRANCHE MAÇONNERIE RENDUE A SA VÉRITABLE ORIGINE.* Paris, 1814. Voir DELAULNAYE.

— *NOUVELLE COLLECTION D'ARABESQUES... DESSINÉES A ROME PAR M. LA VALLÉE-POUSSIN.* Paris.

Frontispice du 1er cahier, gravé par GUYOT.

L'ETANG (PIERRE DE LUZE). Député. Gravé par COURBE.

LE VAYER DE BOUTIGNY (ROLAND). — *TARSIS ET ZÉLIE.* Paris, 1774.

Frontispice, gravé par N. PONCE.

LIANCOURT (FRANÇOIS-ALEXANDRE-FRÉDÉRIC DE LA ROCHEFOUCAULD, DUC DE). Député. Gravé par VOYEZ JUNIOR.

LIMBERT (POUGEARD DU). Député. Gravé par LETELLIER.

LINGUET (SIMON-NICOLAS-HENRI). — *MÉMOIRES SUR LA BASTILLE, BERVILLE ET BARRIÈRE.* Paris, 1821.

Vignette : *Démolition de la Bastille,* gravée par COUCHÉ FILS.

LIPPI (LORENZO). — *IL MALMANTILE RACQUISITATO.* Paris, 1768. Encadrement du titre.

LOCHON (C.), professeur de violon. Gravé par Madame LINGÉE.

LOTH ET SES FILLES. Gravé par PATU.

LOUIS-AUGUSTE, Dauphin de France (Louis xvi). Portrait, gravé par J.-M. Moreau le Jeune d'après Hall.

LOUIS XIV. Portrait, gravé par J.-B. Fosseyeux d'après Le Brun, sous la direction de Moreau le Jeune.

LOUIS XV. Portraits, gravés par L. Lempereur.

LOUIS XVI. Portraits, gravés par N. Le Mire, B. Duvivier inv., J.-M. Moreau le Jeune.

LOUIS XVI et BAILLY. Portraits, gravés par Dambrun.

LOUTHERBOURG. Paysage. Gravé par Moreau le Jeune.

LUNEAU DE BOISJERMAIN (Pierre-Joseph-François). — *IDÉES ET VUES SUR L'USAGE QUE LE GOUVERNEMENT DE LA FRANCE PEUT FAIRE DU CHATEAU DE VERSAILLES.* Paris, an VI.

Fleuron du titre, gravé par J.-J. Leveau.

MABLY. — *ENTRETIENS DE PHOCION SUR LE RAPPORT DE LA MORALE AVEC LA POLITIQUE.* Paris, an III.

Frontispice, gravé par Giraud, terminé par Dambrun. — Vignette p. 239, gravée par Giraud, terminée par Dupréel.

MACHIAVEL. — *OPERE.* Londres. 1768.

Encadrement du titre, gravé par F. Godefroy.

MADRID. — *CHATEAU DE MADRID ET PAVILLON DE BAGATELLE* (VUE DU). Gravée par Élise Saugrain, 1783.

MAHÉRAULT (J.-F.). — *L'ŒUVRE DE MOREAU LE JEUNE.* Catalogue. Paris, 1880.

MAHOMET II OU LES TROIS SULTANES. Gravé par L. Guyot.

MALÉDICTION PATERNELLE (LA), par Greuze, 1777. Deux copies gravées de mémoire, par Moreau le Jeune.

MANDINI (Ernest). Gravé par Madame Lingée.

MANGIN. Député. Gravé par Desliens.

MANUEL DES TOILETTES. 1788. Deux planches de modes.

HISTOIRE DES MODES ET DU COSTUME

LES PRÉCAUTIONS



MARC-AURÈLE. — *RÉFLEXIONS MORALES*. Paris, 1800. Vignette, p. 68, gravée par J.-B. SIMONET. — Vignette, p. 126, gravée par DAMBRUN.

MARIE-ANTOINETTE. Portraits, gravés par LE MIRE, J.-J. LE VEAU, GAUCHER de l'Acad. des Arts d'Angleterre.

MARIE-THÉRÈSE, Impératrice d'Autriche. Gravé J.-M. MOREAU LE JEUNE.

MARMONTEL. — *LES INCAS*. Paris, 1777.

Frontispice en tête du 1er volume, gravé par DE GHENDT, terminé par LEVEAU. — Vignette, p. 48, gravée par A.-J. DUCLOS; p. 119, gravée par N. DE LAUNAY; p. 284, gravée par J.-B. SIMONET; p. 246, gravée par J.-B. SIMONET; p. 323, gravée par N. DE LAUNAY. Vol. II, p. 26, gravée par J.-J. LEVEAU; p. 77, gravée par J.-B. SIMONET; p. 130, gravée par DE LAUNAY Junior; p. 216, gravée par HELMAN; p. 360, gravée par NÉE.

MAROLLES. Député. Gravé par MALBESTE, 1793.

MARTINEAU (LOUIS-SIMON). Député. Gravé par TEXIER.

MASCARADE ROYALE A BARCELONE. — Titre et 11 planches dont 4 gravées par MOREAU, terminées par DEFEHRT.

MASCON (J.-B. COMTE DE). Député. Gravé par DESLIENS.

MATIN (LE). Gravé par L.-J. CATHELIN.

MAURIN (DUBOIS). Député. Gravé par BELJAMBE.

MAURY (L'ABBÉ JEAN-SIFREIN). Député. Gravé par COURBE.

MAUSOLÉE DE MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE, IMPÉRATRICE, REINE DE HONGRIE ET DE BOHÈME... A PARIS EN L'ÉGLISE NOTRE-DAME, le 30 mai 1781.

Vignette en tête de la page 1. — Elévation géométrale et latérale. — Elévation géométrale. Gravées par J.-M. MOREAU LE JEUNE.

MAUSOLÉE ÉRIGÉ DANS L'ABBAYE ROYALE DE SAINT-DENIS, POUR LES OBSÈQUES DE LOUIS XV, 1774.

Vignette en tête de la p. 1. — Elévation géométrale, latérale, gravées par J.-M. MOREAU LE JEUNE ET L. L'EMPEREUR.

MAUSOLÉE ET POMPE FUNÈBRE FAITE EN L'ÉGLISE NOTRE-DAME DE PARIS POUR CHARLES EMMANUEL III, ROI DE SARDAIGNE, DUC DE SAVOYE, 1773.

Vignette en tête de la p. 1, gravée par L. LEMPEREUR.

MERCIER (LOUIS-SÉBASTIEN). — *LETTRE DE DULIS A SON AMI.* Paris, 1768.

Frontispice, gravé par DE LONGUEIL. — Vignette p. 15, gravée par DE LONGUEIL.

MERINVILLE (RENÉ DESMONTIERS DE). Député. Gravé par COURBE.

METASTASE. — *OPERE.* Paris, 1780.

Vignette, 5e vol., p. 5, gravée par A.-J. DUCLOS. — 6e vol., p. 5, gravée par AUG. DE SAINT-AUBIN. — 7e vol., p. 5, gravée par B.-L. PRÉVOST. — 7e vol., p. 109, gravée par PORPORATI. — 8e vol., p. 5, gravée par J.-B. SIMONET. — 8e vol. p. 209, gravée par MASSARD. — 11e vol., p. 5, gravée par J.-J. LE VEAU. — 11e vol., p. 273, gravée par J.-J. LE VEAU.

MILLET-MUREAU (L.-A.). — *VOYAGE DE LA PÉROUSE AUTOUR DU MONDE.* Paris, 1797.

Frontispice, gravé par PH. TRIÈRE. — Pl. 5, *Costumes des habitants de la Conception,* gravée par THOMAS. — Pl. 24, *Femme du port des Français,* gravée par VINC. LANGLOIS le jeune. — Pl. 41, *Vue de Cavite dans la baie de Manille,* gravée par SIMONET. — Pl. 42, *Costumes des habitants de Manille,* gravée par DUPRÉEL. — Pl. 54, *Costumes des habitants de la baie de Castries,* gravée par DENNEL. — Pl. 55, *Habitants de la baie de Castries,* gravée par SIMONET.

MIDI (LE). Gravé par L.-J. CATHELIN.

MILLOT. — *HISTOIRE PHILOSOPHIQUE DE L'HOMME.* Londres, 1766. Frontispice. Gravé par J.-M. MOREAU LE JEUNE, 1766.

MIROMESNIL (HUE DE). Gravé par N. LE MIRE.

MIRABEAU ARRIVE AUX CHAMPS-ÉLYSÉES. Gravé par L.-J. MASQUELIER.

MODÈLE HONNÊTE (LE). — D'après la gouache de P.-A. BAUDOUIN. Gravé par J.-M. MOREAU LE JEUNE, terminé par J.-B. SIMONET.

HISTOIRE DES MODES ET DU COSTUME

« J'EN ACCEPTE L'HEUREUX PRÉSAGE. »



MODES. Voir COSTUMES.

MOLIÈRE. — *ŒUVRES AVEC DES REMARQUES*, par M. BRET. Paris, 1773.

Fleuron du titre. I[er] volume, gravé par Moreau le Jeune. — *L'Etourdi,* gravé par J.-B. Simonet. — *Le Dépit Amoureux,* gravé par A.-J. Duclos. — *Les Précieuses ridicules,* gravé par D. Née. — *Sganarelle ou le Cocu imaginaire,* gravé par N. de Launay. — Fleuron du titre, II[e] volume, gravé par Moreau le Jeune. — *Don Garcie de Navarre*, gravé par A.-J. Duclos. — *L'Ecole des Maris*, gravé par L.-J. Masquelier. — *Les Facheux*, gravé par E. de Ghendt. — *L'Ecole des femmes*, gravé par D. Née. — *La Critique de l'Ecole des femmes,* gravé par J.-B. Simonet. — *L'Impromptu de Versailles*, gravé par Masquelier et par D. Née. — Même sujet, gravé par J.-C.-F. Maillet. — Fleuron du titre, III[e] volume, gravé par Moreau le Jeune. — *Prologue dè la Princesse d'Elide,* gravé par J. Leveau. — *La Princesse d'Elide*, gravé par C. Bacquoy. — *Le Mariage forcé*, gravé par D. Née. — *Le Festin de Pierre,* gravé par J.-P. Le Bas. — *L'Amour médecin*, gravé par C. Bacquoy. — *Le Misanthrope*, gravé par A.-J. Duclos. — Fleuron du titre, IV[e] volume, gravé par Moreau le Jeune. — *Le Médecin malgré lui,* gravé par J.-B. Simonet. — *Mélicerte,* gravé par J.-J. Le Veau. — *Le Sicilien ou l'Amour peintre.* Portrait de Moreau le jeune en Adraste, gravé par Moreau le Jeune. — *Le Tartufe,* gravé par J.-B. Simonet. — *Amphitrion*, gravé par J.-B. Simonet. — Fleuron du titre, V[e] volume, gravé par Moreau le Jeune. — *L'Avare,* gravé par D. Née. — *George Dandin*, gravé par J.-J. Le Veau. — *M. de Pourceaugnac*, gravé par C. Bacquoy. — *Les Amants magnifiques,* gravé par L. Legrand. — *Le Bourgeois gentilhomme*, gravé par D. Née. — Fleuron du titre, VI[e] volume, gravé par Moreau le Jeune. — *Les Fourberies de Scapin,* gravé par J. Le Veau. — *Prologue de Psyché*, gravé par J.-B. Simonet. — *Psiché*, gravé par E. de Ghendt. — *Les Femmes sçavantes,* gravé par A.-J. Duclos. — *La Comtesse d'Escarbagnas*, gravé par N. de Launay. — *Le Malade imaginaire*, gravé par Helman.

— *ŒUVRES*. Édition Renouard.

L'Etourdi (Mascarille), gravé par J.-B. Simonet. — *Le Dépit Amoureux*, (Eraste), gravé par J.-B. Simonet. — *Les Précieuses ridicules* (Mascarille), gravé par J.-B. Simonet. — *Sganarelle* (Sganarelle), gravé par J. Bosq. — *Don Garcie de Navarre* (Dona Elvire), gravé par J.-F. Ribault. — *L'Ecole des Maris* (Isabelle), gravé par

J.-B. Simonet. — *Les Facheux* (Lysandre), gravé par B. Roger. — *L'Ecole des Femmes* (Arnolphe), gravé par B. Roger. — *Critique de l'Ecole des Femmes* (Climène), gravé par J. B. Simonet. — *L'Impromptu de Versailles* (Molière), gravé par J.-B. Simonet. — *La Princesse d'Elide* (La Princesse), gravé par By Roger. — *Le Mariage forcé* (Sganarelle), gravé par L. Croutelle. — *Le Festin de Pierre* (Don Juan), gravé par J.-F. Ribault. — *L'Amour médecin* (Sganarelle), gravé par B. Roger. — *Le Misanthrope* (Alceste), gravé par J.-B. Simonet. — *Le médecin malgré lui* (Sganarelle), gravé par J.-B. Simonet. — *Mélicerte* (Mélicerte) gravé par E. de Ghendt, terminé par R. Delvaux. — *Le Sicilien* (Adraste), gravé par J.-B. Simonet. — *Le Tartufe* (Orgon), gravé par J.-B. Simonet. — *Amphitryon* (Amphitryon), gravé par By Roger. — *L'Avare* (Cléante), gravé par Ab. Girardet. — *George Dandin* (M. de Sottenville), gravé par By Roger. — *M. de Pourceaugnac* (M. de Pourceaugnac), gravé par J. Bosq. — *Les Amants magnifiques* (Sostrate), gravé par De Villiers Fratres. — *Le Bourgeois gentilhomme* (Dorante et Mme Jourdain) gravé par B. Roger. — *Les Fourberies de Scapin* (Léandre), gravé par Villerey. — *Psyché* (L'Amour), gravé par R. Delvaux. — *Les Femmes savantes* (Trissotin et Vadius), gravé par J.-B. Simonet. — *La Comtesse d'Escarbagnas* (M. Harpin), gravé par J.-B. Simonet. — *Le Malade imaginaire* (Toinette), gravé par J.-B. Simonet.

MOLIÈRE. Portrait, d'après Sébastien Bourdon.
Encadrement par Moreau le Jeune.

— Portrait, d'après Mignard.
Encadrement par Moreau le Jeune.

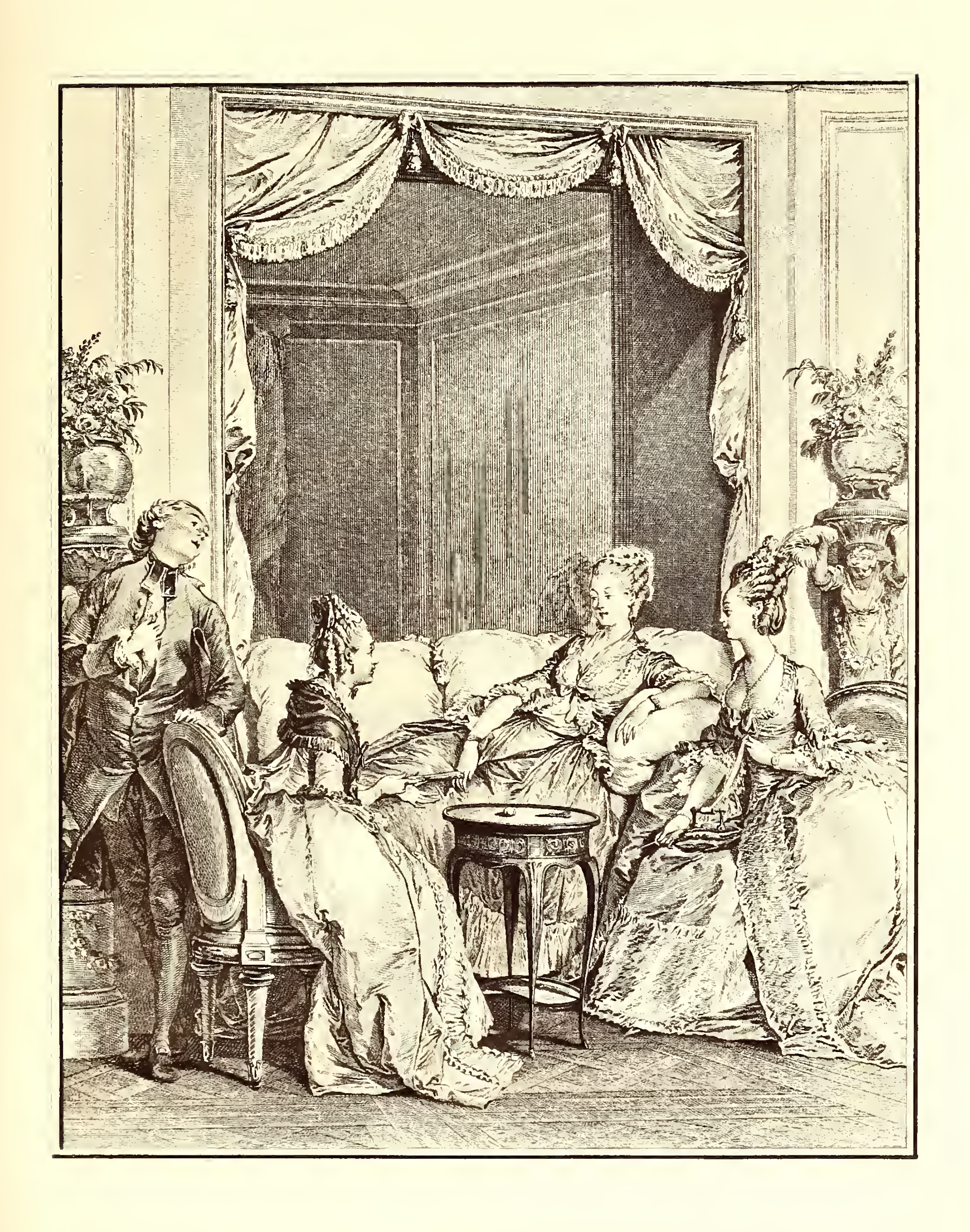
MONCORPS (J.-B. Lazare René, comte de). Député. Gravé par Courbe.

MONTÉGUT. — *ŒUVRES MESLÉES DE MADAME DE MONTÉGUT.* Paris, 1768. Vignette. *Les Grâces vengées*, gravée par Moreau le Jeune.

MONTESQUIEU. — *IL TEMPIO DI GNIDO.* Paris, 1767.
Encadrement du titre.
— *ŒUVRES.* Paris 1796.
Vignette, 4e vol., p. 7, gravé par A. Girardet.

HISTOIRE DES MODES ET DU COSTUME

« N'AYEZ PAS PEUR, MA BONNE AMIE. »



MORELLET (L'abbé André). — *LES QUAND* par Voltaire. Genève, s. d. (1760). Portrait de Voltaire, gravé par Moreau le Jeune.

MONUMENT DU COSTUME. — Voir COSTUMES.

MORIN (François-Antoine). Député. Gravé par Le Tellier.

MORTEMART (Victurnien-Bonaventure-Victor de Rochechouart, Marquis de). Député. Gravé par Voyez Junior.

MOTTIN DE LA BALME. — Gravé par Ingouf Junior.
En tête des Essais sur l'Equitation. Paris. 1773.

MOURADJA D'OHSSON. — *TABLEAU GÉNÉRAL DE L'EMPIRE OTHOMAN*. Paris, 1787.
Frontispice en tête du vol. I, gravé par J.-B. Simonet. — *Alaïh ou Marche du Surré Eminy*, gravé par Simonet. — Planche 62, vol. III, p. 129, *Appartement d'un Ministre de la Porte*, gravé par Malbeste.

— *TABLEAU GÉNÉRAL DE L'EMPIRE OTHOMAN*. Paris, 1788.
Frontispice, fleuron du titre vol. I, gravé par J.-B. Simonet.

— Vignette, vol. II, p. 164, *Muezzin particulier*, gravé par Le Roy.
— Vignette, vol. II, p. 343, *Mausolée du grand Vizir Raghib Pascha*, gravé par Le Roy.

MOYRIA (Gabriel de). — *CONTES ET NOUVELLES EN VERS*, Paris, 1808.
Frontispice, gravé par Devilliers Frères.

MURINAIS (Le Cher de). Député. Gravé par Courbe.

MUSÉE FILHOL. — Paris, 1804-1828.
Livraison V, *Tête de jeune homme*, pl. V, gravée par Chataigner. — Livraison VIII, *Le Joueur de Cornemuse*, pl. II, terminée par Langlois jeune. — Livraison XVI, *Le Buveur*, pl. V, gravée par Chataigner.

NAPLES. Voir ENVIRONS DE NAPLES.

NAU-DE-VILLE (C.-A.). — Gravé par Madame Lingée.

NECKER. — *COMPTE-RENDU AU ROI*. Paris, 1781.
Frontispice retouché par Moreau le Jeune.

NOUVEAU TESTAMENT (LE). Paris, 1793.

Frontispice du vol. I, gravé par Delignon. — Vignettes : vol. I, p. 3, gravée par P. Bacquoy ; p. 7, gravée par V. Langlois le Jeune ; p. 13, gravée par P. Langlois le Jeune ; p. 15, gravée par P. Bacquoy ; p. 27, gravée par J.-J. Hubert ; p. 33, gravée par Duhamel ; p. 37, terminée par Duhamel ; p. 53, gravée par Duhamel ; p. 69, gravée par de Longueil ; p. 75, gravée par Dambrun ; p. 79, gravée par J.-L. Delignon ; p. 85, p. 103, p. 127, gravées par Dambrun ; p. 133, gravée par L.-M. Halbou ; p. 171, gravée par L.-M. Halbou ; p. 177, gravée par Dambrun ; p. 193, gravée par L.-M. Halbou ; p. 209, gravée par de Longueil ; p. 219, gravée par L.-M. Halbou ; p. 223, gravée par Dambrun ; p. 235, gravée par Dambrun ; p. 237, gravée par Bacquoy ; p. 241, gravée par Duhamel ; p. 253, gravée par Dambrun ; p. 263, gravée J.-B. Simonet ; p. 271, gravée par J.-L. Delignon ; p. 327, gravée par J.-L. Delignon. — Frontispice du vol. II, gravé par Delignon. — Vignettes : p. 87, gravée par V. Langlois ; p. 91, gravée par Dambrun ; p. 175, gravée par J.-B. Simonet ; p. 179, gravée par L.-M. Halbou ; p. 185, gravée par V. Langlois le Jeune ; p. 193, gravée par L.-M. Halbou ; p. 195, gravée par V. Langlois le Jeune ; p. 199, gravée par L.-M. Halbou ; p. 201, gravée par J.-B. Simonet ; p. 203, gravée par Tilliard ; p. 207, gravée par Dambrun. — Frontispice du vol. III, gravé par L. Petit. — Vignettes : vol. III, p. 13, gravée par Dambrun, p. 21, gravée par Dambrun ; p. 29, gravée par de Longueil ; p. 31, gravée par V. Langlois le Jeune ; p. 33, gravée par J.-L. Delignon ; p. 37, gravée par N. de Launay, l'aîné ; p. 39, gravée par de Longueil ; p. 65, gravée par J.-L. Delignon ; p. 97, gravée par Dambrun ; p. 111, gravée par L.-M. Halbou ; p. 153, gravée par Dambrun ; p. 155, gravée par N. Thomas ; p. 163, gravée par Bacquoy ; p. 163, gravée par V. Langlois le Jeune ; p. 207, gravée par Dambrun ; p. 213, gravée par Dambrun ; p. 223, gravée par de Longueil ; p. 233, terminée par Duhamel ; p. 241, gravée par Bacquoy ; p. 249, gravée par Dambrun ; p. 257, gravée par Langlois le Jeune ; p. 269, gravée par V.-N. Langlois le Jeune ; p. 295, gravée par de Longueil ; p. 341, gravée par J.-B. Simonet ; p. 343, gravée par N. Thomas. — Frontispisce du vol. IV, gravé par J.-J. Hubert. — Vignettes : vol. IV, p. 5, gravée par V. Langlois le Jeune ; p. 9, gravée par Halbou ; p. 17, gravée par N. Thomas ; p. 25, gravée par L.-M. Halbou ; p. 47, gravée par L.-M. Halbou ; p. 65, gravée par Giraud le Jeune ; terminée par Duhamel ; p. 111, gravée par Langlois le Jeune ; p. 113, gravée par Langlois le Jeune ; p. 127, gravée par L. Petit ; p. 127 ; gravée par J.-B. Simonet ; p. 185, gravée par

HISTOIRE DES MODES ET DU COSTUME

« C'EST UN FILS, MONSIEUR ! »



J.-B. Simonet ; p. 197, gravée par Langlois le Jeune ; p. 201, gravée par Baquoy ; p. 201, gravée par J.-B. Simonet ; p. 203, gravée par E.-A. Giraud ; p. 205, gravée par L.-M. Halbou ; p. 247, gravée par de Longueil ; p. 257, gravée par L.-M. Halbou.

NOUVEAU TESTAMENT (LE). — *ACTES DES APOTRES.*

Frontispice du vol. V, gravé par N. Thomas. — Vignettes : vol. V, p. 13, gravée par Bacquoy ; p. 29, gravée par Godefroy ; p. 41, gravée par V. Langlois ; p. 55, gravée par Langlois ; p. 71, gravée par Dambrun ; p, 89, gravée par Trière ; p. 95, gravée par Bacquoy ; p. 103, gravée par Delignon ; p. 123, gravée par Delvaux ; p. 137, gravée par L.-M. Halbou ; p. 145, gravée par L.-M. Halbou ; p. 155, gravée par Dambrun ; p. 175, gravée par Dupréel ; p. 183, gravée par L.-M. Halbou ; p. 199, gravée par L.-M. Halbou ; p. 215, gravée par B. Simonet ; p. 221, gravée par L.-M. Halbou ; p. 231, gravée par L. Delignon ; p. 247, gravée par L.-M. Halbou ; p. 265, gravée par N. Thomas ; p. 277, gravée par Thomas ; p. 283, gravée par Trière ; p. 299, gravée par Delignon ; p. 305, gravée par L.-M. Halbou ; p. 319, gravée par Godfroy ; p. 337, gravée par L.-M. Halbou ; p. 341, gravée par Langlois le Jeune.

NUIT (LA). — D'après J. Vernet, gravé par Moreau le Jeune et L.-J. Cathelin.

OFFICIER EN PROMENADE DU MIDI (L'). D'après J. Vernet, gravé par Le Bas.

ORNEMENTS.

Fleurons et armoiries de *La Ferme ruinée*, de *La Montagne percée*, des *Roches*, de *La Nappe d'eau*, *Le Retour de la pêche*, de *Campagne de Grèce*, *Pyramide Egyptienne*, gravés de Benazech ; du *Jugement de Pâris*, gravé de Beauvais ; du *Modèle honnête*, gravé par Simonet ; de *St Grégoire élu pape reçoit l'adoration des Cardinaux*, gravé par S.-C. Miger ; de la *Marche de Silène*, gravée par Delaunay.

Ex-Libris : Ex-libris de M. Boucherot du Fey ; M. Deschamps des Tournelles ; M. A.-P. de Fontenay ; M. de Rognes ; M. Moreau d'Hemery.

Carte-adresse de Fagard ; de Chamot. — *Entrepreneur de bâtiment* De la Ville. — Adresse de relieur. — Etiquettes.

En-tête de lettre ou de page. — Billet d'invitation pour une Fête. — Billet de concert. — Carte d'entrée. — *Expériences de MM. Charles*

et Robert, 1783. — Titre d'action, *Dessèchement des marais de Bourgoin*, gravé par N. de Launay.

Médailles : Médaille de député. — Médaille de la Commune des Arts, gravée par P.-P. Choffart.

Encadrements : Encadrement du portrait *du Cardinal P. d'Albert de Luynes, de Bayle, de Buffon, de Colbert, de Fontenelle, de Molière, de Richelieu.*

OUVERTURE DES ÉTATS GÉNÉRAUX, A VERSAILLES, LE 5 MAI 1789, dessiné par Moreau le Jeune.

Copie réduite, dessinée et gravée par Couché fils, terminée par Bovinet.

OVIDE. — *LES MÉTAMORPHOSES... DE LA TRADUCTION* de M. L'ABBÉ BANIER. Paris, 1767-1771.

Vignette, vol. I, p. 53, gravée par N. Le Mire ; p. 97, gravée par Bacquoy ; p. 139, gravée par Le Roy ; p. 143, gravée par Simonet ; vol. II, p. 127, gravée par D. Née ; p. 127, gravée par J. Le Veau ; p. 137, gravée par Massard ; p. 143, gravée par Basan ; p. 207, gravée par Massard ; p. 231, gravée par de Longueil ; vol. III, p. 15, gravée par N. Ponce ; p. 65, gravée par Binet ; p. 105, gravée par Le Veau ; p. 121, gravée par Basan ; p. 125, gravée par L. Le Grand ; p. 151, gravée par N. de Launay ; p. 189, gravée par L. Le Grand ; p. 193, gravée par D. Née ; p. 243, gravée par N. de Launay ; p. 315, gravée par D. Née ; vol. IV, p. 5, gravée par N. le Mire ; p. 121, gravée par S.-C. Miger ; p. 171, gravée par D. Née. — Autre état gravé par Helman ; vol. IV, p. 211, gravée par N. de Launay ; p. 317, gravée par de Longueil ; p. 327, gravée par Simonet.

— *LES MÉTAMORPHOSES... TRADUCTION NOUVELLE...* Par M. G. T. VILLENAVE. Paris, 1806.

Vignette, p. xxxiii, gravée par N. Courbe ; p. xlviii, gravée par V.-M. Langlois ; p. lxvi, gravée par Hulk ; vol. I, p. 40, gravée par Mariage ; p. 202, gravée par Delvaux ; vol. II, p. 12, gravée par Robert de Launay ; p. 154, gravée par Hulk ; p. 256, gravée par Thomas ; p. 268, gravée par Dambrun ; p. 284, gravée par Robert de Launay ; p. 356, gravée par De Villiers aîné ; p. 384, gravée par Mariage ; vol. III, p. 44, gravée par Robert de Launay ; p. 72, gravée par Hulk ; p. 126, gravée par Dambrun ; p. 128, gravée par Delvaux ; p. 144, gravée par Pigeot ; p. 214, gravée par N. Thomas ; p. 216, gravée par Bacquoy ; p. 258, gravée par de

HISTOIRE DES MODES ET DU COSTUME

LES PETITS PARAINS



Villiers Frères; p. 320, gravée par Mariage; p. 340, gravée par N. Courbe; p. 352, gravée par N. Courbe; p. 416, gravée par Delvaux; vol. IV, p. 6, gravée par R. Aug. Delvaux; p. 50, gravée par N. Courbe; p. 98, gravée par Ponce; p. 122, gravée par N. Ponce; p. 134, gravée par N. Courbe.

PAIX DU MÉNAGE (LA). D'après Greuze. Gravé par Moreau, terminé par P.-C. Ingouf.

PARIS. Voir. ENVIRONS DE PARIS.

PAYSAGES, DESSINS. — Paysage. — Réjouissance champêtre, 1775. — Dansè pastorale. — Ruine d'une ville, 1777. — Ruine d'un château, prise d'une des portes et d'un pont qui y conduit. — Paysage orné de figures. — Paysages champêtres avec figures. — Bouquet de bois. — Une Tempête. — Ruines d'architecture et antiquités romaines. — Paysages enrichis de ruines et ornés de figures et d'animaux. — Paysages enrichis de fabriques et de montagnes avec une tour au-dessus. — Vue de Lucienne. — Portique et bâtiments d'architecture antique. — La Tour de Saint-Quiriace, à Provins, 1771. — Portes de Ville et fortifications. — Ruine de château. — Environs de Paris.

PÉGOT. Député. Gravé par Courbe.

PELISSON DE GÊNES (G.-J.). Député. Gravé par Voyez junior.

PETIT MARCHAND DE GATEAUX (LE). D'après Boucher. Gravé par J.-M. Moreau le Jeune.

PETITE MARCHANDE D'ŒUFS (LA). D'après Boucher. Gravé par J.-M. Moreau le Jeune.

PÉTRARQUE. — *LE RIME DI F. PETRARCA*. Paris, 1768.
Encadrement du titre, gravé par F.-A. Aveline.

PEYRE (Marie-Joseph). — *ŒUVRES D'ARCHITECTURE*. Paris, 1765.
Grande planche, gravée par Moreau le Jeune.

PHILOSOPHE ENDORMIE (LA). D'après Greuze, gravé sous la direction d'Aliamet.

PICHON (Thomas-Jean). — *LA PHYSIQUE DE L'HISTOIRE.* Paris, 1765.
Encadrement du titre. Moreau Inv. et fecit.

PIERRE LE GRAND. Portrait, gravé par Trière.

PINEAU (Dominique). Gravé d'après Merelle fils, par J.-M. Moreau le Jeune.

PLATON. — *ÉPONINE OU DE LA RÉPUBLIQUE.* Paris, 1793.
Copie en contre-partie, gravée par Gaucher.

PLUTARQUE. — *LES VIES DES HOMMES ILLUSTRES.* Paris, 1801.
Vignette, vol. I, p. 143, gravée par L.-M. Halbou.

PONT DE NEUILLY, PRÈS PARIS (VUE DU), peinte par L.-G. Moreau l'aîné, gravée par Élise Saugrain, sous la direction de Moreau.

POPE. Portrait. Moreau Inv. et fecit, 1776.

PORTS DE MER (LES). Voir VERNET (Joseph).

POTHÉE. Député. Gravé par Voyez.

POUVOIR DE L'AMOUR, d'après J.-B.-H. Deshays de Colléville, gravé par J.-M. Moreau le Jeune.

PRÉVILLE (Pierre-Louis DU BUS, dit). Gravé par Moreau le Jeune.

PRÉVOT. Député. Gravé par Courbe.

PRIEUR (Pierre-Louis). Député. Gravé par Texier.

PRINTEMPS (LE). Gravé par La Chaussée.

PROJET D'ÉLÉVATION D'ARC DE TRIOMPHE. Composé par (Gabriel-Pierre-Martin) Dumont, gravé par Poulleau.

PROJET D'UNE PLACE POUR LE ROY. Composé par Le Lorrain, gravé par Le Canu. Les figures par Moreau le Jeune.

PROJET D'UN MONUMENT A ÉRIGER POUR LE ROI. Composé par de Varenne, dessiné par Moreau, gravé en couleur par F. Janinet, 1790.

HISTOIRE DES MODES ET DU COSTUME

LES DÉLICES DE LA MATERNITÉ



PROMENADE (LA). D'après J. Vernet. Gravé par Le Bas.

PROMENADE DE L'APRÈS-DINÉ. D'après J. Vernet, gravé par Le Bas.

PROMENADE DU SOIR. D'après J. Vernet, gravé par Le Bas.

PULCI. — *IL MORGANTE MAGGIORE.* Londres, 1768.
Encadrement du titre, gravé par Moreau le Jeune.

PYGMALION AMOUREUX DE SA STATUE. Gravé par Mariage, d'après Moreau le Jeune.

PYRAMIDE ÉGYPTIENNE, d'après Lucatelli. Gravé par P. Benazech.

QUERLON (Meunier de). — *LES GRACES.* Paris, 1769.
Encadrement du titre. Copie gravée par Gaucher.

Vignette, p. 1, *Les Grâces chantées par Pindare,* gravée par Massard ; p. 49, *les Grâces président aux plaisirs*, gravée par de Longueil ; p. 75, *les Grâces vengées*, gravée par J.-B. Simonet ; p. 87, *l'Amour enchaîné par les Grâces*, gravée par Massard ; p. 169, *les Grâces*, gravée par N. de Launay.

RABAUT SAINT-ÉTIENNE et LACRETELLE (Pierre-Louis). — *ALMANACH HISTORIQUE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE POUR L'ANNÉE 1792.*

Frontispice en tête du vol. I, gravé par J.-B. Simonet ; p. 85, gravé par J.-V. Langlois. — Même planche dans Lacretelle : *Histoire de la Révolution française*, gravée par Couché fils. — Vignette, p. 106, gravée par L.-M. Halbou. — Même planche dans Lacretelle, gravée par Couché fils. — Vignette, p. 111, deux états, gravée par J.-J. Hubert. — Même planche dans Lacretelle, gravée par Couché fils. — Vignette, p. 185, gravée par Coiny. — Même planche dans Lacretelle, gravée par Couché fils. — Vignette, p. 254, gravée par de Longueil. — Même planche dans Lacretelle, gravée par Couché fils.

RACINE. — *ŒUVRES COMPLÈTES.* Paris, 1811.

Les Frères ennemis, Alexandre, Andromaque, Britannicus, Bérénice, Bajazet, Mithridate, Iphigénie, gravés par J.-B. Simonet. — *Les Plaideurs, Esther*, gravés par E. de Ghendt. — *Phèdre*, gravé par B. Roger. — *Athalie*, gravé par Ph. Trière.

RACINE. — *ŒUVRES DE THÉATRE*. 1811.

Les Frères ennemis, *Alexandre*, gravés par Macret. — *Andromaque*, *Britannicus*, gravés par Dupréel. — *Les Plaideurs*, gravé par Hulk. — *Bérénice* gravé par Ph. Trière. — *Bajazet*, *Mithridate*, *Ipigénie*, *Phèdre*, *Athalie*, gravés par Mariage. — *Esther*, gravé par N. Courbe.

RAMEAU (Jean-Baptiste). Gravé par J.-M. Moreau le Jeune.

RATIER. Député. Gravé par Voyez.

RAUCOURT (Mlle Françoise-Marie-Antoinette SAUCEROTTE, dite). Portrait d'après S. Freudeberg ; ornements par J.-M. Moreau ; gravés par Car. L. Lingée.

RAYNAL (Thomas-Guillaume-François). — *HISTOIRE PHILOSOPHIQUE DES ÉTABLISSEMENTS DES EUROPÉENS DANS LES DEUX INDES*. Genève, 1780.

Vignette du livre I, gravée par J.-B. Dambrun. — Vignettes du livre II et III, gravées par N. de Launay. — Vignette du livre VI, gravée par L. Delignon. — Vignette du livre VII, gravée par A. Romanet. — Vignettes du livre X, XIV, gravées par de Launay le Jeune. — Vignette du livre XV, gravée par J.-B. Simonet. — Vignette du livre XVIII, gravée par H. Guttenberg.

Vignette, vol. I, p. 1, gravée par N. de Launay. — Vignette en tête du vol. II, gravée par J.-L. Delignon. — Vignette en tête du vol. III, gravée par N. de Launay. — Vignette en tête du vol. IV, gravée par J.-B. Simonet.

RECUEIL DE MENUISERIE. Paris, 1771.
Encadrement du titre, gravé par J.-M. Moreau le Jeune.

REGNARD. — *ŒUVRES COMPLÈTES*. Paris, 1790.

Le Joueur, gravé par J.-L. Delignon. — *Le Distrait*, gravé par Langlois le Jeune. — *Démocrite*, gravé par J.-B. Simonet. — *Le Retour imprévu*, gravé par L.-M. Halbou. — *Les Folies amoureuses*, gravé par Patas. — *Les Ménechmes*, gravé par Ph. Trière. — *Le Légataire*, gravé par de Longueil.

RÉJOUISSANCES DU PEUPLE... A REIMS LE 27 AOUT, 1765,
Gravé par les Frères Varin.

HISTOIRE DES MODES ET DU COSTUME

L'ACCORD PARFAIT



RÉMY (Pierre). — *CATALOGUE D'UNE COLLECTION DE TABLEAUX*. Paris, 1777.
Frontispice. Gravé par Martini.

RENAULT (Roch). Député. Gravé par Texier.

RÉPERTOIRE. Gravé par L. Lempereur; P. Martini; N. Ponce.

RESTIF DE LA BRETONNE. — Voir COSTUMES.

REWBELL (Jean). Député. Gravé par Voyez Junior.

RICHER (Adrien). — *THÉATRE DU MONDE*. Paris, 1775.
Vignette, tome I, p. 120, gravée par Helman. — Vignette, tome II, p. 172, gravée par Helman.

ROBERT et ROBERT DE VAUGONDY. — *ATLAS UNIVERSEL*. Paris, 1757. Cartouche contenant le titre d'une carte.

ROBILLARD. — *LE MUSÉE FRANÇAIS*. Paris, 1803.
Fleuron sur le titre du 1er vol., gravé par J.-B.-R.-V. Massard. — Vignette, vol. I, p. 1; cul de lampe, vol. I. p. 140, gravés par J.-B. Simonet. — Vignette, vol. II, p. 1, gravée par J.-B. Simonet. — Cul de lampe, vol. II, p. 98, gravé par E. de Ghendt. — Vignette, en tête du vol. III; cul de lampe, vol. III, p. 60, gravés par P. Bacquoy. — Vignette, vol. IV, p. 1, gravée par J.-B. Simonet. — Cul de lampe, vol. IV, p. 100, gravé par P. Bacquoy.

ROCCA (Peretti della). Député. Gravé par le Tellier.

ROUCHER (Jean-Antoine). — *LES MOIS*. Paris, 1779.
Frontispice en tête du vol. I, vol. II, p. 1, gravées par J.-B. Simonet.

ROUELLE (Hilaire-Marin). Gravé par N. Le Mire.

ROUSSEAU (Jean-Jacques). Portrait, dessiné par Mayer, gravé par J.-M. Moreau le Jeune.

— *ŒUVRES*. — *JULIE ou LA NOUVELLE HÉLOÏSE*.
Londres, 1774.
Edition de 1774.
C. Edition Cazin.
D. Collection Dupréel-Didot.
P. Edition Poinçot.

Fleuron, sur le titre du vol. I. — * Frontispice en tête de *la Nouvelle Héloïse*, gravé par A.-J. Duclos; C. (Réduction), gravé par Delvaux; P. (Réduction), gravé par Lépine; D. (Réduction), gravé par Jean Adam. — * Vignette, tome I, gravée par N. le Mire; C. (Réduction), gravée par Delvaux; P. (Réduction), gravée par Viguet. — * Vignette, tome I, p. 128, gravée par A.-J. Duclos; C. (Réduction), gravée par Delvaux; P. (Réduction), gravée par Frussotte. — * Vignette, tome I, p. 153, gravée par N. le Mire; C. (Réduction), gravée par Delvaux; P. (Réduction), gravée par G.-L. Brosse. — * Vignette, tome I, p. 199, gravée par N. de Launay; C. (Réduction), gravée par Delvaux; P. (Réduction), gravée par C. Giraud le Jeune. — * Vignette, tome I, p. 279, gravée par N. de Launay; P. (Réduction) gravée par Viguet. — * Vignette, tome I, p. 319, gravée par N. le Mire; C. (Réduction), gravée par Delvaux; P. (Réduction), gravée par N.-T. Geoffroy. — * Fleuron de titre du deuxième volume. — * Vignette tome II, p. 46, gravée par A.-J. Duclos; C. (Réduction), gravée par Delvaux; P. (Réduction), gravée par N.-T. Geoffroy. — * Vignette, tome II, p. 148, gravée par N. le Mire; C. (Réduction), gravée par Delvaux; P. (Réduction), gravée par L.-C. Chateau. — * Vignette, tome II, p. 282, gravée par N. de Launay; C. (Réduction), gravée par D... ; P. (Réduction), gravée par C. Frussotte. — * Vignette, tome II, p. 345, gravée par A.-J. Duclos; C. (Réduction), gravée par Delvaux; P. (Réduction), gravée par N.-T. Geoffroy. — * Vignette, tome II, p. 349, gravée par N. le Mire; C. (Réduction), gravée par Delvaux; P. (Réduction), gravée par Berthet. — * Vignette, tome II, p. 379, gravée par Delaunay le Jeune; C. (Réduction), gravée par Delvaux; P. (Réduction), gravée par Martin.

ROUSSEAU. — *ÉMILE OU DE L'ÉDUCATION*. — Londres, 1774.

Fleuron de titre Vol. III des ŒUVRES. — * Vignette tome III, p. 21, gravée par J.-B. Simonet; C. (Réduction), gravée par Delvaux; P. (Réduction), gravée par Berthet. — * Vignette, tome III, p. 98, gravée par P.-P. Choffard; C. (Réduction), gravée par Delvaux; P. (Réduction), gravée par Petit; D. Réduction, gravée par Dupréel. — * Vignette, tome III, p. 165, gravée par N. de Launay; C. (Réduction), gravée par Delvaux; P. gravée par L. Croutelle. — D. gravée par Dupréel. — * Vignette, tome III, p. 226, gravée par N. le Mire; C. gravée par Delvaux. — P. gravée par Mme Ponce; D. gravée par Dupréel. — * Fleuron de titre du vol. IV. — * Vignette, tome IV, p. 8, gravée par J.-B. Simonet; C. (Réduction), gravée par Delvaux. — P. gravée par Borgnet. — * Vignette,

HISTOIRE DES MODES ET DU COSTUME

LE RENDEZ-VOUS POUR MARLY



tome IV, p. 93, gravée par N. le Mire; C. (Réduction), gravée par Delvaux; P. gravée par L. Croutelle; D. gravée par Delignon. — * Vignette, tome IV, p. 139, gravée par de Launay le Jeune; C. (Réduction), gravée par Delvaux. P. gravée par Maillet; D. gravée par Dupréel. — * Vignette, tome IV, p. 236, gravée par N. de Launay; C. (Réduction), gravée par Delvaux; P. gravée par P. Bacquoy. — * Vignette, tome IV, p. 290, gravée par N. Le Mire; P. (Réduction), gravée par Maillet. — * Vignette, tome V, p. 215, gravée par P.-A. Martini. — Copie, gravée par Frussotte; C. (Réduction), gravée par Delvaux; P. gravée par J.-J. Hubert; D. gravée par Dupréel. — * Vignette, tome V, p. 285, gravée par J.-B. Simonet; C. (Réduction), gravée par Delvaux; P. gravée par P. Bacquoy; D. gravée par Dupréel. — * Vignette, tome VI, p. 1, gravée par N. De Launay; C. gravée par D...; P. gravée par N. Pruneau. D. gravée par Delignon. — * Vignette, tome VII, p. 45, gravée par N. Le Mire. — Copie en contre-partie, gravée par Frussotte; C. Vignette, gravée par Delvaux; P. gravée par Jn. Le Roy; D. gravée par Dupréel. — * Vignette, tome VIII, p. 271, gravée par P. Duflot Junior; P. gravée par J.-B. Borgnet; D. gravée par Le Cerf. — * Vignette, tome VIII, p. 301, gravée par de Launay le Jeune; C. *Iphis;* P. gravée par Borgnet; D. gravée par Dupréel. — * Vignette-frontispice du vol. IX. C. Vignette Réduction gravée par Delvaux. P. Vignette-frontispice. Réduction, gravée par L.-C. Chateau; D. (Réduction), gravée par Dupréel. — Fleuron de titre du tome X, des ŒUVRES gravé par J.-B. Dambrun. — * Vignette, tome X. p. 149, gravée par J.-J. Le Veau; P. Vignette, tome XVIII, p. 255, gravée par Frussotte; D. Réduction, gravée par Dupréel.

ROUSSEAU. — *ŒUVRES COMPLÈTES.* Paris, Poinçot, 1788-1793.

ŒUVRES DE J.-J. ROUSSEAU CITOYEN DE GENÈVE. Paris, P. Didot 1801. Les vignettes sont des réductions des grandes planches de 1774.

— Collection ou Suite Dupréel. — Reproduction des planches de 1774.

Vignette, vol. I, p. 87, gravé par J.-L. Delignon; p. 177, gravée par J.-N. Adam; p. 234, gravée par G. Malbeste; p. 259, gravée par Pauquet; p. 338, gravée par Dupréel. — Vignettes, vol. V, p. 90, vol. VI, p. 165, p. 266, vol. VII, p. 55, p. 110, et p. 254 gravées par Dupréel. — Vignette, vol. X, p. 218, gravée par Dupréel. —

Vignettes, vol. V, p. 139, 242 et 389, vol. VI, p. 41, vol. VII, p. 185, gravées par DELIGNON. — Vignette, vol. V, p. 303, gravée par THOMAS.

RUDERA PRÈS LE SANS-SOUCI. D'après J.-P. PANINI. Gravé par J.-P. LE BAS.

SAINT CHARLES PRENANT SOIN DES PESTIFÉRÉS, d'après un bas-relief de PIERRE PUGET. Dessin de DAVID DE MARSEILLE, gravé par MOREAU LE JEUNE.

SAINT-CYR PONCET DELPECH (J.-M.). — *MES QUATRE AGES.* Paris, 1808.

Frontispice, gravé par DEVILLIERS AINÉ.

SAINT-LAMBERT (JEAN-FRANÇOIS). — *LES SAISONS.* Amsterdam, 1775.

Frontispice, gravé par N. DE LAUNAY. — Vignette du *Printemps*, gravée par B.-L. PRÉVOST. — Réduction. — Vignette de l'*Été*, gravée par A.-J. DUCLOS. — Vignette de l'*Automne*, gravée par J.-B. SIMONET. — Vignette de l'*Hiver*, gravée par B.-L. PRÉVOST. — Vignette de *Sarah Th...* gravée par B.-L. PRÉVOST. — Vignette de *Ziméo*, gravée par J.-B. LE BAS.

SAINT-MARC (JEAN-PAUL-ANDRÉ DE RAZIUS, MARQUIS DE). — *ŒUVRES.* Genève, 1775.

Vignette d'*Adèle de Ponthieu*, gravée par GAUCHER, de l'Académie des Arts d'Angleterre.

SAINT-MARS (JACQUES-AUGUSTE DE POILLOUE DE). Député. Gravé par COURBE.

SAINT-PIERRE (BERNARDIN DE). *VOYAGE A L'ISLE DE BOURBON.* — Amsterdam, 1773.

Frontispice du vol. I, gravé par MASQUELIER. — Vignette, vol. I, p. 199, gravée par D. NÉE ; vol. II, p. 74, gravée par A.-J. DUCLOS.

— *ÉTUDES DE LA NATURE.* Paris, PIERRE-FRANÇOIS DIDOT ; 1784.

Frontispice du vol. I, gravé par J.-J. LE VEAU. — Copie par J.-B. SIMONET. — Vignette, vol. I, p. 216, gravée par LE VEAU. —

— *PAUL ET VIRGINIE.* Paris, 1779

Frontispice, gravé par GIRARDET. — Vignette, p. 34 gravée par L.-M. HALBOU. — Vignette, p. 124, gravée par DE LONGUEIL. — Vignette, p. 204, gravée par DE LONGUEIL. — Mêmes compositions.

HISTOIRE DES MODES ET DU COSTUME

LES ADIEUX



Édition Deterville, 1816, gravées par Devilliers fratres. — Mêmes compositions, gravées par Delignon et de Longueil. Édition Méquignon-Marvis, 1818.

SAINT-PIERRE. — *PAUL ET VIRGINIE*, Paris, P. Didot, l'ainé, 1806. Vignette, p. 96. *Les Adieux*, gravée par J. Prot.

SAUTREAU DE MARSY (Claude-Sixte). — *LE PETIT CHANSONNIER*. Genève 1778.
Encadrement du titre. Voir : IMBERT.

SAUVIGNY (P.-Edme Billardon de). — *L'INNOCENCE DU PREMIER AGE EN FRANCE*. Paris, 1768.
Encadrement du titre. Vignette, p. 17, *La Rose ou Fête de Salency*, dessin de J.-B. Greuze, gravée par J.-M. Moreau le Jeune. — Vignette, p. 65, *l'Ile d'Ouessant*, gravée par Moreau le Jeune.

SCHMITS (L.-J.). Député. Gravé par Le Tellier.

SECONDE SUITE D'ESTAMPES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES MODES. Voir COSTUMES.

SECONDS VOYAGEURS AÉRIENS OU EXPÉRIENCE DE MM. CHARLES ET ROBERT DANS LE PARTERRE... DES THUILLERIES, LE 1er DÉCEMBRE 1783. Gravé par Prevost.

SERENT (Armand-Sigismond, Comte de). Député. Gravé par Courbe.

SERMENT DE LOUIS XVI A SON SACRE. Dessiné et gravé par J.-M. Moreau le Jeune, 1779.

SHAKESPEARE. — *DRAMATIC WRITING*. Londres, 1785.
Vignette, *Jules César*, gravée par N. Le Mire. — *Timon d'Athènes*, gravée par N. Le Mire. — *Antoine et Cléopâtre*, gravée par F. Bartolozzi. — Même sujet, gravée par A. Smith. — Vignette, *Coriolan*, gravée par N. Le Mire. — *Titus Andronicus*, gravée par N. Le Mire. — *Troilus et Cressida*, gravée par N. Le Mire.

SHAKESPEARE. — Traduit de l'anglais. Paris, 1776.
Vignette, *la Tempête*.

SIÈGE DE GIBRALTAR. — Éventail.

SOIR (LE). D'après J. Vernet. Gravé par L.-J. Cathelin.

SOURCE ABONDANTE (LA). D'après J. Vernet. Gravé par J.-P. Le Bas.

STATUE ÉQUESTRE DE LOUIS XV, 1763. Bouchardon invenit. Dessiné par Moreau le Jeune. La Tête dessinée par Gautet et gravée par Cathelin.

TABLEAU TROUVÉ DANS L'ÉGLISE DES JÉSUITES DE BILLOM EN AUVERGNE, L'AN 1762 (ESTAMPE DU).

TARDIEU. — *CARTE DE L'AMÉRIQUE MÉRIDIONALE DRESSÉE EN 1809*. Paris, 1814.
Cartouche, gravé par Alexandre-Pierre Tardieu.

TARDIEU DE SAINT-MARCEL (A.-P.-H.) *CHARLES MARTEL, OU LA FRANCE DÉLIVRÉE*. Paris, 1806.
Frontispice gravé par Villerey.

TASSE (LE). — *LA GERUSALEMME LIBERATA*. Paris, 1768.
Frontispice gravé par F.-A. Aveline.

TASSONI. — *LA SECCHIA RAPITA*. Paris, 1768.
Encadrement de titre, gravé par F.-A. Aveline.

TEMPLE DES ARTS. Composition de Dumont, gravée par Le Canu.

TEULLIÈRES (A.-T.-R.). — *LES QUATRE AGES DE LA FEMME*. Paris, an XIII.
Frontispice, gravé par de Villiers l'aîné.

THEIS (Marie-Alexandre de). — *LE SINGE DE LA FONTAINE*. Florence, 1773.
Encadrement de titre gravé par Moreau le Jeune.

THÉOCRITE. — *IDYLLES TRADUITES* par J.-B. Gail. Paris, an IV.
Vignette, vol. II, gravée par Gaucher.

THIBAUDEAU (Antoine-Réné-Hyacinthe). Député. Gravé par Beljambe.

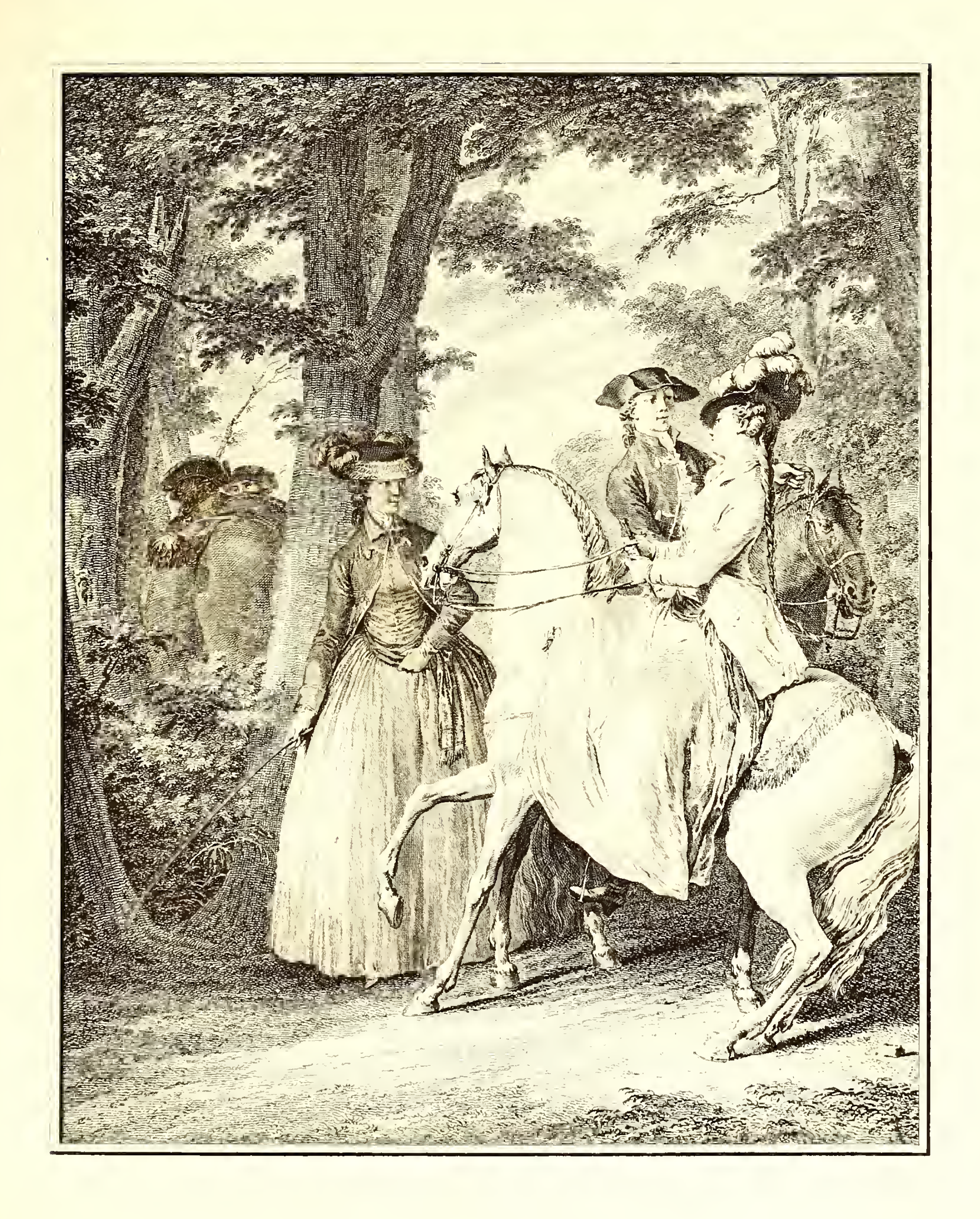
THUCYDIDE. — *ŒUVRES*. Projet. Six planches.
Vignettes gravées par Queverdo fils et Dambrun, Mariage et J.-L. Delignon.

TOMBEAU DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU. Dessiné et gravé en 1778 par J.-M. Moreau le Jeune.

TRESSAN (Louis-Élisabeth de Lavergne, Marquis de Broussin, Comte de). — *HISTOIRE DE GÉRARD DE NEVERS*. Paris, 1792.
Vignettes gravées par J.-B. Simonet, E. de Ghendt, Dupréel, et Malbeste.

HISTOIRE DES MODES ET DU COSTUME

LA RENCONTRE AU BOIS DE BOULOGNE



TRESSAN (Suite). — *HISTOIRE DU PETIT JEHAN DE SAINTRÉ.* Paris 1791.
Vignettes gravées par DAMBRUN, DE LONGUEIL et L.-M. HALBOU.

TROPHÉES D'ÉGLISE. Quatre planches, gravées par LA CHAUSSÉE.

TULLIE FAISANT PASSER SON CHAR SUR LE CORPS DE SON PÈRE. Gravé par J.-B. SIMONET.

VALENCIENNES (PIERRE-HENRI) de l'Académie Royale de Peinture. Gravé par A. de SAINT-AUBIN.

VALETTE (JOSEPH-SIMÉON). Député. Gravé par GIRAUD.

VARICOURT (ROUPH DE). Député. Gravé par COURBE.

VAUGONDY. — *ATLAS UNIVERSEL.* Paris, 1757. Voir ROBERT DE VAUGONDY.

VERGENNES (CHARLES-GRAVIER, COMTE DE). Portrait, gravé d'après le tableau original de A. CALLET, par C.-E. GAUCHER. Dessiné par J.-M. MOREAU LE JEUNE.

VERNET (JOSEPH). Gravé par L.-J. CATHELIN.

— Groupes tirés des *PORTS DE MER.* — Douze planches gravées ou terminées par LE BAS.

VICTOIRES ET CONQUÊTES DE L'EMPEREUR DE LA CHINE. Paris, 1768-1774. — Estampe V, gravée par J.-PH. LE BAS. — Estampe IX, gravée par J.-B. LE BAS.

VIGNOLE (BAROZZI DE). — *RÈGLES DES CINQ ORDRES D'ARCHITECTURE.*
Encadrement de titre, gravé par MOREAU LE JEUNE.

VILLEBANOIS (F.). Député. Gravé par COURBE.

VINCENNES. *CHATEAU DE VINCENNES PRÈS PARIS* (VUE DU). Gravée par ÉLISE SAUGRAIN, 1784.

VIRGILE. — *ŒUVRES.* Paris, Plassan an IV.
Vignettes gravées par J.-B. SIMONET, J.-B.-M. DUPRÉEL, DAMBRUN, DELVAUX, LE JEUNE et N. PONCE.

— *LES GÉORGIQUES...* TRADUITES par JACQUES DELILLE. Paris. P. DIDOT. An XII.
Cinq vignettes.

VIRGILE. — *L'ÉNÉIDE* traduite par Jacques Delille. Paris, Gique et Michaud. An XII.

Vignettes gravées par Bacquoy, Simonet, N. Thomas, Trière et Delignon.

VIVARÈS (François). Dessiné par C. Benazech le fils, gravé par J.-M. Moreau le Jeune.

VOCABOLARIO PORTATILE. Paris, Prault, 1768.

Frontispice, gravé par F.-A. Aveline.

VŒUX ACCOMPLIS (LES). Gravé par J.-B. Simonet, 1783, inventé par M. Ranchon, 1782.

VOLTAIRE (François-Marie-Arouet de). Portrait, en buste, gravé par Delvaux, L. Pauquet et L. Croutelle ; dessiné d'après Houdon, par J.-M. Moreau le Jeune, gravé par E. Beisson ; dessiné d'après Houdon par J.-M. Moreau le Jeune, gravé par Alex. Tardieu. Frontispice du livre de l'abbé Morellet : *Les Quand.*

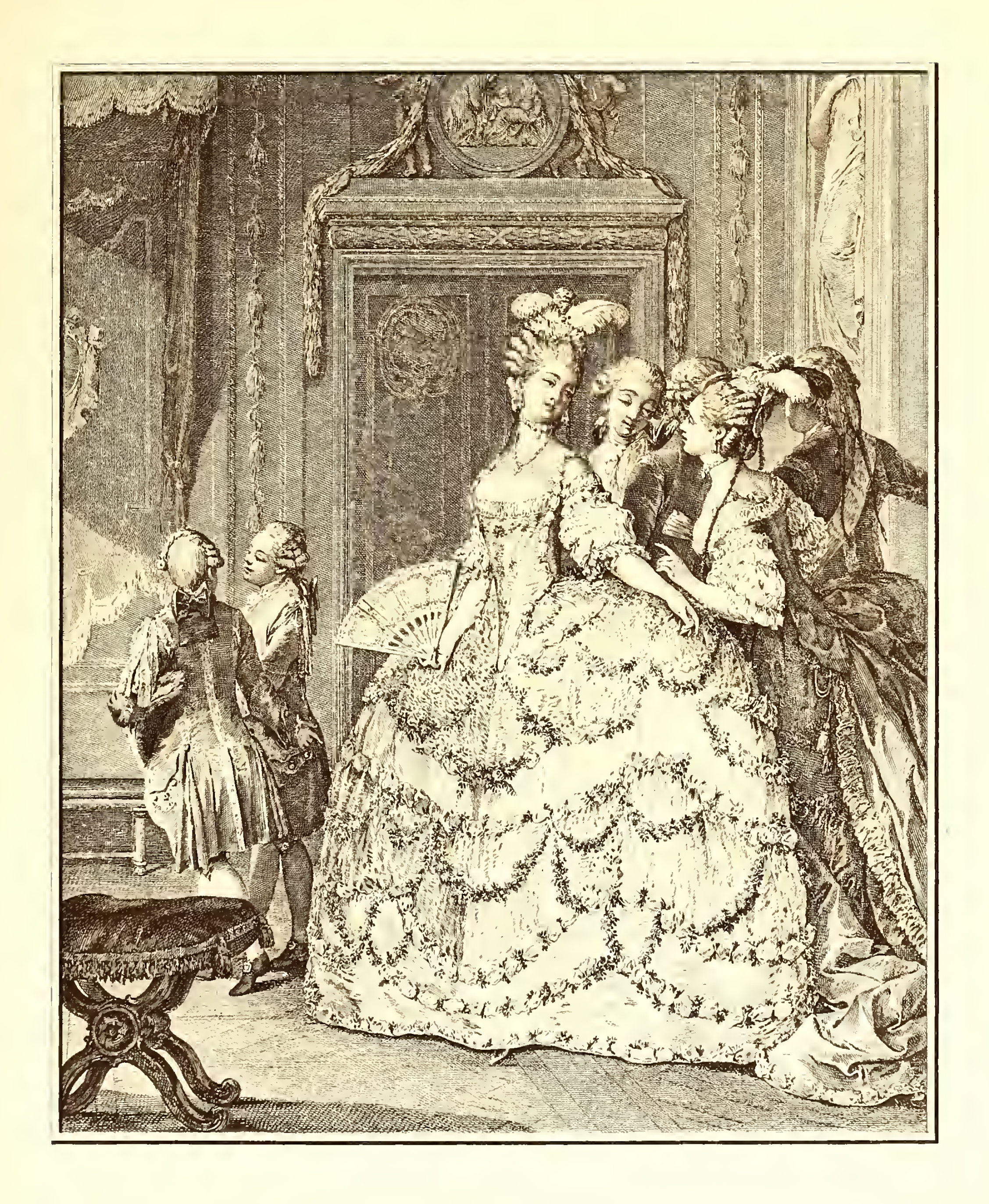
— *ŒUVRES COMPLÈTES.* Kehl, 1784-1789.

La Henriade : Fleuron du titre in-4° et in-8°. Vignette, chant I, gravée par L.-J. Masquelier et Ph. Trière. — Chant II, gravée par J.-L. Delignon et R. de Launay. — Chant III, gravée par Dambrun. — Chant IV, gravée par J.-L. Delignon et Lingée. — Chant V, gravée par Patas. — Chant VI, gravée par H. Guttenberg. — Chant VII, gravée par Helman. — Chant VIII, gravée par J.-B. Simonet. — Chant IX, gravée par A.-J. Duclos. — Chant X, gravée par A. Romanet.

— THÉATRE : *Œdipe*, gravé par Lingée. — *Mariamne*, gravé par J.-B. Simonet. — *Brutus*, gravé par de Launay le Jeune. — *Eryphile*, gravé par Trière. — *Zaïre*, gravé par Trière. — *Adélaïde*, gravé par Simonet. — *Le Duc de Foix*, gravé par L.-M. Halbou. — *Mort de César*, gravé par J.-A. Duclos. — *Alzire*, gravé par Romanet. — *Zulime*, gravé par Dambrun. — *Mahomet*, gravé par Ph. Trière. — *Mérope*, gravé par Duclos. — *Sémiramis*, gravé par de Launay. — *Oreste*, gravé par J.-B. Simonet. — *Catilina*, gravé par Simonet. — *L'Orphelin de la Chine*, gravé par de Longueil. — *Tancrède*, gravé par L. Halbou. — *Olimpie*, gravé par J.-L. Delignon. — *Le Triumvirat*, gravé par L.-M. Halbou. — *Les Scythes*, gravé par Simonet. — *Les Guèbres*, gravé par Trière. — *Sophonisbe*, gravé par Dambrun. — *Les Loix de Minos*, gravé par Simonet. — *Don Pédre*, gravé par Trière. — *Les Pélopides*, gravé

HISTOIRE DES MODES ET DU COSTUME

LA DAME DU PALAIS DE LA REINE



par Trière. — *Irène*, gravé par Le Mire. — *Agathocle*, gravé par Delignon. — Copie gravée par Simonet. — *l'Indiscret*, gravé par Dambrun. — *L'Enfant prodigue*, gravé par Dambrun. — *La Prude*, gravé par de Longueil. — *Nanine*, gravé par Simonet. — *La Femme qui a raison*, gravé par Le Veau. — *L'Écossaise*, gravé par L.-M. Halbou. — *Le Droit du Seigneur*, gravé par J.-L. Delignon. — *Charlot*, gravé par Longueil. — *Le Dépositaire*, gravé par Lemire. — *Socrate*, gravé par Duclos. — *Samson*, gravé par A.-L. Romanet. — *La Princesse de Navarre*, gravé par Delignon. — *Le Temple de la Gloire*, gravé par L.-M. Halbou. — *Pandore*, gravé par Le Veau. — *Tanis et Zélide*, gravé par Dambrun. — *Le Baron d'Otrante*, gravé par L.-M. Halbou. — *Les Deux tonneaux*, gravé par Dambrun.

VOLTAIRE. — *LA PUCELLE.* Vignette. Chant I, gravée par Simonet. — Chant II, gravée par Dambrun. — Chant III, gravée par Dambrun. — Chant IV, gravée par L.-M. Halbou. — Chant V, gravée par Bacquoy. — Chant VI, gravée par Trière. — Chant VII, gravée par Delignon. — Chant VIII, gravée par de Longueil. — Chant IX, gravée par Dambrun. — Chant X, gravée par L. Croutelle. — Chant XI, gravée par Simonet. — Chant XII, gravée par de Longueil. — Chant XIII, gravée par de Longueil. — Chant XIV, gravée par Halbou. — Chant XV, gravée par Bacquoy. — Chant XVI, gravée par Lingée. — Chant XVII, gravée par Trière. — Chant XVIII, gravée par de Longueil. — Chant XIX, gravée par Simonet. — Chant XX, gravée par Duclos. — Chant XXI, gravée par Bacquoy.

— *ROMANS ET CONTES : Ce qui plaît aux dames*, gravé par Langlois. — *Gertrude*, gravé par Duclos. — *La Bégueule*, gravé par J.-L. Delignon. — *Le Pauvre diable*, gravé par Le Veau. — *Zadig. Le Nez*, gravé par Trière. — *Zadig. Les rendez-vous*, gravé par Duclos. — *Memnon*, gravé par de Longueil. — *Le Blanc et le Noir*, gravé par de Longueil. — *Jeannot et Colin*, gravé par Dambrun. — *Candide*, gravé par Dambrun. — *Candide*, gravé par Trière. — *Candide*, gravé par Bacquoy. — *Candide*, gravé par Delignon. — *L'Ingénu*, gravé par J.-B. Simonet. — *L'Ingénu*, gravé par Delignon. — *L'Homme aux quarante écus*, gravé par Langlois. — *La Princesse de Babylone*, gravé par Simonet. — *La Princesse de Babylone*, gravé par L.-M. Halbou.

— ÉDITION RENOUARD : *LA HENRIADE.* Vignette du chant I, gravée par J.-B. Simonet. — Chant II, gravée par Girardet. — Chant III, gravée par Delvaux. — Chant IV, gravée par J.-B. Simonet. — Chant V, gravée par R. Delvaux. — Chant VI, gravée

par Simonet et Copie, gravée par Girardet. — Chant VII, gravée par J.-F. Ribault. — Copie. — Chant VIII, gravée par Simonet. — Chant IX, gravée par Trière. — Chant X, gravée par Simonet.

VOLTAIRE. — *THÉATRE. Œdipe, Brutus, Zulime, l'Orphelin de la Chine, les Guèbres* ou *la Tolérance,* gravés par Delvaux. — *Mariamne, l'Indiscret, Zaïre, Adelaïde du Guesclin, Amélie ou le Duc de Foix, la Mort de César, Alzire ou les Américains, la Princesse de Navarre, la Prude, la Femme qui a raison, Rome sauvée* ou *Catilina, Tancrède, le Triumivrat, le Dépositaire,* gravés par J.-B. Simonet. — *Sémiramis, Nanine, l'Écossaise,* gravés par B.-A. Nicollet. — *Eryphile, Olympie,* gravés par Petit. — *Samson, les Scythes,* gravés par E. de Ghendt. — *L'Enfant prodigue, le Fanatisme ou Mahomet, Don Pèdre,* gravés par Blot. — *Pandore, Charlot* ou *la Comtesse de Givry, les Deux Tonneaux, les Lois de Minos,* gravés par Villerey. — *Le Temple de la Gloire,* gravé par Godefroy. — *Socrate, Sophonisbe, Irène, Agathocle,* gravés par Romanet. — *Mérope,* gravé par Ribault. — *Oreste, les Pélopides* ou *Atrée et Thyeste,* gravés par B. Roger. — *Le Droit du Seigneur,* gravé par Ingouf jeune. — *Lè Baron d'Otrante,* gravé par Croutelle. — *Tanis et Zélide,* dessiné par J.-J. Coiny, gravé par Moreau.

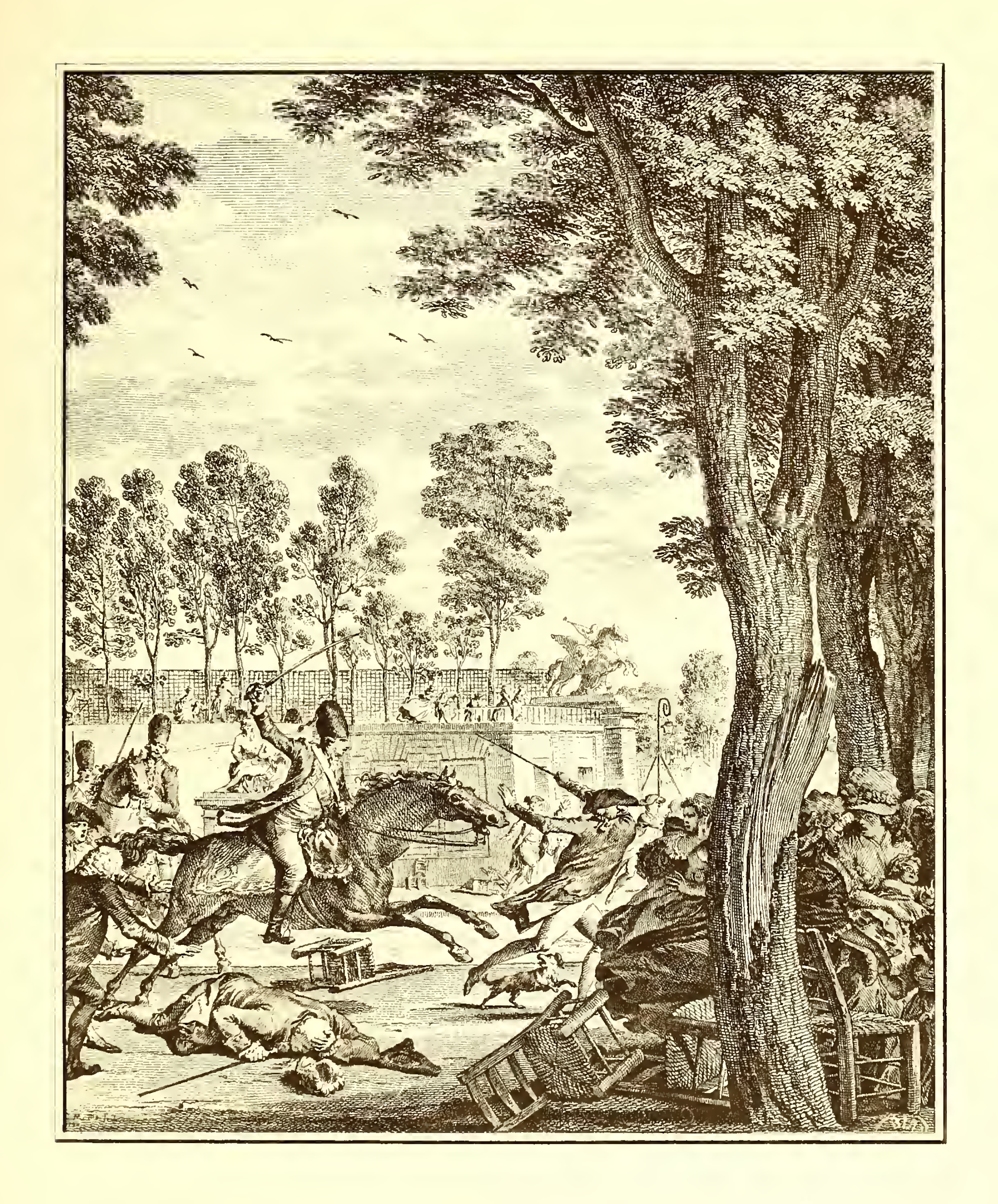
— *LA PUCELLE.* Vignette du chant Ier, gravée par Thomas. — Chant II, gravée par Simonet. — Chant III, gravée par Girardet. — Chant IV, gravée par Girardet. — Chant V, gravée par Urb. Massard. — Chant VI, gravée par Simonet. — Chant VII, gravée par Nicollet. — Chant VIII, gravée par Simonet. — Chant IX, gravée par Simonet. — Chant X, gravée par Thomas. — Chant XI, gravée par Simonet. — Chant XII, gravée par Simonet. — Chant XIII, gravée par B.-A. Nicollet. — Chant XIV, gravée par Simonet. — Chant XV, gravée par Godefroy. — Chant XVI, gravée par Villerey. — Chant XVII, gravée par J.-B. Simonet. — Chant XVIII, gravée par Godefroy. — Chant XIX, gravée par E. de Ghendt. — Chant XX, gravée par N. Thomas. — Chant XXI, gravée par Ph. Trière.

— *ROMANS : Le Cadenas,* gravé par J.-B. Simonet. — *Ce qui plaît aux Dames,* gravé E. de Ghendt. — *Gertrude,* gravé par B. Roger. — *La Bégueule,* gravé par J.-B. Simonet. — *Le Pauvre Diable,* gravé par J.-B. Simonet. — *Le Père Nicodème et Jeannot,* gravé par J.-B. Simonet. — *Zadig, le Borgne,* gravé par E. de Ghendt. — *Zadig, le Nez,* gravé par J.-B. Simonet. — *Zadig, la Femme battue,* gravé par Villerey. — *Zadig, les Rendez-vous,* gravé par J.-B. Si-

N.-J. HUGOU DE BASSVILLE. — MÉMOIRES HISTORIQUES
DE LA RÉVOLUTION DE FRANCE, 1790

« Événement arrivé aux Thuilleries le 12 juillet 1789 :

LE PRINCE DE LAMBESC... COURT, L'ÉPÉE A LA MAIN, SUR DES CITOYENS... »



MONET. — *Zadig*, gravé par E. DE GHENDT. — *Zadig, l'Ermite*, gravé par COINY. — *Memnon*, gravé par J.-B. SIMONET. — *Jeannot et Colin*, gravé par PH. TRIÈRE. — *Candide*, chap. Ier, gravé par L.-M. HALBOU. — *Candide*, chap. III, gravé par COINY. — *Candide*, chap. VII, gravé par E. DE GHENDT. — *Candide*, chap. XI, gravé par VILLEREY. — *Candide*, chap. XVI, gravé par E. DE GHENDT. — *Candide*, chap. XXII, gravé par PH. TRIÈRE. — *Candide*, chap. XXIX, gravé par VILLEREY. — *L'Ingénu*, chap. II, gravé par E. DE GHENDT. — *L'Ingénu*, chap. VI, gravé par PH. TRIÈRE. — *L'Ingénu*, chap. XVII, gravé par J.-B. SIMONET. — *L'Ingénu*, chap. XX, gravé par PH. TRIÈRE. — *L'Homme aux quarante écus*, gravé par J.-B. SIMONET. — *L'Homme aux quarante écus*, gravé par J.-B. SIMONET. — *Princesse de Babylone*, gravé par VILLEREY. — *Princesse de Babylone*, gravé par J.-B. SIMONET. — *Lettres d'Amabed*, gravé par J.-B. SIMONET. — *Jenny*, gravé par E. DE GHENDT. — *Jenny*, gravé par J.-B. SIMONET.

VOLTAIRE. — *HISTOIRE DE CHARLES XII : SIÈCLE DE LOUIS XIV :* Vignettes, gravées par E. DE GHENDT. — *SIÈCLE DE LOUIS XV :* Vignettes, gravées par J.-B. SIMONET.

— *ROMANS ET CONTES*. Bouillon, 1778.
Vignette du vol. II, gravée par J. DENY.

VOYAGE AUTOUR DU MONDE 1764-1765. Traduit de l'anglais Paris, 1767.
Frontispice, gravé par TILLIARD.

WAUXHALL. Élévation et coupe. Les personnages dessinés par MOREAU LE JEUNE.

WIMPFFEN (FÉLIX, BARON DE). Député. Gravé par BELJAMBE.

ZACHARIE (FRÉDÉRIC-GUILLAUME). — *LES MÉTAMORPHOSES*. Traduit de l'allemand. Paris, 1776.

ZAMOISKY (J.). Portrait. Gravé par MASSARD.

ZÉPHIRE ET FLORE. Gravé par L. RUOTTE.

EXPOSITIONS

DE

J.-M. MOREAU LE JEUNE

AU LOUVRE

1777

Six petits sujets d'après MM. Cochin, Monnet et Moreau pour les éditions de Roland furieux, Télémaque, etc.

1781

Cérémonie du Sacre de Louis XVI. — Illumination ordonnée par M. le duc d'Aumont pour le mariage du Roi. — Louis XV à la plaine des Sablons, passant en revue les régiments des Gardes Françoises et Suisses. — Études au pastel : *Tête de femme et deux de vieillards. — Portrait de Paul Jones. — Œuvres de J.-J. Rousseau (vingt-neuf dessins). — Histoire de France, cadre de plusieurs dessins. — Œuvres de l'abbé Métastase (cinq dessins). — Établissement de l'ordre de la Toison d'Or par Philippe le Bon, duc de Bourgogne. — Vue de l'Orangerie de Saint-Cloud. — La Henriade de Voltaire, plusieurs dessins. — Arrivée de J.-J. Rousseau au séjour des grands hommes. Sur le devant, Diogène soufflant sa lanterne (Estampe). — Plusieurs dessins et esquisses sous le même numéro.*

1783

Fêtes de la Ville à l'occasion de la naissance de Monseigneur le Dauphin : 1° *Arrivée de la Reine à l'Hôtel de Ville ;* 2° *Le Feu d'artifice ;* 3° *Repas donné par la Ville à leurs Majestés;* 4° *Le Bal masqué (quatre dessins). — Dessin allégorique pour la convalescence de Madame, comtesse d'Artois. — Autre dessin allégorique. — Œuvres de Voltaire. Collection dédiée à S. A. R. Frédéric-Guillaume, prince de Prusse (douze dessins). — Fabricius recevant des députés au moment qu'il fait cuire des légumes. — Fête projetée sur l'emplacement de l'Orangerie et de la pièce des Suisses pour la naissance de Monseigneur le Dauphin (deux dessins). — Portrait de Madame de La Ferté.*

1785

Œuvres de Voltaire. Tragédies : Catilina, Olympie, Oreste, Adelaïde du Guesclin, Don Pèdre, Irène, Agathocle, les Guesbres, les Scythes, les Loix de Minos. — Comédies : Socrate, drame ; l'Écossaise, le

baron d'Otrante, le Dépositaire. — Contes : Memnon, Zadig (deux dessins). Frontispice. — Portraits : M. Renou, adjoint et secrétaire de l'Académie ; M. Martini, graveur ; M. Guillotin, docteur en médecine de la Faculté de Paris ; Mlle Le Prince ; Mlle Saugrain, graveur ; Mlle de Corancez. — Dessins : Caïus Marius qui, par son seul regard, arrête le soldat qui veut le tuer ; Mort de Caton d'Utique. Histoire de France (quinze dessins).

1787

Assemblée des Notables. — Tullie faisant passer son char sur le corps de son père. — Œuvres de Voltaire. Sophonisbe, Eriphile, l'Ingénu, Candide, la Princesse de Babylone, Jeannot et Colin, la Fée Urgelle (sept dessins).

1789

Fêtes de la Ville (quatre estampes). — Dessins : Ouverture des États-Généraux du 5 mai 1789. — Constitution de l'Assemblée nationale du 17 juin suivant. — Tullie faisant passer son char sur le corps de son père (Morceau de réception). — *Patriotisme et fidélité au Roi : Estampe dédiée à M. le marquis de Molac, chef de nom et armes des grands Sénéchaux féodés héréditaires en Bretagne.*

1791

Nouveau Testament (vingt dessins). — Procession d'Isis. — Frontispice des Cérémonies religieuses. — États-Généraux (deux estampes). — Tête de femme. — Douze portraits de Députés, par Moreau et Labadie.

1793

Les Évangiles (vingt dessins dans deux cadres). — Estampe représentant la Comédie et la Tragédie. Six vignettes, d'après Cochin, Moreau, Monnet, Eisen et Marillier. — Les Funérailles d'une reine d'Égypte, pour l'Histoire générale et particulière des Religions et du Culte de tous les peuples.

1796

Cinq vignettes d'après Cochin, Regnault, Monsiau, Moreau et Marillier, destinées à orner les œuvres de Virgile, de Rousseau, de Montesquieu et de Deshoulières, gravées par Nicolas Ponce. — Cadre renfermant dix dessins des Actes des Apôtres. — Cadre contenant six dessins du Voyage d'Anacharsis. — Cadre contenant quatre dessins, deux de l'Iliade et deux de Juvénal. — Deux dessins de la Vie de Phocion et deux de celle de Marc-Aurèle.

1798

Œuvres de Gessner (quarante-sept dessins). — Nouveau Testament de Saugrain. Actes des Apôtres (dix-huit dessins). — Anacharsis. — Œuvres de Montesquieu. Régulus retournant à Carthage.

1799

La Comédie et la Tragédie, d'après Moreau, *gravés par N. Ponce.*

1800

La Réception de Mirabeau aux Champs-Élysées, d'après Moreau le Jeune.

1801

Œuvres de Voltaire, édition de Renouard.

1804

Œuvres de Voltaire (quarante dessins). — Métamorphoses d'Ovide (douze dessins). — Enéide (sept dessins). — Paul et Virginie. — Sara présente Agar à Abraham. — La Maladie d'Antiochus.

1806

Œuvres de Racine (douze dessins). — Œuvres de Boileau (six dessins). — Hamilton (Contes d') : le Bélier, Fleur d'Épine, Les quatre Facardins. — J.-J. Rousseau : les Confessions (cinq dessins). — Un Portrait. — Stratonice ou la maladie d'Antiochus. — Les Adieux de Coriolan à sa famille.

1808

Molière (trente dessins). — Corneille (douze dessins). — Gresset (six dessins). — Verther (deux dessins). — Métamorphoses d'Ovide (quatre dessins). — Musée français de Laurent et Robillard (deux dessins). — Histoire de France (douze dessins).

1810

Réception de S.-M. l'Empereur à l'Hôtel de Ville, le 4 décembre 1809. — Fête donnée par la Ville de Paris, le 10 juin, à l'occasion du mariage de Leurs Majestés Impériales.

TABLE

DES

ILLUSTRATIONS

FRONTISPICE

CHAPITRE I

22

CHAPITRE II

CHAPITRE III

CHAPITRE IV

CATALOGUE

LE PRÉSIDENT HÉNAULT. — NOUVEL ABRÉGÉ CHRONOLOGIQUE

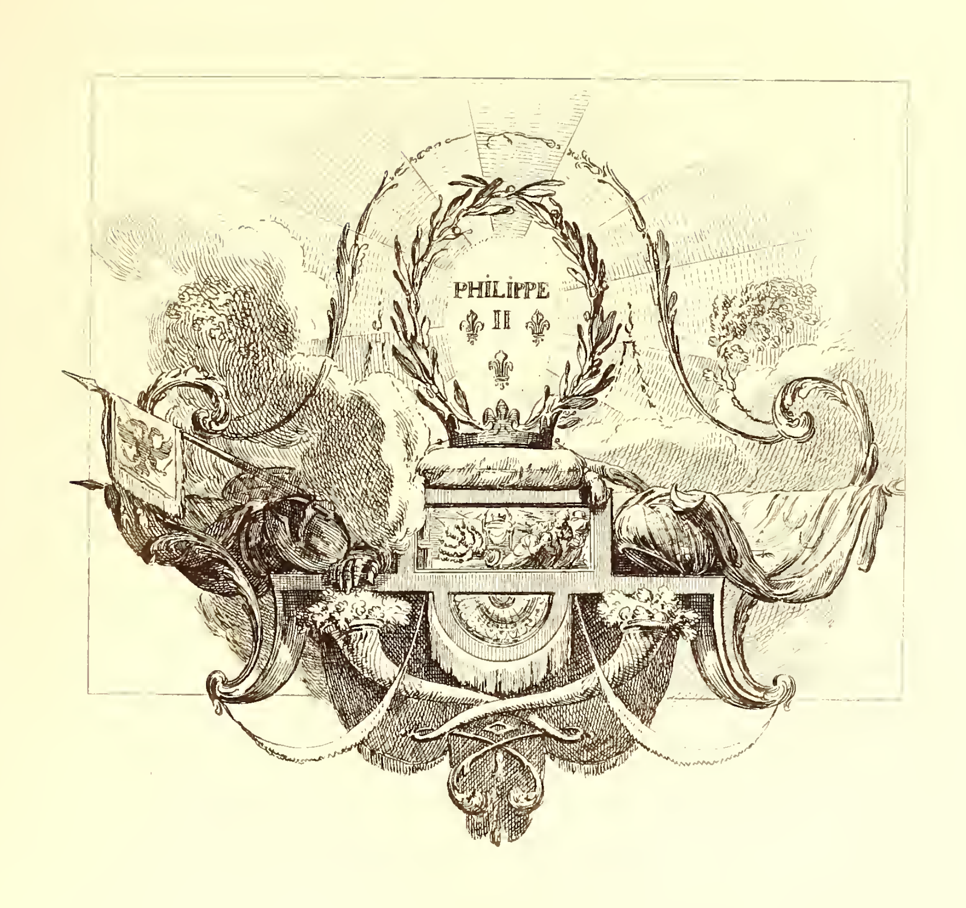


TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I

CHAPITRE II

CHAPITRE III

CHAPITRE IV

CE LIVRE

A ÉTÉ IMPRIMÉ

ET

LES PLANCHES GRAVÉES

PAR

GOUPIL ET Cie

ÉDITEURS-IMPRIMEURS

MANZI, JOYANT ET Cie

SUCCESSEURS

A

ASNIÈRES-SUR-SEINE

MCMXV

